



Tout sur les grands
chantiers routiers

Les mémoires de
Houcine Abassi

N° 143 - Avril 2023 - 6 DT - www.leaders.com.tn

Leaders

Nabil Ammar

Ministre des Affaires étrangères, de la Migration
et des Tunisiens à l'étranger

Comprendre la Tunisie,
respecter son peuple



Yadh Ben Achour : L'éthique des révolutions



FRANCK MULLER
GENEVE



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400

Sommaire



Editorial

- 3** Eau et réchauffement : deux grandes alertes
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 12** Erosion de la foi en la démocratie : la Tunisie au carrefour de la transition démocratique
Par Riadh Zghal

En couverture

- 14** Nabil Ammar
Nos partenaires doivent comprendre la Tunisie et respecter les choix de son peuple
- 22** Tout sur les grands chantiers routiers

Chronique

- 50** Habib Bourguiba, l'immortel
Par Abdelaziz Kacem

International

- 54** Arabie saoudite - Iran : une véritable « chinoiserie diplomatique » !
Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Société

- 58** Les cent ans de l'insuline
Par Mohamed Larbi Bouguerra
- 62** Imène Souid : la nouvelle maire d'Orly
- 64** Yadh Ben Achour : l'éthique des révolutions
- 68** Mohamed Said Kamoun
- 72** Barg Ellil
- 76** Les mémoires de Houcine Abassi
Révélation des secrets d'un intense combat
- 80** Les Turcs dans l'histoire du Moyen-Orient
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 86** Le pouvoir personnel à Rome sous la République
Par Ammar Mahjoubi
- 90** Ahlem Belhadj : la passion, l'amour et le courage
- 92** Mohamed Hédi Khelil : un réformateur de l'enseignement
- 94** Béchir Ben Slama pose son calame

Billet

- 96** Souvenirs marquants de justice ordinaire
Par Habib Touhami

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Mohamed Derbal • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaïdi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofienne Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Elegance is an attitude*

J. Richard
Jane Richard



LONGINES



BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal, Les Berges Du Lac 1
Rue Lac Victoria, Les Berges Du Lac 1
Tunis City «Géant»



LONGINES
ULTRA-CHRON

*L'élégance est une attitude



• Par Taoufik Habaieb

Eau et réchauffement : deux grandes alertes

Quelle que soit son ampleur, la crise politique et économique ne saurait occulter la grande alerte du stress hydrique et du réchauffement climatique.

Deux fortes menaces, mondiales certes, mais très redoutables pour la Tunisie. La toute récente conférence de l'ONU sur l'eau (22-24 mars 2023) et le sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec, 20 mars 2023) nous le rappellent et nous interpellent.

Les risques s'aggravent. La Tunisie enregistre depuis le mois de septembre dernier un déficit d'apports pluviométriques de 1.190 millions de m³ d'eau, par rapport à la même période de l'année précédente. De 1.517 millions de m³, nous n'en sommes qu'à 327 millions seulement. Le taux de remplissage des barrages n'est que de 31%. Celui de Sidi Salem, pièce maîtresse dans l'appareil hydraulique, n'est qu'à 17% de sa capacité. Pour la première fois depuis 50 ans, le mois de décembre dernier n'a enregistré aucune précipitation. Il aura fallu le mois de février dernier pour que des pluies salutaires, bien que limitées, viennent au secours des oliveraies et des grandes cultures.

Les conséquences sont multiples. La récolte des céréales s'annonce amputée de moitié, se réduisant de 7.5 millions de quintaux à un peu plus de 3.5 millions selon les estimations, ce qui accroîtra davantage les besoins en importations et leur coût pour le budget de l'Etat. Les cultures irriguées en feront également les frais. Mais, c'est surtout l'eau potable qui risque de se faire plus rare et sa distribution par la Sonede contrainte à des restrictions inévitables.

Les robinets sont à l'arrêt de 23 heures à 11 heures du matin dans plusieurs agglomérations. Il va falloir s'y résigner. Nous ne sommes pas à l'abri d'un été au sec.

La sécurité hydrologique est en jeu pour chacun et pour tous. Depuis des années déjà, les pouvoirs publics et les experts n'ont

cessé de tirer la sonnette d'alarme. Epuisement des ressources, mauvais usage et pollution s'ajoutent à une pluviométrie en forte baisse.

Mettre l'eau sur l'agenda politique et sur la place publique s'impose de toute urgence. Le plan pour faire face au stress hydrique, élaboré par le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, sera crucial. Aux différentes mesures réglementaires et techniques, la priorité sera donnée à l'implication de l'opinion publique quant à la rationalisation de l'usage de l'eau. Si de nouvelles politiques publiques sont indispensables, un véritable changement de notre rapport à l'eau est urgemment requis.

Agir, c'est anticiper au maximum. Par la dissuasion et par la persuasion. L'augmentation des tarifs de la Sonede et la limitation des horaires de distribution et d'arrosage ainsi que de certains usages ne suffiront pas. C'est une prise de conscience individuelle et collective qui est à générer par un travail massif d'explication à entreprendre à tous les niveaux. Des objectifs sont à fixer, des indicateurs de performance à mettre en place et des résultats probants à célébrer, en impliquant notamment les gros consommateurs d'eau. Plus de place au gaspillage.

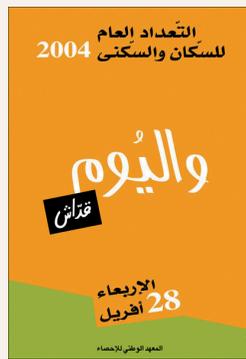
Le réchauffement de la planète s'inscrit dans la même urgence. Le rapport du Giec indique qu'il atteindra 1,5°C à 2°C d'ici à 2030, c'est-à-dire demain. L'enjeu est mondial, ses répercussions se ressentent aussi en Tunisie où la vulnérabilité des écosystèmes et des populations s'accroît. Des températures extrêmes et des sécheresses sévères provoqueront des impacts irréversibles. S'impliquer dans des mesures d'adaptation et promouvoir un développement résilient relève du devoir national.

La nature nous interpelle. Des changements profonds s'opèrent sous nos yeux. Le déni n'est plus possible. Agissons !.🇹🇺

T.H.

Combien sommes-nous ?

C'est parti pour le recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) que l'Institut national de la statistique (INS) se propose de réaliser l'année prochaine au printemps. La préparation de cette plus grande opération statistique, menée tous les dix ans, a d'ores et déjà commencé. Des crédits de l'ordre de 53 millions de dinars ont été budgétisés au titre de l'année 2023, afin de couvrir l'acquisition de tablettes, d'ordinateurs portables et d'applications logicielles, ainsi que des frais logistiques. L'INS est à son sixième recensement : les précédents ont été effectués en 1975, 1984, 1994, 2004 et 2014. Les résultats constituent la première source de données précises et détaillées concernant les ménages, leur niveau de vie, les logements... Il est aussi la base de sondages pour les enquêtes auprès des ménages des dix années qui suivent le recensement. ■



Philippe Séguin, un destin franco-tunisien

Il aurait eu 80 ans, ce 21 avril 2023. Né à Tunis en 1943 et décédé à Paris en 2010, Philippe Séguin avait toujours gardé chevillée au corps une forte passion pour sa terre natale. Député (1988-2002), ministre (1986-1988), président de l'Assemblée nationale (1993-1997) et président de la Cour des comptes, il était toujours ravi de revenir se ressourcer parmi les siens. Pour commémorer le 80e anniversaire de sa naissance, la *Revue des Deux Mondes* lui consacre un dossier spécial dans son numéro de ce mois d'avril. On y lit les contributions d'illustres figures : Marc Ladreit de Lacharrière, Gérald Darmanin, Arnaud Teyssier, Nicolas Baverez, Hervé Gaymard et Paul-François Paoli. ■



Chronologie Mars 2023

21 février 2023

Le Chef de l'Etat appelle, lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale, à prendre des mesures urgentes pour lutter contre l'immigration clandestine en Tunisie, notamment d'Africains subsahariens.

1er mars 2023

- Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Intérieur saoudien, Abdelaziz Ben Saoud Ben Nayef Ben Abdelaziz Al Saoud.
- Le président de la République reçoit les ministres arabes de l'Intérieur, à l'occasion de leur participation aux travaux de la 40e session du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes.

3 mars 2023

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le président du Conseil supérieur provisoire de la magistrature (CSM), Moncef Kechaou.
- Le taux d'inflation atteint 10.4% en février, selon l'Institut national de la statistique (INS).

5 mars 2023

La Tunisie rejette les accusations de racisme et annonce une série de mesures en faveur des étudiants et migrants originaires d'Afrique subsaharienne.

8 mars 2023

- Le président de la République reçoit le chef de l'Etat bissau-guinéen, Umar Sissoko Embaló, président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).
- Décret-loi n° 2023-8 du 8 mars 2023 modifiant la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et aux référendums.
- Décret-loi n° 2023-9 du 8 mars 2023, portant dissolution des conseils municipaux.
- Décret-loi n° 2023-10 du 8 mars 2023, portant organisation des élections des conseils locaux, la composition des conseils régionaux et des districts.
- Décret n° 2023-221 du 8 mars 2023, portant convocation des membres de l'Assemblée des représentants du peuple à la session plénière inaugurale le 13 mars 2023.

10 mars 2023

- Le président de la République reçoit la commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de l'Union africaine, Minata Samate Cessouma, et le commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye.
- Le président de la République s'entretient par téléphone avec son homologue sénégalais, Macky Sall.

11 mars 2023

Le Chef de l'Etat, Kaïs Saïed, effectue une visite inopinée au siège de Snipe-La Presse.

13 mars 2023

- Séance inaugurale de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).
- Me Brahim Bouderbala élu président de l'ARP. Sawsen Mabrouk et Anouar Marzouki élus vice-présidents.
- Le président de la République en visite inopinée dans la délégation de Ghardimaou (gouvernorat de Jendouba).

14 mars 2023

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit Me Brahim Bouderbala, nouveau président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).
- La balance commerciale alimentaire tunisienne enregistre à fin février 2023 un excédent de 1.1 million de dinars selon les données publiées par l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri).

16 mars 2023

- Le chef de l'Etat effectue une visite inopinée au siège de l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (Etap).
- Le président de la République visite les locaux de la Commission de réconciliation pénale.

17 mars 2023

- Fin de mission du ministre de l'Intérieur, Taoufik Charfeddine.
- Kamel Fekih, gouverneur de Tunis, nommé ministre de l'Intérieur.

20 mars 2023

Le président de la République, Kaïs Saïed, effectue une visite inopinée au gouvernorat de Kairouan à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire de l'indépendance.

21 mars 2023

Limogeage du président de la Commission nationale de conciliation pénale, Makrem Ben Mna.

22 mars 2023

Présentation au chef de l'Etat du projet du Centre international de calligraphie arabe.

HUAWEI'S CONTRIBUTION TO THE TALENT ECOSYSTEM IN TUNISIA



SEEDS FOR THE FUTURE TUNISIA

2015

For students



HUAWEI ICT ACADEMY TUNISIA

2018

For academies
For students
For instructors

HUAWEI CLOUD STARTUP PROGRAM

2022

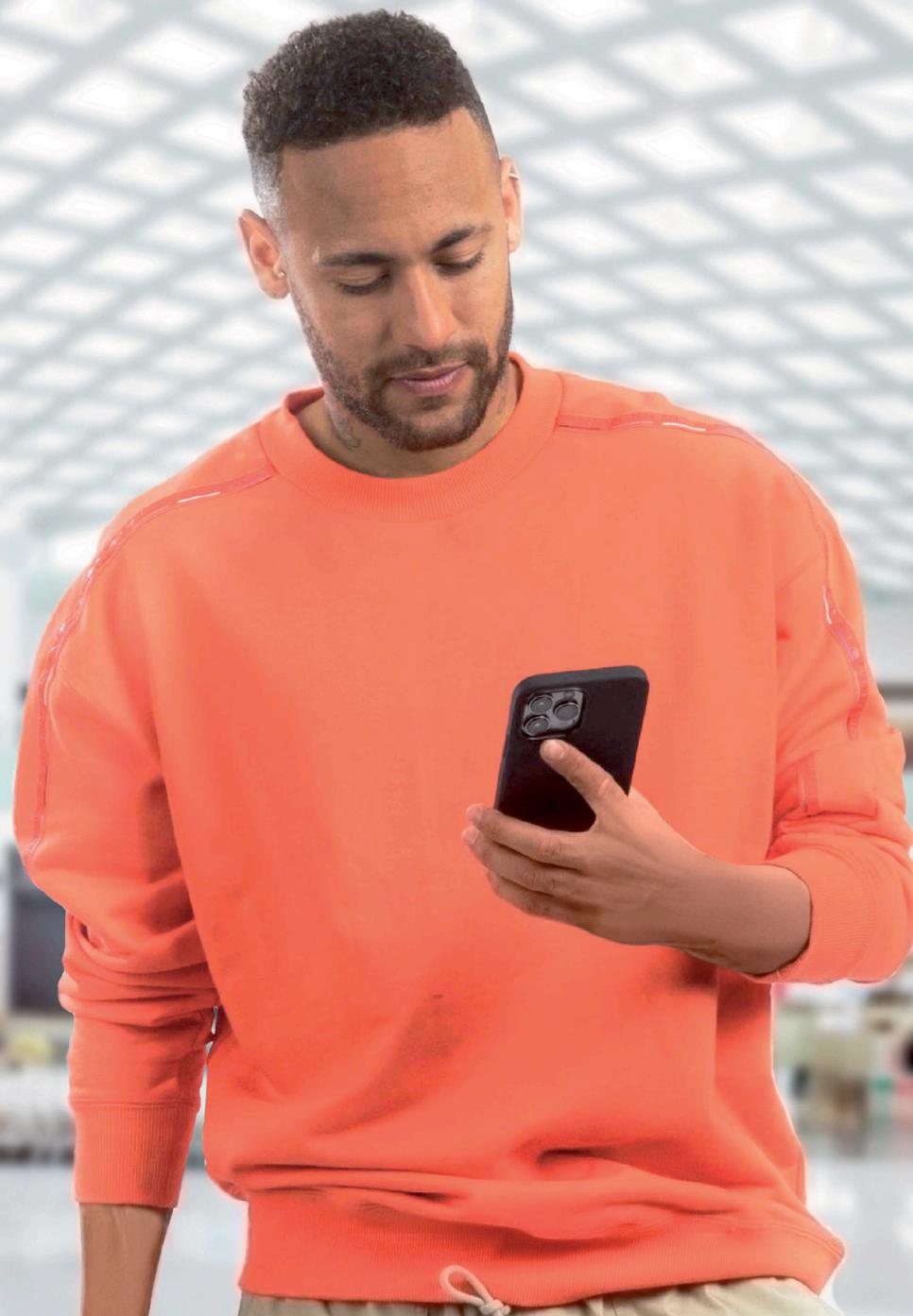
For startups



HUAWEI

QNB Mobile Banking, gérez votre compte en quelques clics.

Aujourd'hui, QNB met à votre disposition l'application Mobile Banking avec des technologies avancées disponible à tout moment à partir de votre smartphone et qui vous permet de bénéficier des services de la banque: transfert à distance, notification par SMS et bien plus encore.





Sonia Mabrouk à la reconquête du sacré

Interviewer-vedette d'Europe 1, écrivaine et romancière, Sonia Mabrouk est de nouveau en librairie. Sous le titre de *Reconquérir le sacré*, elle invite le lecteur à s'ouvrir pleinement au monde, et à ne plus refuser ce qu'il ne comprend pas. «*Ma conversion au sacré s'est faite en plusieurs étapes. Ce ne fut pas une révélation brutale et soudaine ; plutôt une succession de moments à la fois intimes et universels, un cheminement dans le temps vers des fragments de sacré, une compréhension de quelque chose qui nous précède et qui nous suit, qui en tout cas nous dépasse. Je dirais aussi que, dans mon cas, j'ai reçu le sacré comme on reçoit la foi. À un moment précis, le sacré a fini par s'imposer dans mon existence. Était-ce le fruit du hasard, ou était-ce un événement déjà inscrit en moi ? Impossible à dire. Une chose est sûre : la vie s'en est mêlée, et depuis, tout a changé.*»

1



Prix littéraires

Crédif

• **Prix national «Zoubeida Béchir» pour les meilleurs écrits féminins de l'année 2022**

2



1 - Fatma Krouma

Lauréate du Prix de la création littéraire en langue arabe pour son livre «Bela faramel tahwi fel monhadar».

3



2 - Samar Miled

Lauréate du Prix de la création littéraire en langue française pour son livre «Lettre à ma grand-mère».

4



3 - Hajer Harathi

Lauréate du Prix de la recherche scientifique sur la femme tunisienne en langue arabe pour son livre intitulé «Hafreyate fi adabe ennesaa w akhbarihena».

5



4 - Leïla Temime Blili

Lauréate du Prix de la recherche scientifique sur la femme tunisienne en langue française pour son livre intitulé «Les femmes de la Maison houssaynite - Al Harim al Maçoun» (Éditions Script).

5 - Hajer Nefzi

Lauréate du Prix du meilleur scénario pour son film «Houria».

1



[Décès]

1 - Béchir Ben Slama

92 ans, ancien ministre de la Culture (1981-1986), écrivain et penseur.

2



2 - Mohamed Hédi Khelil

87 ans, ancien ministre de l'Éducation (1988-1989), ancien maire de Korba, député et vice-président de l'Assemblée nationale.

3



3 - Dr Ahlem Belhadj

59 ans, professeure agrégée de médecine et pédopsychiatre, chef du service de pédopsychiatrie à l'hôpital Mongi-Slim La Marsa, ancienne secrétaire générale du Syndicat des médecins hospitalo-universitaires et présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (Atfd).

4



4 - Pr Bassem Louzir

Colonel-major, professeur en médecine et chef du service de médecine interne à l'Hôpital militaire de Tunis, ancien président de la Société tunisienne de médecine interne.

5



5 - Pr Habib Ben Mansour

Professeur en neurochirurgie, chef du service de neurochirurgie à l'hôpital universitaire Habib-Bourguiba de Sfax.

6



6 - Abdelghani Ben Tara

Comédien et réalisateur.

Aboubaker Khelouj

Ancien directeur de l'Institut supérieur d'art dramatique de Tunis (Isad) et du Centre national de communication culturelle (Cncc), auteur.

Abderrahmen Majid Rabaii

Écrivain.



Présidence de la République

1 - Kamel Fekih
Ministre de l'Intérieur

Assemblée des représentants
du peuple (ARP)

• **Election**



2 - Brahim Bouderbala
Président

3 - Sawsen Mabrouk
Vice-présidente

4 - Anouar Marzouki
Vice-président



Lotfi Belazi
Secrétaire général

• **Commission du règlement intérieur**

5 - Imed Ouled Jebril
Président



6 - Sami Rayes
Vice-président

7 - Youssef Tarchoun
Rapporteur

8 - Ghassen Yamoun
Rapporteur adjoint



Ministère de l'Économie
et de la Planification

Alaya Becheikh
Directeur général de l'Institut tunisien de
la compétitivité et des études quantitatives
(Itceq)



9 - Jalel Tebib
Directeur général de l'Agence de promotion
de l'investissement extérieur (Fipa-Tunisie)

10 - Mohamed Bliidi
Directeur général de l'Agence tunisienne
de coopération technique (Atct)



Ministère des Affaires sociales

11 - Walid Lamouchi
Directeur général du Centre arabe pour
l'administration du travail et l'emploi

Ministère des Transports



Habib Toumi
P.D.G. de l'Agence technique du transport
terrestre (Attt)

Abderraouf Salah
P.D.G. de la Société des transports de Tunis
(Transtu)



Ahmed Hmam
Directeur général de l'Institut national de
météorologie (INM)

Ministère de l'Équipement et de
l'Habitat



Ahmed Ezzedine
P.D.G. de l'Agence de réhabilitation et de
rénovation urbaine (Arru)

Rajeb Aroud
P.D.G. de l'Agence foncière d'habitation
(AFH)

Ministère des Affaires culturelles



Rabiaâ Belfguira
Directrice générale de l'Action culturelle

Ilhem Zahzah
Directrice générale du livre



Hind Mokrani
Directrice générale de l'Établissement national
pour la promotion des festivals
et des manifestations culturelles et artistiques
(Enpfmca).

12 - Ramzi Garouachi
Directeur général de l'Organisme tunisien
des droits d'auteur et des droits voisins
(Otdav).



Banque internationale arabe
de Tunisie (Biat)

Moez Hadj Slimen
Directeur général



Distinctions

1 - Pr Mehrez Zribi
Chercheur et spécialiste international dans le domaine de
la télédétection de l'humidité des sols par données radar
et directeur de recherche au Centre d'études spatiales de
la biosphère (Cesbio1), lauréat de la médaille d'argent du
Centre national de recherche scientifique (Cnrs) en France
pour l'année 2023.

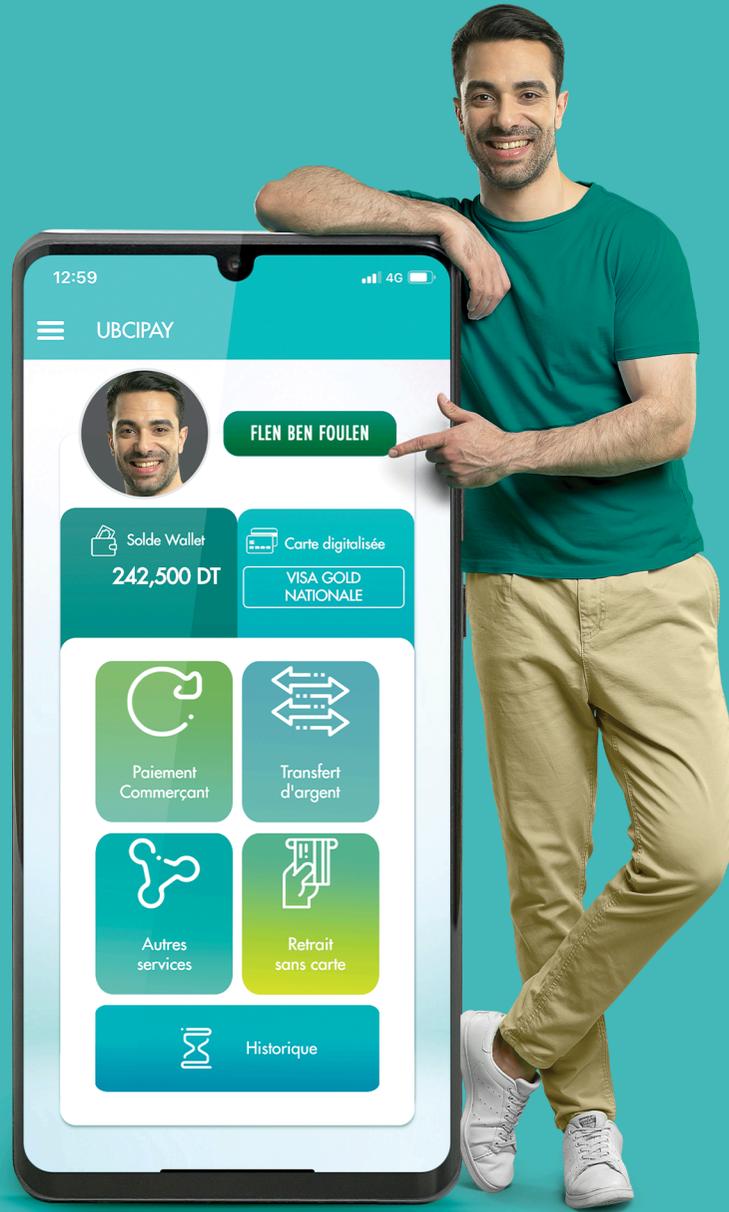


2 - Dr Ali Jaoua
Docteur d'Etat en informatique nommé doyen de l'École
(Faculté) d'informatique et de science des données à l'Oryx
Universal College au Qatar, en partenariat de l'Université
Liverpool John Moores, Royaume-Uni.



UBCIPAY

La solution de paiement mobile

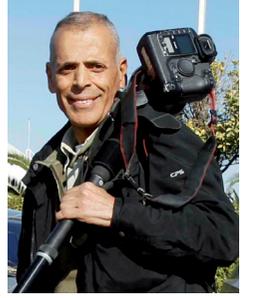


www.ubci.tn

قهوة بالزّزوة

Zazoua à café

Arrêt sur image



• Par Mohamed Hammi



Cette cafetière turque (ou zazoua) en cuivre est très élégante et pratique pour préparer un café oriental. C'est l'une des méthodes les plus anciennes pour préparer un café. Fabriquée à la main. 



• Par Riadh Zghal

Erosion de la foi en la démocratie : la Tunisie au carrefour de la transition démocratique

Deux voies s'ouvrent en ce moment au pays : soit qu'il s'appuie sur les acquis si minimes soient-ils afin de générer d'autres acquis, soutenir et consolider son processus de démocratisation, soit qu'il procède à la déconstruction des acquis, ceux d'avant et ceux d'après-2011.

Force est de constater actuellement que c'est plutôt un engagement dans la seconde voie qui se profile, aussi bien dans la sphère publique, la sphère politique que la sphère économique.

La sphère publique semble dominée par un profond scepticisme quant à l'utilité de la démocratie, au vu de la dégradation du pouvoir d'achat et des services publics tous azimuts : santé, éducation, transport, environnement, performance administrative... Les opportunités d'emploi se raréfient pour les jeunes diplômés ou non, ceux qui se sont retrouvés au chômage après la fermeture ou la réduction des effectifs de leurs entreprises. Face à une telle série de difficultés, le citoyen s'interroge : « *mais à quoi peut bien servir la démocratie ?* ». Il finit par aspirer à un régime fort, capable de redresser la situation, fût-il autoritaire, pourvu qu'il soit efficace. Certains même se mettent à encenser les précédents régimes autoritaires et leurs chefs.

Au niveau de la sphère politique, une dynamique de déconstruction est à l'œuvre. Cela a commencé par la dissolution du parlement, celle du Conseil supérieur de la magistrature, le remplacement de la constitution difficilement élaborée par un conseil constitutionnel par une autre concoctée par le Président lui-même et officialisée par un référendum boudé par une majorité d'électeurs. A l'occasion des élections parlementaires mettant en concurrence des individus, non des partis, le nombre des votants s'est encore réduit. Désormais, le Président concentre tous les pouvoirs et gouverne par décrets.

Tout porte à croire qu'un processus de dé-démocratisation est à l'œuvre depuis que la liberté d'expression chèrement acquise est sérieusement menacée au vu de l'arrestation de journalistes et de syndicalistes, et qui plus est, certains d'entre eux sont traduits devant un tribunal militaire. Un autre signal de ce processus de déconstruction est l'installation du nouveau parlement le 13 mars où seuls des journalistes des médias publics, triés sur le volet, ont été autorisés à pénétrer dans l'enceinte parlementaire. Ajouté à cela la dissolution de tous les conseils municipaux élus.

Avec un taux de participation aux élections législatives avoisinant les 11%, il est difficile de considérer le nouveau parlement comme



...La situation actuelle est la conséquence d'un mauvais départ et l'enlisement des choix politiques dans le juridisme durant plus d'une décennie, évacuant par là même le social, l'économique, alors qu'il fallait réformer en profondeur le mode de gouvernance de tous les secteurs...



représentant du peuple. La dé-démocratisation est en fait l'exclusion des citoyens et de leurs organisations du processus de décision, que ce soit de manière contraignante ou de la part des citoyens eux-mêmes peu convaincus du choix politique sur lequel ils sont invités à se prononcer.

La situation actuelle est la conséquence d'un mauvais départ et l'enlisement des choix politiques dans le juridisme durant plus d'une décennie, évacuant par là même le social, l'économique, alors qu'il fallait réformer en profondeur le mode de gouvernance de tous les secteurs. Par peur d'une décentralisation bien pensée qui aurait accéléré le développement inclusif, c'est le pouvoir central qui a été renforcé. Au lieu d'instituer une démocratie délibérative qui aurait favorisé le développement d'une culture démocratique, on a mimé un modèle de démocratie libérale qui semble désormais à bout de souffle dans les plus vieilles démocraties.

Au final, c'est le processus d'une transition démocratique qui se trouve menacé de rupture.

L'histoire a montré que le chemin vers la démocratie est pavé de chutes et de rechutes dans des régimes dictatoriaux. Elle a aussi montré que tôt ou tard, la démocratie renaît inéluctablement de ses cendres. En revanche, pour que notre pays se

mette au diapason de ce 21^e siècle mû par la connaissance et des changements rapides et globaux, il y a besoin d'un accélérateur du processus de la transition démocratique favorisant la mobilisation de toutes les énergies disponibles pour sortir de la crise. **U**

R.Z.

Nabil Ammar

Ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

Nos partenaires doivent comprendre la Tunisie et respecter les choix de son peuple



Tensions avec Washington et Bruxelles, déclarations et répliques, alertes quant à des atteintes aux libertés et mise en garde contre une dégradation de la situation économique et en plus une forte crise migratoire. La Tunisie se débat pour se désengager de l'œil du cyclone. Sa diplomatie, revigorée par la nomination d'un nouveau ministre, Nabil Ammar, est sur tous les fronts. Rassurer les pays africains subsahariens quant aux mesures prises pour gérer les flux migratoires, recadrer les relations avec l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et mobiliser le soutien financier nécessaire pour la relance économique: la tâche n'est guère aisée.

En deux mois depuis sa nomination, le 7 février dernier, à la tête du ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Nabil Ammar multiplie les déplacements à l'étranger (Addis-Abeba, Le Caire, Genève, Nouakchott...), les contacts avec des homologues et des chefs de postes diplomatiques accrédités à Tunis, les entretiens avec des visiteurs étrangers de haut rang et les interviews aux médias. Au cœur de son discours, revendiquer la souveraineté de la décision tunisienne et son indépendance, et faire valoir la nécessité du respect mutuel «*et systématique*». Il invite ses interlocuteurs à «*mieux comprendre la situation en Tunisie, respecter les choix du peuple tunisien et lui faire confiance*.» «*La seule politique intelligente aujourd'hui pour tous les partenaires de la Tunisie, ajoute-t-il, est de l'accompagner dans son redressement économique en respectant la volonté de son peuple car une Tunisie stable et prospère est dans l'intérêt de tous les partenaires notre pays*.»

Où en sont les relations avec l'Union européenne ? Et avec Washington ? Comment mieux gérer la question migratoire ? Quels leviers activer pour sortir de l'œil du cyclone ? Mais aussi comment réchauffer les relations avec le Maroc ? Et à quand un nouvel ambassadeur de Tunisie à Damas ?

A toutes ces questions, le ministre Ammar apporte une réponse claire. Il s'est également exprimé sur le fonctionnement de son département et le nouvel élan qu'il compte lui imprimer. Sans omettre de souligner sa gratitude pour la confiance que le président de la République, Kaïs Saïed, a placée en lui pour diriger ce ministère, «*un geste qui honore tous les diplomates*.» Nabil Ammar affirme n'avoir été proche d'aucun parti, ni de personnalité politique, de tout temps et s'en déclare fier. «*Cela veut dire que l'on peut tout à fait défendre les intérêts de son pays en dehors de tout esprit partisan*», dit-il.

Interview.

Le ministère et son redéploiement

Comment avez-vous retrouvé le ministère ?

Je ne l'ai pas quitté, ayant été ambassadeur à Bruxelles ces deux dernières années. Le niveau et la qualité du travail doivent être absolument rehaussés au plus vite pour que le Département remplisse sa fonction normale. Le ministère regorge de compétences. Il faut les laisser s'exprimer, libérer

leurs énergies, hisser chacun au maximum de ses compétences, décentraliser, revenir aux fondamentaux. Sous la direction du premier chef de la diplomatie qui est le président de la République, le Département remplit une fonction de conseil et de suivi, malgré des ressources humaines limitées en nombre. Il doit remplir sa mission cruciale pour le pays, dans les plus brefs délais.

J'ai replacé les collègues dans les positions qui doivent être les leurs et je les ai motivés par un discours objectif qui les valorise, éveille en chacun le sens de la responsabilité, et je leur prête écoute. Il faut de la réactivité, occuper le terrain, et restaurer une ambiance sereine où chacun a le sentiment que ses droits sont protégés.

Plus de place au copinage. C'est souvent dit, mais jamais appliqué. Je m'y suis toujours conformé, et ça a toujours marché.

Où en sont les nouvelles nominations?

Je suis expéditif et ne laisse rien traîner. Les nominations sont en cours. La procédure y afférente est bien avancée. Elles seront annoncées dans de très brefs délais. Pour la centrale, c'est déjà fait dans une large mesure.

Cela donnera à l'outil diplomatique ses moyens d'action normaux.

Comment le ministère contribuera-t-il à mieux gérer la question migratoire ?

Un nouvel organigramme est en cours de finalisation pour regrouper davantage que par le passé la question de la migration au sein du Département, avec plus de centralisation. Il y a deux aspects à prendre en considération: l'immigration de l'extérieur en Tunisie et l'émigration tunisienne vers l'étranger.

Pour les Tunisiens à l'étranger, le ministère prendra sa part avec les autres ministères afin de valoriser au mieux ce qu'ils peuvent faire pour le pays, son image et son économie. Un Tunisien qui réussit à l'étranger est une fierté pour nous tous. Le lien très fort que les Tunisiens à l'étranger entretiennent avec le pays est une richesse à saluer et à valoriser. Nous donnerons toute son importance à l'intitulé complet du Département : ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger.

Le ministère garde-t-il la main sur la coopération internationale ?

Le dossier n'échappe pas au ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger. Je suis toujours informé par la Cheffe du gouvernement et mes collègues. Le Département est associé pour mener à bien sa tâche diplomatique.■

Le Maroc, la Libye et la Syrie

Comment réchauffer les relations avec le Maroc ?

J'ai de bons contacts avec mon homologue Nasser Bourita que je rencontre à chaque déplacement où il est également présent. On se connaît de longue date pour avoir servi à la même période à Vienne. Retourner à une situation normale : il n'y a pas d'obstacle théorique à cela.

Bientôt un ambassadeur de Tunisie en Syrie ?

Le président a été clair. Il veut corriger le dérapage et retourner à une situation normale. J'ai eu deux entretiens téléphoniques avec mon homologue syrien Fayçal al-Meqdad qui m'a invité à me rendre en visite officielle à Damas. La nomination d'un ambassadeur en Syrie est en cours.

Au sujet de la Libye, quelle est la ligne de la Tunisie ?

La position de la Tunisie est claire : nous sommes pour tout ce qui peut être en faveur de la sortie de crise en Libye. Nous sommes un pays facilitateur, jamais un facteur de déstabilisation. J'ai des contacts fréquents avec mon homologue libyenne Najla Mangoush et nous agissons toujours comme un élément facilitateur.

La Tunisie compte-t-elle prendre une initiative sur le dossier libyen ?

Le moment venu, nous prendrons nos responsabilités pour toute initiative appropriée.■



Numéro Bleu
82 10 10 90

www.carte.tn



**Je signe électroniquement
mes contrats d'assurance
où je veux,
quand je veux.**

L'avenir
avec assurance



البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

BTNET ACCÉLÉREZ VOTRE BUSINESS *Plus* TRANSFORMATION DIGITALE

La gestion de vos flux et de vos liquidités 100% digitalisée.



Optimisez
vos paiements



Pilotez
votre trésorerie



Certifié par TUNTRUST
pour la signature
électronique



Centre de relation client 81 10 12 12

www.bt.com.tn



L'Union européenne et les nouvelles perspectives

Où en sont les relations avec l'Union européenne ?

C'est un partenaire stratégique très important. Nous ne cherchons qu'à approfondir ce partenariat et ce dialogue. C'est un choix voulu par les deux parties et appuyé par de nombreuses considérations historiques, économiques et autres.

L'Union européenne, faut-il le rappeler, c'est beaucoup de partenaires et d'institutions, avec des nuances. J'ai toujours dit à mes interlocuteurs qu'il faut bien comprendre ce qui se passe en Tunisie. Et c'est ainsi que nous pourrions mener nos relations à un niveau plus élevé et plus intégré, dans l'intérêt des deux parties. Ils doivent appréhender la situation d'une manière globale et non séquentielle. Nous avons des objectifs communs. Aucune partie ne saurait dicter à l'autre ce qu'elle doit faire.

Comment réagissez-vous aux tensions récentes avec l'Union européenne ?

Pour les déclarations, nous avons répondu. Nous ne voulons pas

nourrir la polémique. Nous restons dans une position positive et de respect mutuel. La Tunisie tient à faire savoir ce qu'elle attend de cette relation : le respect à l'identique de tous ses partenaires. Le respect du peuple, du pays, de ses institutions, de ses symboles, de toutes ses composantes.

Comptez-vous vous rendre à Bruxelles ?

Nous avons des échéances. Dès qu'elle se précisent, je m'y rendrai. Je ferai ma part du chemin.

La Tunisie envisage-t-elle une nouvelle vision de ses relations avec l'Europe ?

Je suis dans la stricte continuité, tout en restant ouvert à toutes les approches. Nos rencontres ont été ces dernières années empêchées à cause du Covid et de la guerre en Ukraine. Nous devons retrouver les occasions de discussions à Tunis et à Bruxelles. ■

La question migratoire

La crise de l'immigration clandestine a suscité de vives réactions ?

Les difficultés rencontrées sont largement derrière nous. Elles ont montré la partie surfaite, les intérêts qui les ont nourries et fait éclater. Qualifier la Tunisie et les Tunisiens de racistes est à l'encontre du cours de l'histoire de notre pays et de notre peuple.

Les mesures prises ont beaucoup contribué à apaiser les craintes attisées depuis l'intérieur du pays, comme depuis l'étranger. Nous avons trouvé les solutions. J'ai de nombreux contacts avec mes homologues pour leur expliquer les difficultés rencontrées et présenter les mesures prises. Maintenant, il faut être constructif.



Pensez-vous conclure de nouveaux accords de migration avec des pays européens ?

Des accords existent. Certains ne sont pas remplis au mieux. L'idéal c'est que les Tunisiens puissent servir en Tunisie. Leur pays a besoin d'eux. L'émigration n'est pas la solution miracle. Je n'y crie pas de joie. La Tunisie est un pays merveilleux qui jouit d'une grande attractivité.

La Tunisie compte-t-elle restaurer le visa d'entrée pour les ressortissants de certains pays ?

C'est l'une des mesures à considérer. Elle n'est pas la seule. D'autres solutions sont en cours pour endiguer la migration illégale. La décision sera prise le moment venu. ■

Les relations avec les Etats-Unis d'Amérique

Où en sont les relations avec Washington ?

Les Etats-Unis d'Amérique constituent un partenaire très important. Nous faisons tout de notre part pour développer davantage nos relations dans le respect mutuel et systématique. Comme les Américains respectent leurs symboles, leurs institutions et autres, nous faisons de

même et attendons de leur part le même respect. Il s'agit de respecter la volonté populaire clairement exprimée par les Tunisiens.

Nous coopérons, échangeons et essayons de trouver des intérêts communs avec tous nos partenaires. Mais, pour avoir un sens, ce dialogue doit être équilibré, d'égal à égal. Le respect de toutes les formes.

Comptez-vous vous rendre à Washington DC ?

Si on m'y invite, oui !

Les leviers de la sortie de crise

Comment sortir de l'œil du cyclone ?

Des messages négatifs sont propagés. Ils ne servent pas du tout l'économie tunisienne, ni au niveau des investissements étrangers, ni au niveau du tourisme. Nous demandons à nos partenaires de comprendre les causes de la situation économique. Pendant douze années, la classe dirigeante, à travers des gouvernements successifs, n'a généré, malgré une aide extérieure historique, comme nous le rappellent nos partenaires, que des résultats catastrophiques.

Il faut donc reconnaître que le système mis en place était défaillant. Aujourd'hui, il s'agit d'accompagner le nouveau système de gouvernement voulu et mis en place par les Tunisiens, seuls juges de sa pertinence et de son efficacité.

Les valeurs communes...sont communes. Mais, les moyens de réaliser les objectifs reviennent à chaque peuple.

Il est inscrit dans l'ADN des Tunisiens: plus de liberté, de dignité, sans la moindre agressivité. Nos partenaires doivent le comprendre, faire confiance au peuple tunisien et bien connaître son histoire. La résilience et la fierté

profonde d'une société égalitaire et juste sont dans nos gènes.

Ce que la Tunisie est en train de construire en quelques années, de vieilles démocraties y ont passé 150 à 200 ans. En 12 ans, nous avons accompli des leçons accélérées de ce qu'il faut éviter en termes de démocratie dévoyée.

Les vrais partenaires de la Tunisie devraient être capables de comprendre cela et d'en tirer toutes les conclusions. La seule politique intelligente aujourd'hui pour tous les partenaires de la Tunisie est de l'accompagner dans son redressement économique en respectant la volonté de son peuple car une Tunisie stable et prospère est dans l'intérêt de tous les partenaires notre pays.

Enfin, quels sont pour vous les leviers puissants pour sortir de l'œil du cyclone ?

L'essentiel est en jeu. Les Tunisiens doivent en être pleinement conscients. Trois leviers sont essentiels pour sortir de la situation actuelle : Unité nationale, redressement économique et réformes. Le dialogue et la communication sont également nécessaires. Nous devons faire porter notre voix, partout.

Bio express



- Diplomate de carrière, Nabil Ammar, 57 ans, aligne plus de 30 ans au sein du ministère des Affaires étrangères. Jusqu'à sa récente nomination à la tête du Département, il était ambassadeur de Tunisie à Bruxelles et auprès de l'Union européenne (2020-2023), après avoir été notamment directeur général pour l'Europe, et auparavant, ambassadeur de Tunisie au Royaume-Uni et en Irlande (2012-2017).

- Nabil Ammar est titulaire d'une maîtrise en économie et gestion de l'université Panthéon-Sorbonne, et diplômé du cycle supérieur de l'École nationale d'administration de Tunis, ainsi que de l'Institut de défense nationale. Il avait rejoint le ministère des Affaires étrangères en 1990 et sera détaché, neuf mois après, auprès du ministère de la Coopération internationale. De retour au sein du Département en 1995, il sera affecté successivement à Vienne (1998-2000), où il sera également représentant permanent adjoint de la Tunisie auprès des Nations unies à Vienne, puis à Rome (2005-2007), également représentant permanent adjoint auprès de la FAO. Nabil Ammar sera nommé chargé d'affaires, chef de la mission de Tunisie en Norvège (2007-2010).

APPELEZ VOS PROCHES EN ARABIE SAOUDITE À VOS FRAIS #4#

**Dhayafni
en
Roaming**

Avec le service Dhayafni en Roaming, appelez vos proches en Arabie Saoudite à votre charge. Il suffit de composer #4# avant le numéro Ooredoo de votre correspondant. Le prix de la minute est de 350 millimes au lieu de 700 millimes.

millimes 350
~~millimes 700~~
vers les numéros
Ooredoo
en Arabie Saoudite



Service activé automatiquement pour tous les abonnés.

ooredoo
طور عالمك

En couverture

Tout sur les grands chantiers routiers







... Et pourtant, les chantiers routiers, petits et grands, se poursuivent, intensément, un peu partout en Tunisie. Ouverture de l'autoroute Médenine-Ras Jedir, démarrage des travaux de l'autoroute Tunis-Jelma, coup d'envoi du nouveau pont de Bizerte, et avancement significatif des travaux de la pénétrante sud de la capitale : tout s'enchaîne en flux tendu. L'autoroute Gabès – Ras Jedir s'étend sur 176 km et ses investissements sont de l'ordre de 1.250 milliards de dinars. Le tronçon Médenine - Ras Jedir (92 km) a été inauguré le 3 février dernier, depuis l'échangeur de Arram, à Mareth, par le président Kaïs Saïed. L'autoroute A2, Tunis – Jelma est de 186 km, pour un coût total de 1.709 milliards de dinars et le coup d'envoi des travaux a été donné par le chef de l'Etat, à Jelma, le 6 décembre dernier. Le 19 juillet dernier, il avait présidé le lancement du chantier du nouveau pont de Bizerte sur une longueur de 9.5 km, dont 2.07 km de pont central, pour un coût de 750 millions de dinars. Quant à la pénétrante sud de Tunis, sur 11.5 km, l'investissement est de 370 millions de dinars...

Si la pandémie de Covid, le stress des budgets publics, la hausse des prix des matériaux de construction et les différentes augmentations n'ont pas épargné le secteur du BTP, les travaux routiers, eux, ont su retrouver un bon rythme d'avancement. A la Direction générale des ponts et chaussées (Dgpc), relevant du ministère de l'Equipement et de l'Habitat, on ne recense pas moins de 142 chantiers en cours pour un coût global de 3,561 milliards de dinars. Rien que pour 2023, 16 nouveaux projets s'y ajoutent pour un montant de 1.7 milliard de dinars, soit un investissement total de 5.2 milliards de dinars.



L'ampleur de ce vaste programme, comme son impact escompté, est édifiant. Les chantiers s'accélèrent. Alors que les études relatives aux nouveaux projets avancent, les préparatifs, notamment fonciers, aussi, et les financements se bouclent. Sans compter l'entretien du réseau routier, l'extension des pistes agricoles et la protection contre les inondations.

«La stratégie élaborée en 2014 et partagée avec des bailleurs de fonds est mise en œuvre avec beaucoup d'attention, affirme à Leaders Slah Zouari, directeur général des Ponts et Chaussées. La vision à l'horizon 2035 est clairement définie. Il s'agit, à cette échéance, de prolonger le réseau d'autoroutes à 1 323 km.

Nous avons atteint actuellement 743 km. La réalisation de routes express (nouvelles routes, doublement de voies, déviations, etc.), qui porte sur 2 000 km, est à 700 km actuellement. Nous œuvrons également à aménager et à moderniser des voies de 7.6 m et plus de largeur dotées de réseaux d'évacuation des eaux sur 9 000 km, et autres projets. Quant aux pistes rurales qui doivent s'étendre sur 58 000 km, le linéaire revêtu et aménagé est de 28 000 km, soit presque la moitié».

Une vision d'avenir

Au deuxième étage d'un bâtiment légendaire de la Cité Jardins, siège historique du ministère, à quelques encablures de la Place Pasteur, la Direction générale des ponts et chaussées est à l'œuvre, studieusement. Depuis des décennies, d'illustres ingénieurs chevronnés se sont succédé aux commandes, entourés d'équipes aussi compétentes que dévouées. Dans les couloirs, comme dans les bureaux, le souvenir de Mokhtar Laatiri, M'hammed Ali Soussi, Slaheddine Belaid, Mohamed Soula et Moncef Achour et autres est resté vivace. La plupart des bureaux disposent de tables de travail et de tableaux d'affichage. Dossiers, plans et cartes sont de rigueur.

«La philosophie du programme repose sur deux axes, explique Slah Zouari. Le premier vise à développer le réseau autoroutier et les routes classées au niveau national et maghrébin pour faciliter la liaison des régions de l'intérieur avec les centres urbains des grandes villes et les ports. Quant au second axe, il vise à améliorer l'accès des femmes, des hommes et des enfants

des zones rurales isolées à un réseau de routes carrossables, dans le but de mettre en place un réseau spécifique de pistes rurales reliant les communautés au réseau routier classé. L'objectif est d'adapter l'infrastructure routière aux exigences économiques et sociales en vue de relier toutes les régions du pays de manière à assurer la pérennité et la fluidité du trafic et la sécurité de ses usagers.»

Au total, les effectifs de la Dgpc ne comptent que 318 personnes (qui couvrent une large palette d'activités, y compris les carrières et explosifs, et autres). Près de la moitié est constituée d'ingénieurs (91) et de techniciens (80), le reste étant composé d'administratifs et d'ouvriers.

Une approche efficace

Comment la Dgpc parvient-elle à réaliser tant de projets ? «Gestion rigoureuse et reporting détaillé et transparent, répond Slah Zouari. Et d'ajouter : respect de toutes les considérations, notamment environnementales, sociales, d'hygiène, de sécurité et de communication. Mais aussi une bonne préparation des projets à tous les niveaux, et une étroite collaboration avec les parties concernées. Cela nous fait gagner du temps. L'idée de créer une unité de réalisation pour chaque projet s'est avérée payante. Ces unités ont démontré leur efficacité.» «Pour la maintenance du réseau, indique Slah Zouari, on est passé des travaux réalisés en régie par le ministère à la semi-régie, en allant vers la privatisation. Aussi avons-nous hissé le niveau de nos exigences à celui des différents bailleurs de fonds et accordons-nous beaucoup d'attention à la



formation des équipes internes, comme celles de nos partenaires, bureaux d'études et entreprises.»

Slah Zouari n'omet pas de souligner les grands atouts dont jouit la Tunisie en la matière. Il mentionne particulièrement la longue tradition dans le domaine des ponts et chaussées, le nombre et la qualité des bureaux d'études et entreprises de BTP de renommée internationale, l'étroite collaboration avec divers bailleurs de fonds qui font confiance à la Tunisie, et les nouvelles

réglementations sur l'expropriation et l'accélération des grands projets. Il salue également le rôle joué par Tunisie Autoroutes qui vient de célébrer son 30e anniversaire. «*Nous sommes dans une approche gagnante qui nous permet de mener à bien nos projets*», conclut-il.

Jamel Ksibi acquiesce. Président de la Fédération nationale du bâtiment (Utica), il souligne la crédibilité acquise par la Direction générale des ponts et chaussées grâce à sa compétence et sa





Bio express

Slah Zouari

- Né le 2 novembre 1963 à Sfax
- Ingénieur principal diplômé de l'ENIT, 1989
- Titulaire d'un mastère spécialisé en Ponts obtenu à l'École nationale des ponts et chaussées de Paris, 1990
- Bureau d'études Bouygues Offshore, 1990 – 1993
- Scet Tunisie, 1993
- Ingénieur principal chef de service à la direction régionale de l'Équipement de Sousse, 1994 – 1999
- Directeur régional de l'Équipement à Siliana, 1999– 2003
- Directeur régional de l'Équipement à Mahdia, 2009 – 2011
- Directeur régional de l'Équipement à Nabeul, 2011 – 2014
- Directeur général des Ponts et Chaussées, depuis 2014.



transparence, saluées par la profession et les bailleurs de fonds. 

Une ministre constamment sur les chantiers

Il faut dire qu'un grand atout s'y ajoute : la présence d'une ministre sortante des Ponts et Chaussées à la tête du ministère de l'Équipement et de l'Habitat. Sarra Zaafrani Zenzeri était, jusqu'à son entrée au gouvernement, directrice générale de l'Unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets d'autoroutes et la libération d'emprise des projets de voiries structurantes des villes. Ingénieure générale spécialisée en génie civil diplômée de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (Enit) et titulaire d'un diplôme spécialisé en génie géotechnique de l'Université Hanovre

(Allemagne), elle avait rejoint en 1989 la Direction générale des ponts et chaussées. Elle y a occupé plusieurs postes et assuré le suivi de réalisation de plusieurs projets. Casque vissé sur la tête, arborant son gilet jaune fluorescent, elle est vent debout aux aurores sur les chantiers. Veillant aux moindres détails, elle sait vaincre les difficultés, trouver les bonnes solutions et encourager les équipes. Au prix de grands efforts et d'un excellent esprit d'équipe, associant bailleurs de fonds, bureaux d'études, entreprises, ministères, régions et autres partenaires. ■





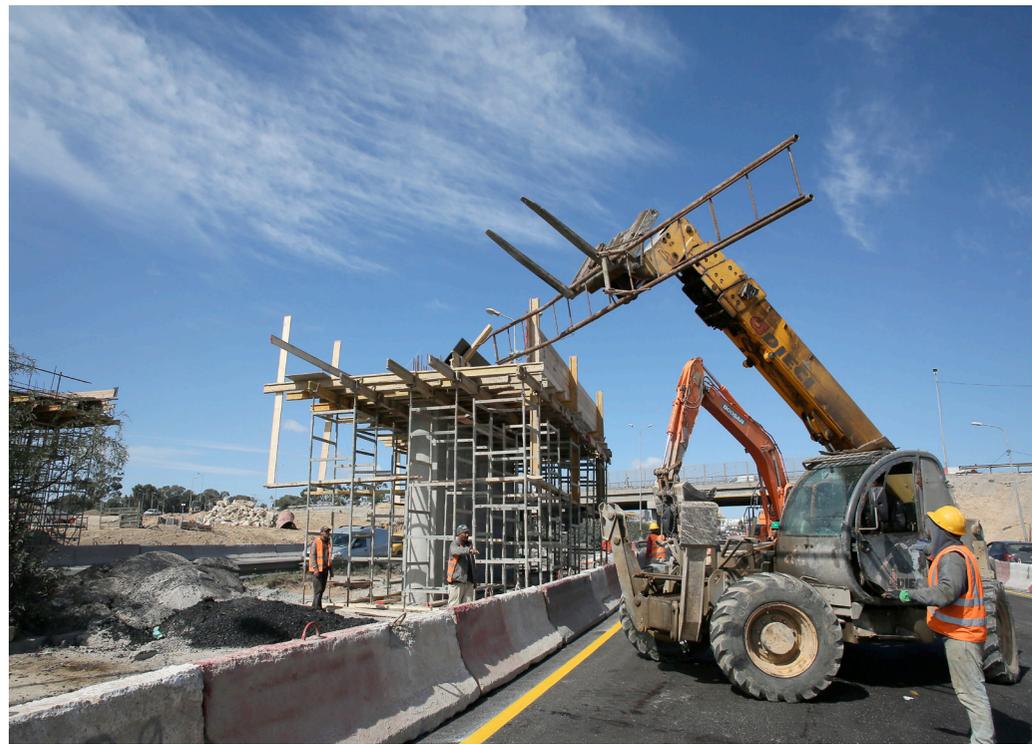


La pénétrante sud de Tunis

Plus de 170 000 véhicules empruntent chaque jour l'entrée et la sortie sud de la capitale, en provenance de et en partance pour 20 régions du pays. Dans vingt ans, ils seront au nombre de 230 000. Déjà, les bouchons se multiplient, pas uniquement aux heures de pointe. D'où l'impératif de décongestionner les voies et de fluidifier la circulation. Le projet de la pénétrante sud entend y répondre. Il porte, comme l'explique à Leaders Sami Hosni, chef de l'unité de réalisation, sur le recalibrage en deux fois quatre voies (2x4) de la pénétrante sud, la décongestion de la sortie sud et le réaménagement des différents échangeurs (El Mourouj, Bir El Kassaa, etc.) et la réalisation de nouveaux échangeurs reliant les RN3-E, RN3 et la route X. S'étendant sur 11.5 km, le projet a été divisé en cinq lots. Le coût s'élève à 370 millions de dinars et est financé par un crédit de la Banque européenne d'investissement (BEI) et le budget de l'Etat. Le coup d'envoi a été donné le 31 mars 2021 et la fin des travaux est prévue pour fin 2024, début 2025. Mais, au fur et à mesure de leur achèvement, les sections prêtes seront mises en service.

«C'est un projet pilote, souligne Sami Hosni, à plus d'un égard. D'abord, de par son aspect participatif qui a permis la consultation de toutes les parties concernées et s'assurer de son acceptation sociale. Mais aussi du respect de toutes les exigences. Le grand défi est de réaliser les travaux tout en maintenant la circulation ouverte, avec tout ce que cela nécessite.»







عجیل فی تونس الكل

للتوانسة الكل



VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE

À PORTÉE DE MAIN AVEC **wininti**
by BH ASSURANCE



**100%
en ligne**



**Payez
moins cher**



**Votre protection
en quelques clics**

✓ la simulation
de tarif
de votre
assurance
automobile.

✓ la déclaration
de sinistre
automobile en
ligne.

✓ souscription
100% en ligne
de votre
assurance
automobile.

✓ le paiement
sécurisé
de vos
échéances



L'autoroute A2 Tunis-Jelma

C'est parti ! Aller par autoroute à Zaghoun et Kairouan, puis pousser jusqu'à Jelma, non loin de Sidi Bouzid et de Kasserine, sera bientôt possible. Longtemps attendu, le coup d'envoi des travaux a été donné le 6 décembre dernier par le président Kais Saïed. Le projet est grandiose. S'étendant sur une distance de 186 km, et d'un coût de 1.709 milliards de dinars, cette nouvelle autoroute (A2) doit relier la capitale à Jelma, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, desservant Zaghouan et Kairouan. «Le projet a été structuré en huit lots», indique Anis Mbaziaa, chef de l'unité de réalisation. Il s'agit des tronçons :

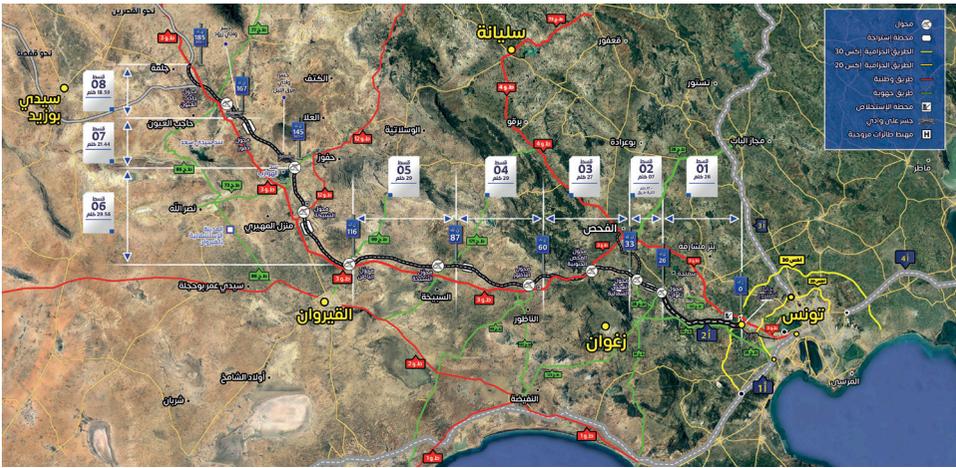
- Tunis-Zaghouan : 26 km
- Zaghouan-El Fahs : 7 km
- El Fahs-Ennadhour : 27 km
- Ennadhour-Sbikha : 27 km
- Sbikha-Kairouan : 29 km
- Kairouan-Haffouz : 29 km
- Haffouz-Oued Zroud : 21 km
- Oued Zroud-Jelma : 18 km

Cette autoroute à deux voies dans chaque sens, dotée d'un réseau de fibre optique, comprend notamment 9 échangeurs, 78 passages, 14 grands ouvrages hydrauliques, des aires de repos, des postes pour la Garde nationale et la Protection civile, des aires d'atterrissage pour des hélicoptères et autres.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat ainsi que le Fonds arabe de développement économique et social (Fades) pour la partie Tunis-Sbikha et la Banque européenne d'investissement (BEI) pour la partie Sbikha-Jelma. La durée des travaux est prévue pour 36 mois.

Ces huit lots constituent la première partie d'un programme devant étendre l'autoroute à partir de Jelma vers Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa. 





Solar
JinkO

TIGER Neo 2023 • PV ESS

Next Era, Next Level

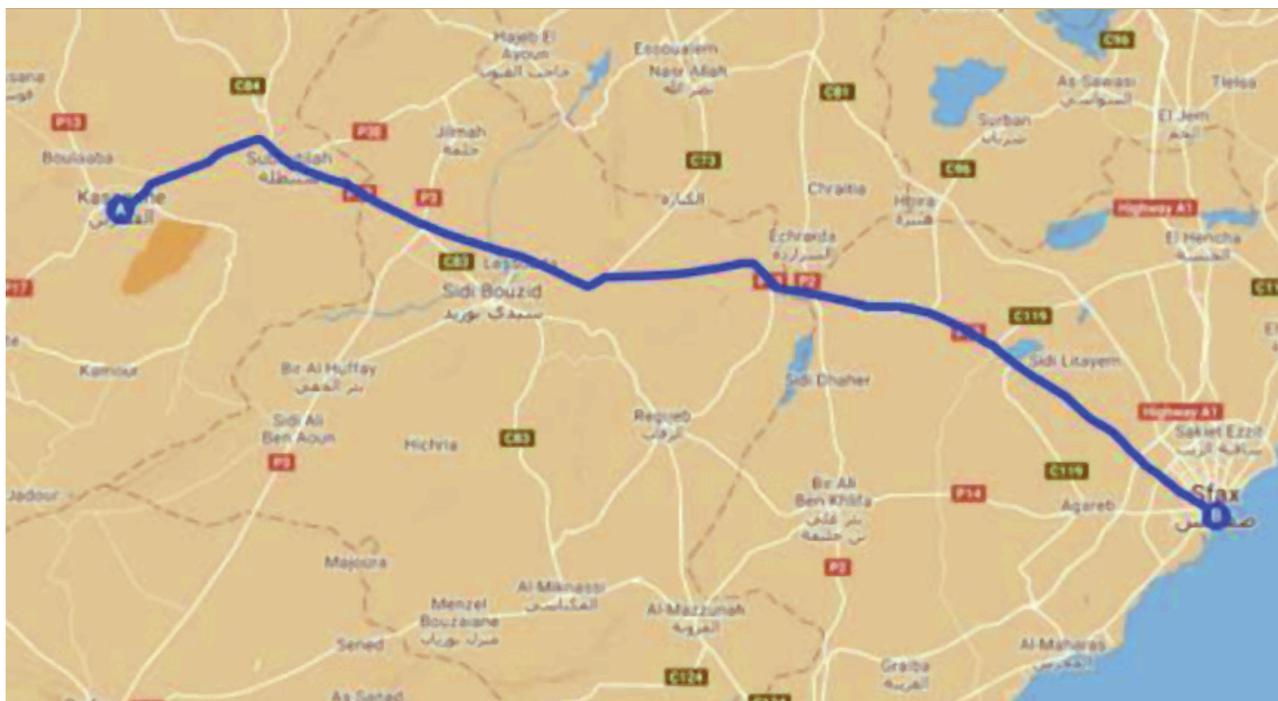




Le corridor économique Sfax-Sidi Bouzid-Kasserine

Tous le réclament, tant il est essentiel notamment pour l'acheminement des produits agricoles et commerciaux, mais aussi la connexion rapide de trois grandes régions du pays. Il s'agit de la transformation de l'actuelle route entre Sfax-Sidi Bouzid et Kasserine (GP 13) qui s'étend sur 200 km, en voie express de deux fois double voie, avec des projets connexes, notamment des raccords avec des zones de production agricole.

Le coût s'élève à 1.5 milliard de dinars, sur financement de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du budget de l'État. La partie technique est d'ores et déjà close et l'assainissement foncier est bien avancé. Le lancement des appels d'offres est prévu courant cette année 2023, pour un démarrage début 2024. [L](#)





Des prix prestigieux pour
**Des produits
exceptionnels**



Assurance
Multirisque Habitation

دار السلامة



Assurance Vie

**Avenir
Jeunesse**



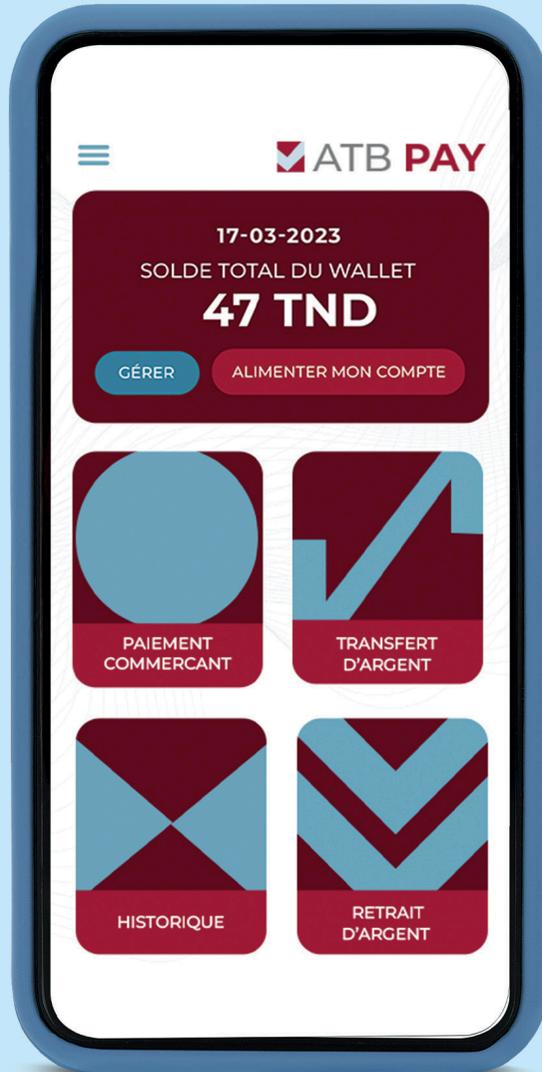
Assurance automobile

**طريق
السلامة**

ATB PAY

إختاروها التوانسة أفضل خدمة

Mobile Payment لسنة 2023

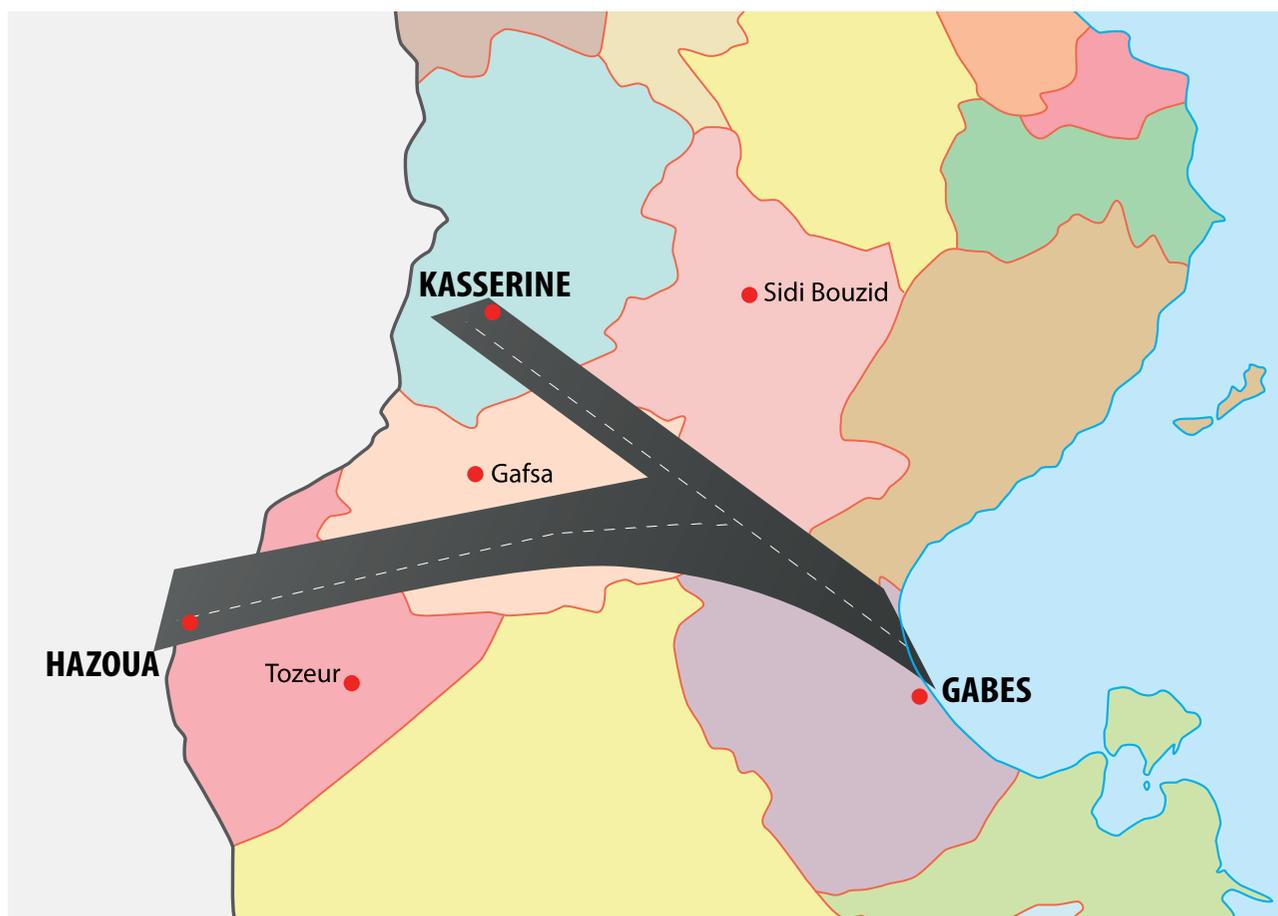


D'autres voies express transversales

Hazoua-Gabès et Kasserine-Gabès

C'est déjà programmé. Sur la même lancée, deux nouveaux projets de voies express sont dans le pipeline, pour développer des routes transversales, notamment dans le sud du pays. Le premier concerne la route GP 16 qui relie

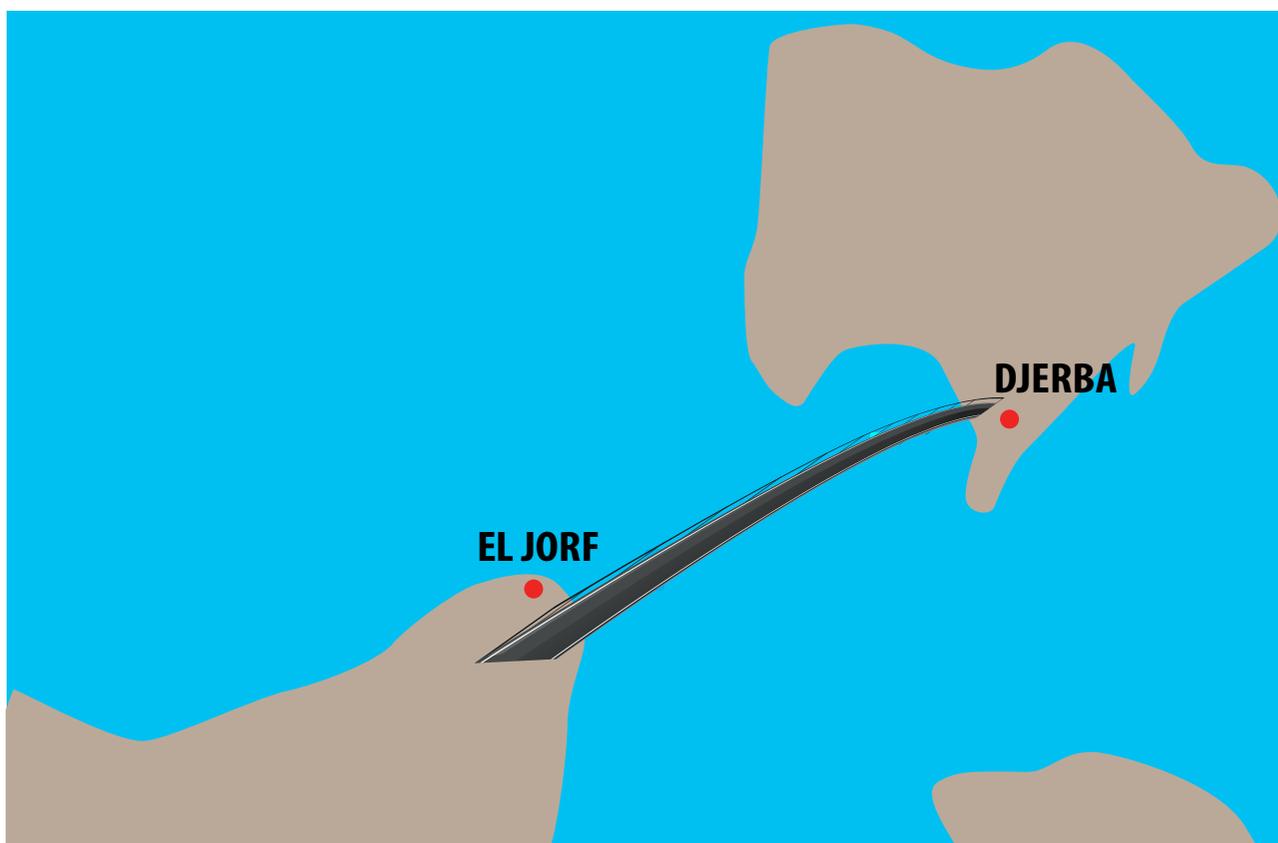
Hazoua à Gabès (en passant par Tozeur et Kébili), sur une distance de 250 km. Le second porte sur la route GP 15 reliant Bouchebka (Kasserine) à Gabès, sur 240 km. Les études sont en cours. 



Le pont Djerba-El Jorf

Tout en développant l'ancienne route romaine qui relie l'île de Djerba à Zarzis, le projet d'établissement d'une liaison permanente à El Jorf, sur le continent, s'impose. Diverses options étaient proposées, voire des «études» soumises. Mais le ministère de l'Équipement et de l'Habitat a préféré entreprendre lui-même ses propres

études. C'est ainsi qu'une étude préliminaire vient d'être finalisée. Deuxième étape, passer à une étude en première phase de rentabilité. La confirmation de la faisabilité du projet ouvre la voie à divers modes de réalisation dudit projet, dont la formule du partenariat public-privé (PPP). Djerba aura alors finalement son pont. 



بوغا بيلار حكايه عيشرة



Boga mon amour

CARTE EPARGNE

خبي
فلوسك
وسهل أمورك



STB  BANK

L'infrastructure routière

L'infrastructure routière comprend, outre la voirie communale, un réseau classé et un réseau rural.

Le réseau classé comprend une section autoroutière d'une longueur de 743 km, et totalise un linéaire d'environ 19 962,6 km de routes, revêtues à hauteur de 16786,7 km (soit près de 84,1%) et équipées de près de 3800 ouvrages d'art et organes de drainage.

Le linéaire revêtu, qui a plus que doublé depuis l'indépendance du pays, conduit à une densité moyenne actuelle de l'ordre de 75ml/ km² à

l'échelon de tout le territoire, qui traduit un équipement relativement satisfaisant.

Le réseau routier classé est réparti comme suit :

- Routes nationales : 4749,7 km
- Routes régionales : 6512,5 km
- Routes locales : 5940,7 km
- Routes en cours de classification : 2 016,5 km

Quant au réseau des pistes d'intérêt rural, dont la gestion est sous l'égide du ministère de l'Équipement, il se développe sur une longueur d'environ 28 000 km aménagés.■







Le nouveau pont de Bizerte

Etablir une liaison permanente entre les deux rives sur le canal de navigation marine du lac de Bizerte: le rêve commence à prendre forme. Les travaux de réalisation du nouveau pont de Bizerte ont d'ores et déjà commencé et leur coup d'envoi a été donné par le président Kaïs Saïed le 19 juillet 2022. Le projet s'étend sur une longueur de 9.5 km, comprenant trois composantes : deux routières, et la troisième le pont proprement dit, explique à Leaders, Lilia Sifaoui, chef de l'unité de réalisation. Il s'agit de l'aménagement d'une route de 7.4 km et de quatre échangeurs et la construction d'un pont sur le canal de 2.7 km.

Le pont principal, indique Mme Sifaoui, est conçu en mix, avec un tablier de charpente métallique et une dalle en béton. Il se compose de trois travées centrales, de 900 m chacune et s'élève à 56 m de hauteur hors eau, ce qui permet la navigation de tous types de navires.

D'ores et déjà, les travaux pour les deux composantes routières connaissent une bonne avancée, au niveau du terrassement et de la construction d'ouvrage, les plateformes ayant été ouvertes ainsi que les emprises. Pour le pont, le processus est en phase finale, après l'appel d'offres et la présélection. La remise des offres, après consultation, est fixée à fin juin prochain.

Le coût total du projet est estimé à 750 millions de dinars. Le financement est assuré par la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque européenne d'investissement (BEI), en plus du budget de l'Etat.

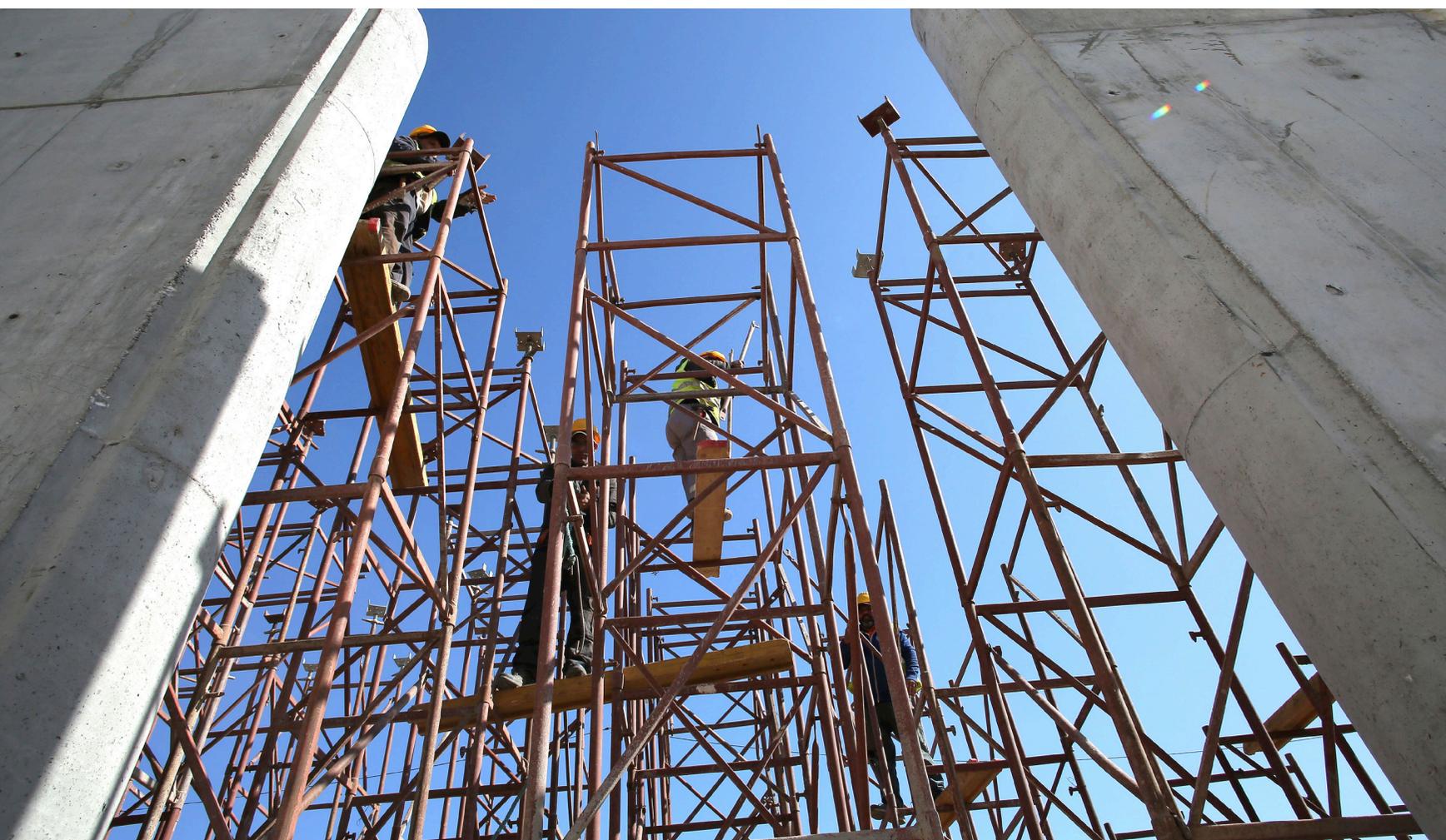
Le point de départ se situe à la fin de l'autoroute A4 vers la ville de Bizerte. Les quatre échangeurs seront aménagés au niveau des croisements (la route nationale 8-A4, l'entrée du pôle technologique, l'entrée de la ville de Menzel Abderrahmen, et la route nationale n°11). En outre, deux ouvrages techniques sont prévus au niveau de la cimenterie et de la route municipale.

La réalisation du projet s'étendra sur une période de 38 mois pour la partie centrale et de 27 mois pour les travaux de liaisons avec les routes et les échangeurs. ■

Les projets routiers en 2023

Projet	Coût estimatif en millions de dinars
Autoroute A2 Tunis-Jelma, lots 6 et 7	380
Liaison permanente pour la ville de Bizerte (pont principal), lot 2	750
Réhabilitation de 138 km de routes classées (4 lots)	147
Doublement de la route nationale 2, sur 56 km (deux lots)	190
Réhabilitation de la route régionale 75 E2 (75E2), dans le gouvernorat de Jendouba, sur 23 km	47
Réhabilitation de la route régionale 173 dans le gouvernorat du Kef, sur 45 km	56
Réalisation d'une déviation de la ville de Zarzis sur 21,2 km	55
Doublement de la route régionale N° 27 Kélibia-Menzel Temime, sur 9 km	33
Renforcement de la route régionale N° 43, dans le gouvernorat de Nabeul, sur 43 km	54
Travaux sur la route régionale N° 76 dans le gouvernorat de Béja, sur 6,4 km	34
Renforcement de la route régionale N° 123 dans le gouvernorat de Gafsa	12
Total	1758





Une lignée prestigieuse

D'illustres ingénieurs issus de grandes écoles se sont succédé à la tête de la Direction générale des ponts et chaussées, dès l'aube de l'indépendance. Il s'agit de :

- **Mokhtar Latiri**, ingénieur polytechnicien, de 1958 à 1969
- **M'hamed Ali Souissi**, ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris, de 1969 à 1973
- **Mhamed Soula**, ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris, de 1973 à 1986
- **Slaheddine Belaïd**, ingénieur diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris, de 1987 à 1989
- **Moncef Achour**, ingénieur centralien, de 1989 à 2009
- **Mohamed Ridha Fares**, ingénieur diplômé de l'Enit, 2011 – 2012
- **Ghazi Cherif**, ingénieur diplômé de l'Enit, 2012 -2014
- **Slah Zouari**, ingénieur diplômé de l'Enit et titulaire d'un diplôme de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris, depuis 2014;



• Par Abdelaziz Kacem



Habib Bourguiba, l'immortel

1

C'était le 6 avril 2000. Vingt-trois ans déjà. Après avoir traversé le siècle au pas de charge, le leader rejoignait sa dernière demeure. Il repose, depuis lors, dans son mausolée, à Monastir, sa terre natale. Il avait l'habitude de ramasser ses combats dans une formule, maintes fois ressassée : «*50 ans de détention, d'exils et de calamités*» à quoi s'ajoutent trente ans de règne qui n'étaient guère de tout repos et qui devaient, en toute ingratitude, le conduire au cloître monastirien où, dans un isolement presque total, il aura, treize ans durant, à ruminer les heurs et malheurs d'une vie sacrifiée à d'éreintantes causes. Comme tous les grands bienfaiteurs, il a goûté à la méconnaissance des bénéficiaires.

2

Le 20 mars dernier, la Tunisie a timidement évoqué ses 67 ans d'indépendance. Il me souvient d'une inoubliable rencontre avec Bourguiba. Le Président aimait recevoir ses «*chères filles de la RTT*». Madame Wassila Bourguiba n'appréciait guère les audiences individuelles. Elle me suggéra d'amener au palais de Carthage une bonne quarantaine de collaboratrices, journalistes, speakerines et autres productrices. Ce fut fait, le 21 avril 1982. Rayonnant, le leader tint à haranguer ses invitées, en leur qualité de communicatrices. «*J'ai libéré la Tunisie du joug colonial. C'était dans la logique de l'histoire et quelqu'un d'autre aurait pu le faire, mais moi j'ai libéré la femme, ce que nul autre zaïm en terre arabo-musulmane n'a osé*

faire. Moi, je me suis attelé à la très lourde tâche de faire évoluer les mentalités vers la libération des esprits, trop longtemps assujettis aux sornettes des fuqahas. J'instaure la modernité...»

3

C'est dans ce sens qu'il convient d'interpréter l'inscription que Bourguiba fit graver, en arabe, sur les vantaux de la porte principale de son mausolée : «*Le Combattant suprême, bâtisseur de la Tunisie moderne, libérateur de la femme*». À la différence de Kemal Atatürk, Bourguiba n'a pas écarté l'islam de son projet. C'est par l'ijtihad, un effort colossal d'interprétation, qu'il voulait moderniser l'islam, alors que les pseudo-penseurs de l'autre bord cherchaient, selon l'expression de Mohamed Arkoun, «à islamiser la modernité».

4

Le 20 mars, on aurait pu célébrer aussi les 53 ans d'une grande réalisation bourguibienne : la Francophonie. L'idée, le Zaïm la portait en même temps que son projet «*Hadatha*». Mais c'est à Dakar, en 1965, qu'il en discuta avec son homologue et ami le président Léopold Sédar Senghor. Ils gagnèrent à la cause Hamani Diori, président du Niger et président, à l'époque, de l'Ocam (Organisation commune africaine et malgache). Le prince Norodom Sihanouk vint apporter l'adhésion du Cambodge au projet. À Niamey, en décembre 1965, dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale du Niger, Bourguiba déclarait : «*La langue est un lien remarquable de parenté qui dépasse en force les liens de l'idéologie [...] Pour vous, comme pour nous, la langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel et à faire de nous des hommes à part entière, appartenant à la communauté des nations libres*».

5

Le maintien du français, dans le système éducatif tunisien, représentait aux yeux de Bourguiba un choix stratégique de civilisation pour mener à bien son pari de la modernité. Dans un discours décisif prononcé, le 11 mai 1968, à l'Université de Montréal, le Zaïm répondait indirectement à ses détracteurs,

les salafistes islamistes et les tenants d'un identitarisme nationalitariste :

«*Il ne me semble pas que, tout au long des soixante-quinze ans que le protectorat a duré en Tunisie, la langue française soit apparue comme l'instrument de la domination qu'il nous fallait subir. Pourquoi? Sans doute parce que c'est une des langues du monde par laquelle s'enseignent le mieux les philosophies de la liberté*». Plus explicite, il ajoutait : «*D'aucuns ont été jusqu'à m'accuser d'avoir voulu réintroduire, par le biais d'une communauté francophone, la domination de l'ancien colonisateur français. [...] Il suffit aussi de constater que nos rapports avec l'ancien colonisateur ne sont pas toujours aisés, qu'ils ne vont pas toujours sans heurts*».

6

En effet, dans les années soixante du siècle passé, les relations politiques tuniso-françaises n'étaient pas au beau fixe, et plus ces relations se gâtaient, plus le président Habib Bourguiba consolidait ses liens avec les États-Unis. Jamais, cependant, l'idée de se détourner de l'enseignement du français n'a effleuré son esprit. Au contraire, c'est après la très sanglante bataille de Bizerte et la vengeresse récupération des terres agricoles que le projet francophone prenait corps dans la pensée bourguibienne. Il était bien conscient de ce que «*le français n'a peut-être plus le caractère éminemment universel qui fut le sien, mais peut-être est-ce une chance pour lui et pour les peuples qui lui ont accordé leur fidélité!*»

7

Ainsi donc, si gros qu'aient été les démêlés avec la France, Bourguiba n'a jamais été tenté, comme ce fut le cas pour son successeur ou pour le grand voisin, de se livrer au chantage à l'anglais. Les griefs que l'on a contre l'ancien occupant sont bien réels, mais nous n'avons rien à reprocher à Voltaire, au contraire. Certes, nous sommes agacés au plus haut point par la politique française en matière de visas. On ne demande plus un visa, on le quémande avec son lot d'avaries, d'humiliations, voire de spoliations. Une réaction énergique des autorités tunisiennes, à cet égard, se fait inexplicablement attendre. Mais encore une fois,

ce n'est la faute ni à Voltaire ni à Rousseau. La France éternelle guérira de ses zémouroïdes, mais sans notre aide, elle ne pourra jamais venir à bout de cette autre inflammation aiguë que nous appellerions «l'islamite».

8

Dans la vie des États et des nations, il y a des hauts et des bas. Ainsi, dans notre région, chaque fois que nos relations avec l'ancien colonisateur se crispent, pavlovien, l'indigénat s'indigne et appelle au remplacement du français, langue «coloniale», par l'anglais, comme si l'idiome de l'Oncle Sam était celui des libertés et des droits de l'homme. Or le terme même de colonialisme est forgé au Royaume-Uni, en 1868, par un théoricien de l'impérialisme britannique, Charles Dilke, dont la devise est «*Là où sont les intérêts, là doit être la domination*». Le mot n'entre dans le dictionnaire français qu'au XXe siècle.

9

Bourguiba le signalait dans son discours de Montréal, avant l'instauration du Protectorat, le français s'enseignait au Collège Sadiki. Moi je remonte à des temps plus lointains. Vendredi 17 mars, à Manouba, au département de français de la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, j'ai fait, à l'intention des doctorants, une conférence intitulée «*Culture arabe / culture française : la parenté reniée*» où j'ai retracé l'influence décisive de la poésie arabo-andalouse, par-delà les Pyrénées, sur les troubadours, à partir du XIe siècle. Avec cette importante dette littéraire, avec aussi plus de mille mots français empruntés à l'arabe, on peut affirmer que des liens du sens nous lient à la francophonie, avant la lettre.

10

Pour autant, la langue de Shakespeare et de T. S. Eliot n'est pas exclue de notre culture. L'anglais est notre deuxième langue



étrangère. Il se développe et se consolide. L'anglais dont nous ne voulons pas, c'est ce sabir asiatico-khalijien qui se propage au rabais. Basique et utilitaire, il est incapable de toute abstraction. Or ce sont les locuteurs de ce mutant qui en prêchent la précellence. À les entendre, le français a cessé d'être une langue de science. Je n'ai nulle envie de rire...

11

À l'heure du bilan, ma conclusion est que Bourguiba n'a pas été respectueux des libertés individuelles, mais il a œuvré profondément à débarrasser les esprits du prêt-à-penser, des préjugés métaphysiques et des scories de la tradition. Au cours de son dernier exil, des bribes de ses réactions nous parvenaient par des chemins de traverse. Les cinq appels à la prière retransmis à la radio, sa radio, le retour à la ro'ya pour déterminer le début et la fin du mois de ramadan, l'islamisation des programmes. Même Rtci commençait à s'enturbanner. Et tout cela le révoltait. Que nous reste-t-il du grand visionnaire ? Des acquis précieux à défendre et des mises en garde. Ne jamais baisser la garde. Chez la plupart, tout est vernis prêt à craquer. Les forces obscures sont toujours vivaces et voraces.

12

Dans son remarquable essai, Habib Bourguiba, radioscopie d'un règne, (Déméter, Tunis, 2012), le Malraux du leader, Chedli Klibi, écrivait en toute lucidité, en toute amertume : «*Dois-je ajouter aussi, par acquit de conscience, pour ce que la mienne peut m'imputer à manquement envers un leader qui, lorsque l'âge et la maladie se liguèrent contre lui, ne trouva presque personne, parmi ses proches amis, pour le conseiller, ni parmi ses partisans pour le défendre.*» Cette

pathétique assertion sonne comme un sujet de dissertation politique. ■

A.K.

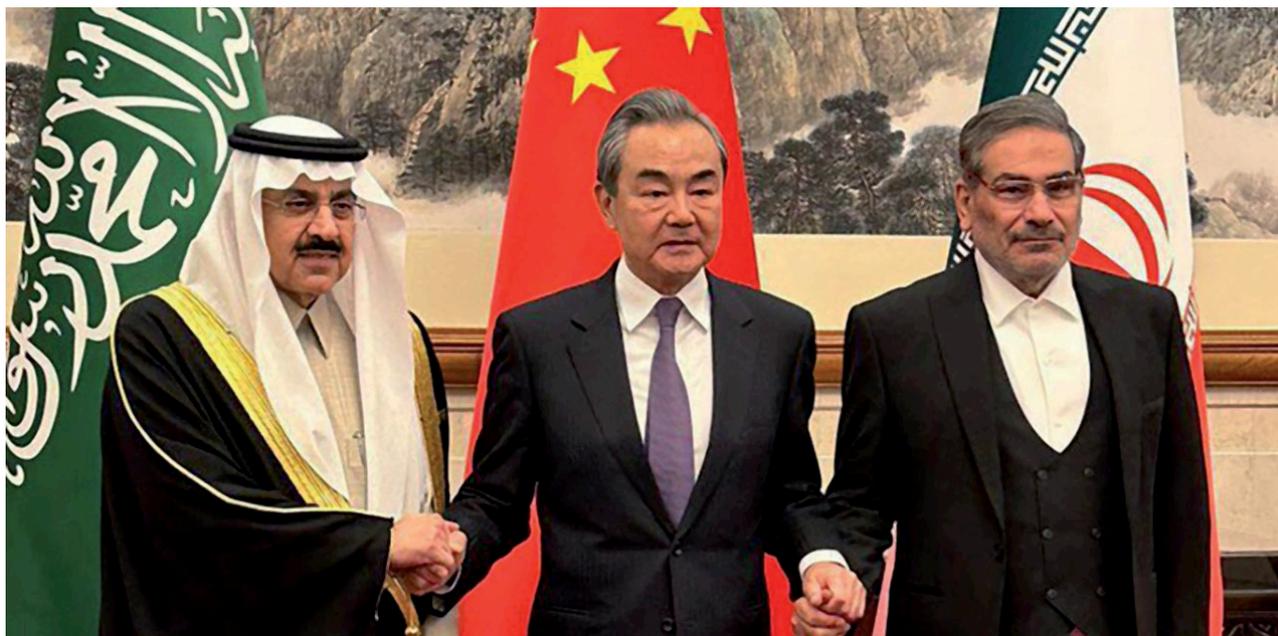
DES APPARTEMENTS S+2 / S+3
À VENDRE

Résidence
Onyx *Chotrana I*



Arabie saoudite - Iran

Une véritable «chinoiserie diplomatique» !



Dans le discours qu'il a prononcé à la cérémonie d'ouverture du premier Sommet Chine-Etats arabes tenu le vendredi 9 décembre 2022 à Riyad, le président chinois Xi Jinping a affirmé que les Chinois et les Arabes «doivent préserver la paix dans la région et réaliser la sécurité commune». Pour ce faire, il a souligné que «la Chine soutient les efforts des Etats arabes pour promouvoir le règlement politique des dossiers brûlants et épineux par la sagesse arabe et bâtir une architecture de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable au Moyen-Orient. Elle exhorte la communauté internationale à respecter le rôle des peuples du Moyen-Orient en tant que maîtres de leurs propres affaires et à apporter des énergies positives à la sécurité et à la stabilité dans la région». Et d'ajouter : «La Chine sera heureuse de la participation des Etats arabes à l'Initiative pour la sécurité mondiale et entend continuer d'apporter sa sagesse à la promotion de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient».



• Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Pour ceux qui ont attentivement écouté, ou minutieusement lu ces affirmations, l'annonce, le vendredi 10 mars 2023, du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran, sous l'égide de la Chine, n'était pas surprenante.

Par contre, elle l'était pour ceux qui croyaient que les paroles du président Xi Jinping n'étaient qu'une simple déclaration d'intention, qu'elles n'allaient pas être mises en pratique, et surtout qu'elles n'allaient pas porter leurs fruits de sitôt.

C'est, peut-être pourquoi l'on s'accorde à considérer que le rapide aboutissement des efforts de la Chine à ce résultat remarquable, qui est, en l'occurrence, la reprise des relations diplomatiques entre Riyad et Téhéran, après une rupture des liens qui a duré plus de sept années, et la réouverture des représentations diplomatiques des deux pays dans un délai de deux mois, constitue un véritable exploit chinois, ou ce que j'appellerai une véritable «chinoiserie diplomatique».

Outre qu'elle est un succès personnel et significatif pour le président Xi Jinping qui a été reconduit le jour même de son annonce pour un troisième mandat, cette «chinoiserie» marque l'amorce d'un tournant géopolitique important au Moyen-Orient et dans le monde.

Sur le plan régional, tout d'abord, elle confirme l'ascension de la Chine en tant qu'acteur stratégique au Moyen-Orient. Cette ascension intervient, selon les dires du président chinois, «au moment où le monde est entré dans une nouvelle période de turbulences et de transformations, le Moyen-Orient traverse de nouveaux changements profonds, et les peuples arabes aspirent plus ardemment à la paix et au

développement et lancent un appel plus fort à l'équité et à la justice».

La Chine, a-t-il affirmé, «soutient les efforts des Etats arabes pour explorer en toute indépendance une voie de développement adaptée à leurs conditions nationales et prendre fermement en main leur propre destin». Convaincue que «la sécurité est le fondement du développement et que la stabilité est une condition préalable à la prospérité», comme l'a si bien réaffirmé son président le jour de sa reconduction pour un troisième mandat, il était tout à fait normal que la Chine ait cherché à aider à la stabilisation du Moyen-Orient en rapprochant l'Arabie saoudite et l'Iran avec qui elle entretient des relations cordiales et qui sont ses principaux fournisseurs en hydrocarbures.

A cet égard, il faut rappeler que Beijing a signé en mars 2021 un vaste «accord de coopération stratégique» pour une durée de vingt-cinq ans avec Téhéran dans des domaines aussi variés que l'énergie, la sécurité, les infrastructures et les communications...

De même, depuis la visite officielle que le président Xi Jinping lui a rendue en janvier 2016, dans le cadre d'un périple qui l'a conduit également en Égypte et en Iran, l'Arabie saoudite est devenue un «partenaire stratégique intégral» de la Chine, et est intégrée à son projet d'investissements internationaux des «nouvelles routes de la soie». Ce partenariat a été consolidé en décembre dernier, lors de la visite du président Xi Jinping à Riyad, à la faveur du renforcement de la coopération entre les «nouvelles routes de la soie» et le programme de modernisation du royaume «Saudi Vision 2030».

Outre qu'elle a été facilitée par le double partenariat stratégique qui lie la Chine à l'Arabie Saoudite d'une part et à

l'Iran d'autre part, la médiation chinoise a eu le vent en poupe grâce à plusieurs autres circonstances favorables qui lui ont permis de donner à ses relations avec les pays de la région traditionnellement fondées sur les échanges économiques, une dimension politique et diplomatique. Il s'agit notamment :

- du désir de l'Arabie Saoudite de mettre en avant ses propres intérêts, et de diversifier ses partenariats internationaux comme un outil susceptible de lui procurer une certaine autonomie stratégique vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Occident,
- de la distanciation de plus en plus prononcée entre Riyad et Washington ainsi que de l'attitude de défiance manifestée par le prince héritier Mohammed Ben Salman à l'égard des Etats-Unis et de l'administration du président Joe Biden qui, faut-il le rappeler, a promis en 2020, lors de sa campagne électorale, de faire du prince héritier saoudien «un paria» international à cause de l'assassinat du dissident saoudien Jamal Khashoggi, en 2018.
- Des craintes de l'Arabie saoudite et des pays du golfe provoquées par la débâcle américaine en Afghanistan et le désengagement progressif des Etats-Unis de la région du Moyen-Orient, tout en restant arrogants et cruellement intransigeants sur la question des droits de l'Homme,
- De la volonté du régime iranien qui est en proie, depuis plusieurs mois, à une forte contestation populaire sur le plan interne, d'éviter de se retrouver de plus en plus isolé sur la scène internationale.

D'autre part et sur le plan mondial, par cette médiation réussie, la Chine donne un début de substance à son «Initiative pour la sécurité mondiale» que le président Xi Jinping a avancée le 21

avril 2022, dans son discours inaugural lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence annuelle 2022 du Forum de Boao pour l'Asie. Le 21 février 2023, le ministre des Affaires étrangères Qin Gang a annoncé, lors de la cérémonie d'ouverture du «*lanting Forum*» tenu à Beijing sous le titre «*l'Initiative pour la sécurité mondiale: la solution de la Chine contre le dilemme de la sécurité*», la publication officielle par la Chine du Document conceptuel de cette Initiative qui, a-t-il déclaré, «*adhère au concept de sécurité commune, globale, coopérative et durable, et préconise une nouvelle voie de sécurité fondée sur le dialogue plutôt que la confrontation, le partenariat plutôt que l'alliance, et la situation gagnant-gagnant plutôt que la somme nulle*».

Il a par ailleurs indiqué que, jusqu'à présent, plus de 80 pays et organisations régionales ont exprimé leur appréciation et leur soutien à son égard. De même, la normalisation des relations entre l'Arabie saoudite et l'Iran sous les auspices de Beijing constitue un autre signe annonciateur du monde multipolaire en gestation. Elle consacre la montée de la Chine, non plus seulement comme une puissance économique, mais aussi et surtout comme une puissance politique mondiale qui affirme, de plus en plus, sa présence sur la scène diplomatique globale. A ce propos, il faut noter qu'en même temps qu'elle menait sa médiation entre l'Arabie saoudite et l'Iran, Beijing a proposé, fin février dernier, un plan de paix pour le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Ce plan a été au centre des discussions du président Xi Jinping avec son homologue russe Vladimir Poutine lors de sa récente visite à Moscou.

S'agissant, maintenant, des retombées que cette nouvelle «*chinoiserie diplomatique*» pourrait avoir sur le

Moyen-Orient, il faut dire qu'elle rebat toutes les cartes dans cette région particulièrement sensible. Certains analystes y voient même l'amorce d'un tournant géopolitique. D'ailleurs, le chef de la diplomatie iranienne, Hossein Amir Abdollahian, a affirmé que «le retour à des relations normales entre Téhéran et Riyad offre de grandes possibilités aux deux pays, à la région et au monde musulman».

En effet, elle pourrait permettre :

- d'atténuer la rivalité entre l'Arabie saoudite, leader du monde musulman sunnite, et l'Iran, leader du monde musulman chiite,
- de rendre possible une ère de détente et de paix au Moyen-Orient qui a été pendant longtemps le théâtre de crises, d'affrontements et de conflits,
- de contribuer à la désescalade des tensions et au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région en lui évitant de nouveaux conflits directs ou par procuration,
- de faciliter la résolution de certains conflits régionaux, où Riyad et Téhéran soutiennent des forces rivales. En effet, elle pourrait aider à mettre fin à la guerre qui dévaste le Yémen, à trouver une solution à la crise politique qui paralyse le Liban, et à réintégrer la Syrie dans le giron arabe...
- de juguler la tendance de certains régimes arabes à normaliser leurs relations avec Israël qui s'acharne, avec les Etats-Unis, à vouloir élargir les accords d'Abraham à de nouveaux pays arabes, y compris l'Arabie saoudite,
- et enfin de mettre en échec les tentatives des Etats-Unis et d'Israël de créer une coalition régionale contre l'Iran.

Il n'est pas étonnant que, face à toutes ces éventualités, les Etats-Unis et Israël,

qui font tout pour que le Moyen-Orient demeure divisé et instable, se soient indignés de la réconciliation entre l'Arabie saoudite et l'Iran et aient été pris de court par la reprise de leurs relations diplomatiques. En effet, ce retournement de situation fait tomber les calculs d'Israël qui voulait accroître l'isolement de l'Iran en ralliant l'Arabie saoudite.

La normalisation des relations entre l'Arabie saoudite et Israël est maintenant hors de question, et c'est ce qui fait dire à l'ancien Premier ministre israélien Naftali Bennett que l'accord entre Riyad et Téhéran constitue une «*victoire politique pour l'Iran*», qu'il porte un «*coup fatal aux efforts visant à construire une coalition régionale contre l'Iran*» et qu'il est un «*échec lamentable du gouvernement Netanyahu*»...

Cependant et pour conclure, il faut dire que la prudence doit rester de mise, car les protagonistes de la Chine ne manqueront pas de réagir et de tenter de faire échouer la dynamique de rapprochement qu'elle a mise en œuvre dans la région et ce en jouant sur les divergences qui subsistent entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Outre qu'il ne sera pas aisé de vaincre les séquelles des décennies d'hostilité qui les ont séparés, il ne faut pas oublier que le problème du dossier nucléaire iranien demeure entier. En plus, il est à craindre que l'Arabie Saoudite, qui fait de ses relations avec Washington la clé de voûte de sa sécurité et qui reste, de ce fait, fortement dépendante des États-Unis, ne puisse pas aller loin dans la réconciliation avec l'Iran d'une part, et dans le raffermissement de son partenariat stratégique avec la Chine, d'autre part, afin de ne pas attirer les foudres de l'oncle Sam et de ne pas faire l'objet de ses sévères sanctions comme tant d'autres pays dans le monde. ■

M.I.H

MAHINDRA Deals

Du 1er au 31 Mars

Disponible
immédiatement

Le Crossover
parfait pour vos
escapades
en famille



Le mini SUV
le plus vendu
en Tunisie

Un pick-up solide
pour les conditions
les plus difficiles



Des remises exceptionnelles allant jusqu'à 5000 DT TTC

TUNIS

Route de Sousse , GP1 Km7
2033 Megrine
Tél. : (+216) 70 130 060 - 70 130 070
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE

Route ceinture , 4022
Z.I Akouda Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

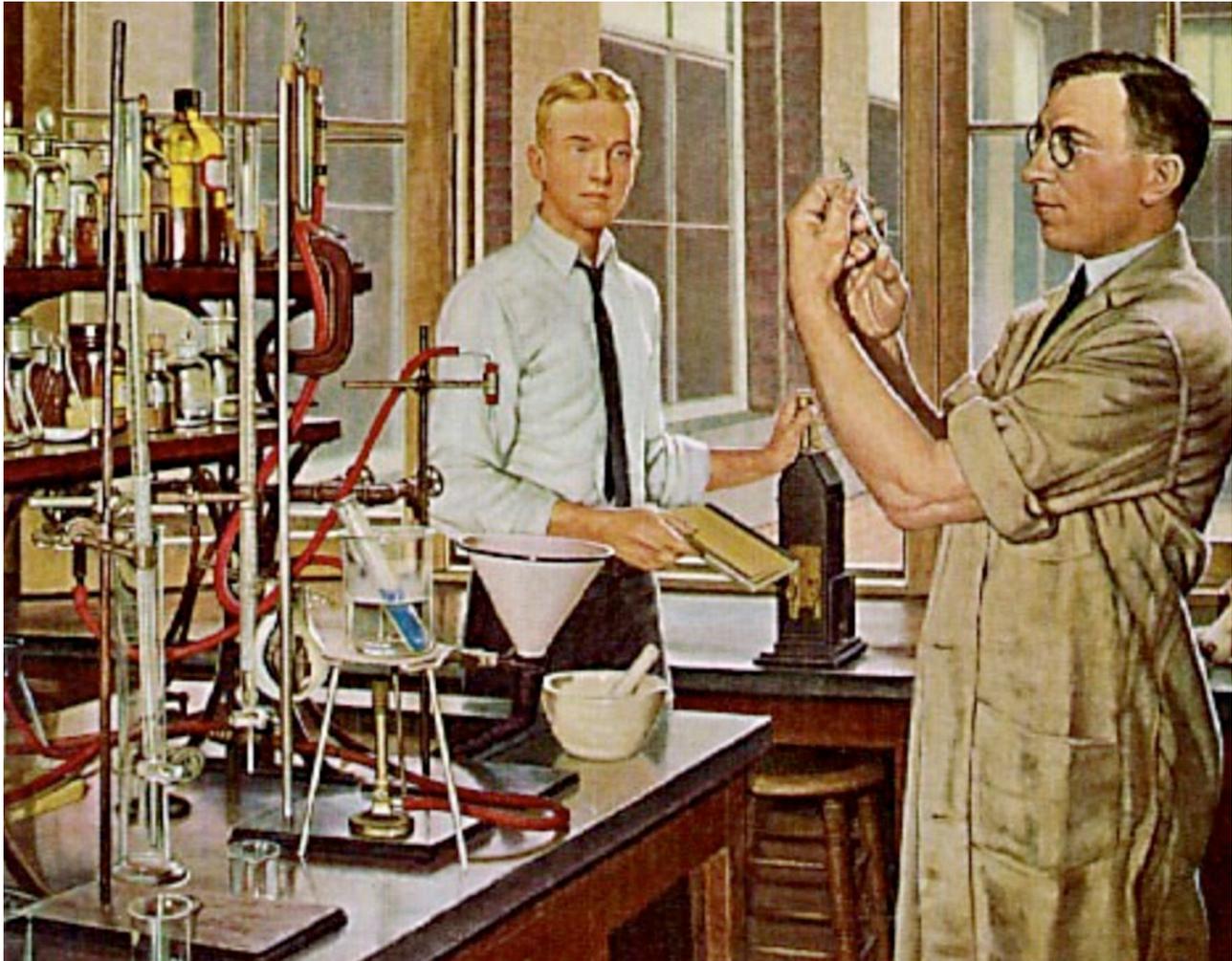
SFAX

Route de Gabes , Boulevard
de l'environnement , Km 2.5 Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES

Route de Tunis Km 0.5 BP 31 - 6001
Hached Gabes
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Les cent ans de l'insuline



• Par Mohamed Larbi Bouguerra

Avant la découverte de l'insuline, avoir le diabète de type 1 était une condamnation à mort sans appel. Mais les choses ont commencé à changer le 11 janvier 1922. Ce jour-là, le jeune Léonard Thompson, âgé de 14 ans, devint la première personne atteinte de diabète à recevoir une injection d'un extrait de pancréas de chien. Aujourd'hui, nous savons que cet extrait contenait de l'insuline.

Ce premier extrait n'était pas très pur et, même si la concentration du sucre dans le sang du jeune malade a accusé une légère décrue, au total l'expérience se révéla décevante. Deux semaines plus tard, Léonard reçut une nouvelle injection d'un extrait mieux purifié. Les résultats furent plus prometteurs. Au cours de ce mois de janvier 1922, six autres personnes atteintes de diabète reçurent des injections de l'extrait canin et leur taux de sucre dans le sang diminua.

L'insuline sauve des vies

Les historiens considèrent que ces essais, réalisés à l'Université de Toronto (Canada), ont marqué le début d'un traitement vital, salvateur pour les diabétiques de type 1 et ont amélioré la santé des diabétiques de type 2.

L'insuline a d'abord été utilisée pour traiter le diabète de type 1.

Cent ans, c'est assurément un bel âge... qui n'empêche pas les recherches de se poursuivre à l'orée du second siècle de cette hormone. Pour en améliorer les performances, médecins, chimistes, biotechnologues, ingénieurs... sont toujours à la tâche pour produire de plus grandes quantités de cette hormone, pour qu'elle agisse plus vite et sur de plus longues périodes de temps. Ils innovent pour mieux contrôler la glycémie et réduire les épisodes hypoglycémiques si angoissants. Depuis la première dose d'insuline injectée à Léonard, en cent ans, cette hormone est aujourd'hui bien connue. Les scientifiques ont purifié, identifié et caractérisé ce peptide. Ils ont élucidé le rôle qu'il joue dans le métabolisme du glucose, ils ont développé des process biotechnologiques pour une production en grandes quantités et ont mis au point des analogues plus performants.

L'insuline est l'hormone sécrétée par une structure particulière du pancréas : les cellules β des îlots de Langerhans. Cette sécrétion vient en réponse au glucose dans le sang. Chez une personne non diabétique, l'insuline est sécrétée de manière continue. Elle régule le métabolisme des sucres (carbohydrates), des graisses et des protéines.

L'insuline est un peptide (petite protéine) formé de 51 acides aminés répartis sur deux chaînes A et B reliées par des ponts disulfure.

La science a beaucoup fait, depuis 1922, pour percer les secrets de cette hormone essentielle.

Des recherches continues

Ainsi, le biochimiste britannique Frederick Sanger a réalisé la séquence de l'insuline en 1955, première protéine à être séquencée. Sanger a été couronné par deux Prix Nobel de chimie, un cas très rare.

En 1963, l'Allemand Johannes Meienhofer et son équipe à Aix-la-Chapelle (Allemagne) ont réalisé la synthèse de l'insuline au laboratoire.

En 1969, la chimiste britannique Dorothy Crowfoot Hodgkin et son équipe en ont déterminé la structure cristalline aux rayons X.

Dans les années 1960, la firme pharmaceutique américaine Eli Lilly avait besoin du pancréas de 56 millions d'animaux (porc et/ou vache) pour répondre à la demande croissante d'insuline du marché américain. Une course frénétique s'engagea entre les mastodontes de la recherche - Université Harvard, Université de Californie à San Francisco - et la compagnie de biotechnologie Genentech qui ne comptait que 12 employés.

En 1978, cette dernière utilisa la technologie de l'ADN recombinant pour produire de l'insuline en utilisant la bactérie E. Coli. Ce fut la première protéine humaine produite par bio-engineering.

En 1982, Eli Lilly utilisa le procédé Genentech pour produire de l'insuline humaine mise sur le marché sous le nom Humulin. En 1996, la multinationale américaine commercialisa le premier analogue autorisé de l'insuline, vendu sous le nom Humalog, et dont la séquence modifiée d'acides aminés permet d'agir plus vite que l'insuline native. L'insuline d'origine animale disparut complètement des pharmacies et, avec elle, les cas d'allergie qu'éprouvaient certains diabétiques.

Cependant, malgré ces nombreuses avancées, les chercheurs, tant à l'Université que dans l'industrie pharmaceutique, continuent de ferrailer ferme pour améliorer l'insuline et en optimiser le bénéfice pour les malades. *«Il y a autant à faire chimiquement avec l'insuline aujourd'hui qu'il n'y en a jamais eu dans son histoire»*, assène Richard D. Di Marchi, professeur

de chimie à l'Université de l'Indiana (Etats-Unis). Il affirme: «Bien qu'il s'agisse d'une substance miraculeuse, c'est une drogue imparfaite selon les normes conventionnelles.» Son index thérapeutique est, en effet, étroit. Cet index est la différence entre la dose efficace et la dose toxique. Dans le cas de l'insuline, «trop peu» ou «trop» sont également dangereux. Si le patient prend trop peu d'insuline, il ne métaboliserait pas efficacement le glucose ; ce qui peut conduire, sur le long terme, à des difficultés cardiovasculaires ainsi qu'à des atteintes nerveuses et rénales. Mais s'il prend trop d'insuline, il court le risque de l'hypoglycémie et peut se retrouver aux urgences de l'hôpital, voire tomber dans le coma et mourir si on ne prend pas en main la situation à temps. Aucune des insulines sur les rayons des pharmacies n'est parfaite et le risque hypoglycémique plane toujours.

En règle générale, l'insuline est injectée dans le tissu adipeux, sous la peau. Avant de commencer à agir, elle doit passer dans la circulation sanguine. Même les préparations rapides de l'hormone prennent 15 minutes avant de se mettre à l'œuvre pour agir durant 3 à 4 heures après administration. Les travaux actuels visent à accélérer l'action de l'hormone et à la stopper plus vite. La difficulté tient au fait que l'insuline se trouve sous la forme d'une sorte de pelote de laine amalgamant plusieurs unités (six généralement appelée hexamère) et que, pour agir, elle doit prendre la forme monomère qui est la seule active, d'où le délai de 15 minutes signalé plus haut, temps nécessaire à la dissociation de l'hexamère en monomères actifs. Des recherches sont en cours pour la mise au point d'une insuline monomérique ultrarapide dans les cinq prochaines années.

De même, les multinationales Novo Nordisk et Eli Lilly travaillent à mettre au point une insuline hebdomadaire, à combiner avec une insuline au moment du repas pour les personnes souffrant de diabète de type 1 ou seule pour celles souffrant de diabète de type 2. L'insuline hebdomadaire, appelée lcodec, de Novo Nordisk, est en phase 3 des essais cliniques. On cherche des investisseurs pour faire avancer les travaux. La firme californienne Zenomics estimait le marché du diabète en 2020 à 39 milliards de dollars. Cette compagnie pharmaceutique est en train de développer un système innovant d'administration de l'insuline. Il s'agit d'un patch

intelligent de la taille d'une pièce de monnaie, muni de microaiguilles remplies d'insuline, réagissant au glucose et contrôlant la livraison de l'hormone. Ce patch régule ainsi le taux de glucose dans le sang des gens atteints de diabète. Zhen Gu, de l'Université de Zhejiang en Chine, fondateur de Zenomics, et son équipe ont essayé ce dispositif sur des cochons diabétiques. Ils pensent que ce dernier améliorera la vie des malades qui doivent habituellement s'injecter avant les repas et manger assez tôt pour éviter l'hypoglycémie. Il suffit à présent d'appliquer le patch avant le repas mais le patient a plus de flexibilité pour ses heures de restauration. Zhen Gu affirme que son dispositif a une réponse rapide, qu'il est facile à manier par le patient, qu'il réduit le risque d'hypoglycémie et qu'il est indolore car il n'y a pas de prise de sang.

Que l'insuline agisse vite ou lentement ou en réponse au glucose, bien des chercheurs aimeraient la fournir oralement aux patients plutôt que via une injection. Mais jusqu'ici, la biodisponibilité – la quantité du médicament qui se retrouve dans la circulation sanguine - a toujours été un tel obstacle que certaines firmes de premier plan ont renoncé à continuer l'exploration dans ce sens car la biodisponibilité stagnait à moins de 10%. Il existe quand même des structures de recherche qui ne se résignent pas à abandonner cette voie.

Les investigations futures pourraient s'orienter vers une combinaison de l'insuline à d'autres hormones. Ainsi, l'amyline est produite par les cellules β en même temps que l'insuline. Il en résulte que les patients souffrant de diabète de type 1 manquent aussi d'amyline. L'idéal serait donc de fournir simultanément les deux hormones comme le fait le pancréas.

D'autres cellules pancréatiques libèrent du glucagon, une hormone hyperglycémisante qui est souvent utilisée pour secourir un malade en proie à une crise d'hypoglycémie. Certains essayent de mettre au point des co- formulations qui tentent de copier le complexe contrôle métabolique du corps humain.

L'insuline a beau avoir cent ans, les chercheurs n'arrêtent pas de demander à la vieille dame d'autoriser des innovations. ■

Md.A.B.G.



GEELY

The power of technology The art of security

Garantie 5 ans ou 150 000 KM



www.geelytunisie.com

COOLRAY

 70 131 000

SOTUDIS ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

Imène Souid

La nouvelle maire d'Orly



En débarquant à l'aéroport d'Orly, les passagers tunisiens retrouveront dans la région un air de famille. La nouvelle maire d'Orly n'est autre qu'Imène Souid, native de Sayada, au cœur du Sahel. Elle vient d'être élue, samedi 11 mars dernier lors d'un conseil municipal extraordinaire, succédant à Christine Janodet qui a démissionné de ses postes de maire et de conseillère départementale du Val-de-Marne à la fin de l'année dernière.

Quel chemin d'excellence parcouru par Imène Souid ! Ses parents s'étaient établis en France au début des années 1980, alors qu'elle n'avait que 4 ans, en choisissant de s'installer dans la proche banlieue parisienne. Puis, ils se fixeront à Orly, pour ne plus la quitter. Ils sont quatre enfants dans la famille, deux garçons et deux filles. Tous se frayeront leur voie. Sa sœur Sihem fera une fulgurante carrière dans les médias, les relations presse et les affaires publiques.

Imène suivra ses études à Orly, puis au lycée à Villeneuve-le-Roi, avant de rejoindre l'UIT de Sceaux. Décidée à commencer à travailler, elle reprendra ses études et décrochera un mastère en droit et gestion des collectivités territoriales (2014). Entretemps, Imène Souid mettra un pied à l'étrier municipal un peu par hasard au début, et par conviction après. Et réussira les concours pour rejoindre la fonction publique territoriale, depuis 2011.

Cette mère de trois enfants, indépendante de tous partis et se déclarant citoyenne engagée, avait en 2008 un premier garçon à l'école. En tant que parent d'élève, elle s'intéressait beaucoup au déroulement de la scolarité sous tous ses aspects et échangeait beaucoup avec le maire de l'époque, Gaston Viens. Appréciant son engagement, le maire lui demandera de se joindre à sa liste lors des élections. Elue. En 2009, le maire passera la main à Christine Janodet qui lui confiera une délégation pour les écoles maternelles. De toute son énergie, Imène s'attellera à la tâche. Réélue en 2014, Christine Janodet lui proposera de devenir adjointe au maire en charge de l'éducation et de l'enfant. Son périmètre sera élargi, après les élections de 2020, pour s'étendre à la petite enfance, la restauration scolaire et l'entretien des services, pour ce qui est bâtiments publics.

Lorsque Mme Janodet décidera de se retirer, c'est tout naturellement à Imène Souid qu'elle pensera pour transmettre le témoin. Dans une large appréciation. «*Nous avons une bonne équipe et de beaux projets à réaliser, confie à Leaders la nouvelle maire d'Orly. C'est une expérience exceptionnelle que j'ai la chance de vivre.*»

Comme les autres membres de sa famille, Imène Souid garde des liens forts avec la Tunisie et Sayada. «*Je garde des liens avec la famille et les amis, nous dit-elle. J'y vais souvent.*» ■



Lu pour vous

Yadh Ben Achour

L'éthique des révolutions

54



L'éthique des révolutions

De Yadh Ben Achour
Éditions de la Maison des
sciences de l'homme, Paris



Yadh Ben Achour

L'éthique des révolutions

Les révolutions sont-elles mues par une éthique ? C'est à cette interrogation que s'emploie à répondre Yadh Ben Achour dans un nouvel ouvrage sous le titre de *L'éthique des révolutions*, paru aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Tour à tour, l'auteur traite de la genèse et la problématique du concept de révolution, des causalités, des finalités et de la phénoménologie, de l'éthique des révolutions démocratiques, des révolutions et les religions et des révolutions serviles et indépendantistes. Il réserve la dernière partie aux révolutions africaines et dans le monde arabe.

Extraits

A première vue, éthique et révolution n'appartiennent pas au même registre conceptuel. L'éthique est un acte de pensée en vue du bien-agir, la révolution, un fait historique. Et d'un fait, qu'il soit de nature ou d'histoire, on ne peut déduire, enseigne la philosophie, une prescription à caractère éthique. Une révolution, par ailleurs, c'est la confrontation des droits et des intérêts, la guerre des statuts et des positions. Elle s'achève toujours par une inscription au grand compte des pertes et des profits. Les idéaux, les prescriptions et les ordres moraux n'y ont pas cours.

Qui pourrait cependant discuter le fait que toutes les révolutions, depuis l'antiquité la plus éloignée jusqu'aux récentes révolutions africaines et dans le monde arabe, tentent de répondre à cette question lancinante de l'histoire humaine : comment en finir avec la servitude, la pauvreté, l'humiliation, la discrimination qui semblent éternellement coller à l'histoire des sociétés dans leur fonctionnement interne aussi bien que dans leurs rapports mutuels ? Comment assurer l'équilibre optimal des intérêts et la justice des partages ? Que faire pour soulager ou supprimer la condition souffrante ?

La révolution, dans son concept, vient répondre à ces questions majeures, qu'elle se révèle sous les traits d'une révolution servile ou indépendantiste, sociale, politique ou religieuse. Les révolutions sollicitent l'éthique et cette dernière anime leur dynamique.

Chaque révolution en effet prétend ouvrir les portes d'un monde nouveau avec des principes en vérité aussi anciens que notre Terre. Toutes les figures prophétiques ou sapientiales, les utopiens eux-mêmes, tous les chefs des révolutions serviles, tous les héros des révolutions indépendantistes, tous les révolutionnaires modernes, n'ont fait que rappeler, contre les défaillances de notre mémoire et les ravages de notre volupté, ces mots d'une profondeur et d'une simplicité verlainiennes : dignité, liberté, égalité, fraternité.

Dans le monde islamique, le fait révolutionnaire, désigné en général par *thawra*, est appréhendé par les classes de l'orthodoxie (gens du pouvoir, gens du savoir et peuple majoritaire des croyants), comme

hérésie, *zandaqa*, crimes d'insoumission, *'isyân*, déviance, *khurûj*, discorde, *fitna*, renversement, *intifâdha*, guerre interne, *harb ahliyya*. Une révolution est l'incarnation du mal, la désinstauration du monde établi par le Créateur. Pour lui plaire, il est impératif de restaurer l'ordre initial de la nature des choses. Cela n'a pas empêché les révolutions de rythmer la longue histoire de la civilisation islamique...

Le phénomène révolutionnaire est, oserai-je dire, l'un des plus vieux instituants de notre monde, depuis Abel, le premier révolutionnaire de nos légendes monothéistes.

Cette portée éthique des révolutions doit être cependant abordée avec prudence. En effet, une révolution ne profite pas à tous. Elle n'a de sens que pour ceux qui en profitent directement, n'est pas porteuse de valeurs pour tous. Ni les esclaves, ni les amérindiens, ne profitèrent de la révolution américaine ; ni les paysans, sauf rares exceptions, ni les ouvriers, de la Révolution française qui eut par ailleurs le mérite d'être abolitionniste ; ni les Algériens, après les révolutions de 1830 et de 1848. C'est cependant à la suite d'une longue évolution historique que toutes ces victimes finirent par retourner les idéaux révolutionnaires contre leurs bénéficiaires, pour réclamer les mêmes droits à leur profit. Démarche classique en histoire. L'éthique impuissante, vaincue, n'avertit pas de ses retours et ne sonne pas avant d'entrer.

Chaque révolution a ses Lumières. Je traduis : son « Au nom de quoi ? », jeté à la face du dictateur, du maître de la terre ou des êtres, de l'exploiteur du travail d'autrui, du conquérant...

Cette éthique des révolutions inspire l'histoire, lui donne des directions, détrône rois et empereurs, renverse les souverainetés, anime les résistances et les sacrifices, alimente les colères. S'il est vrai que notre monde est un océan de malheurs et d'injustices, de calculs et d'intérêts « bien compris », nous observons que, à l'intérieur même des invincibles vagues de sa fureur, le combat contre la souffrance est un combat toujours ressuscité, à peine murmurant victoire, toujours criant espérance, car, n'étant jamais atteint par la défaite, pour lui, la mort n'existe pas.

Liberté

Yadh Ben Achour a inséré en guise de prologue de son ouvrage, un poème de son inspiration :

*De l'être, insécable moitié,
Tu es la fibre première,
Le cosmos et le terroir
Et la chair de ma pensée,*

*Tu es la joie perpétuelle
De la remontée dans l'histoire,*

*Sapientiale exaltation,
Jouissance,
Volcanique coulée,
Espérance,
De toutes nos révolutions.*

*Tu es élue par des seigneurs,
Des sujets sans nul maître,
Tatouant ces mots sur leurs cœurs :
«Tout en nous est majesté».*

*Tu es la reine du voyage,
L'année lumière de mon temps,*

*La force de mon Mi'râj⁽¹⁾
La nudité de l'étant.*

*Tu es le chant et l'extase
L'universelle élévation,
Bûrâq⁽²⁾ ailé fendant le ciel
De mon ultime occultation.*

*Tu es la magique potion
De ma régénération,
La divine incantation
De l'Injîl⁽³⁾ et du Coran,
L'Isrâ⁽⁴⁾ vers l'immense apanage*

*De toutes mes visitations⁽⁵⁾
Avec les prophètes et les sages
Qui possèdent entre leurs mains
Les divans de ton message.*

*Liberté originelle,
Tu es l'aînée de tous les dieux
Bénissant les fruits de ton sein.*



1. En islam, l'ascension céleste du Prophète après le voyage nocturne (voir la note 4).
2. En islam, le cheval ailé portant le Prophète vers le ciel.
3. L'Évangile en arabe.
4. L'Isrâ, en islam, est le voyage nocturne du Prophète de la Mecque à l'esplanade du Temple.
5. Sur la Visitation de Marie à Élisabeth, voir Luc 1, 39 à 45

الحوكمة والتنمية والديمقراطية



La gouvernance,
le développement
et la démocratie
De Riadh Zghal

35 DT
Seulement



Volume : 368 pages • 132 photos • Format : 15 x 23 cm

Bon de commande

Dix
exemplaires
et plus
30 DT
(le livre)

Offre
spéciale

Moins de 10 exemplaires x 35 DT Total

10 exemplaires et plus x 25 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

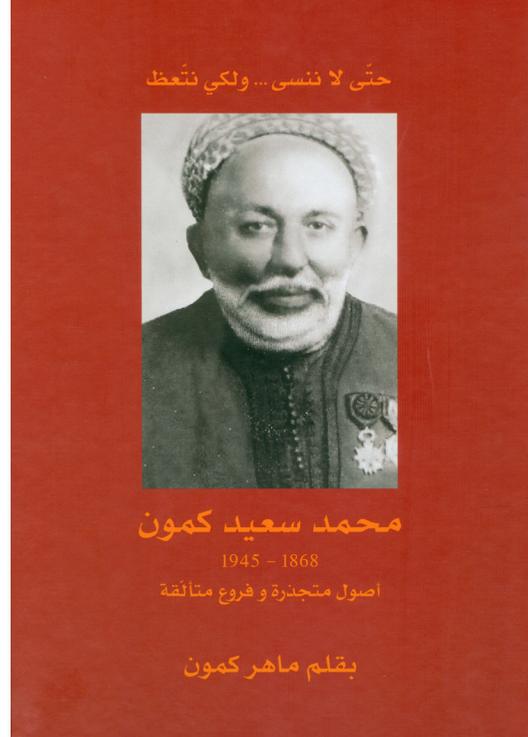
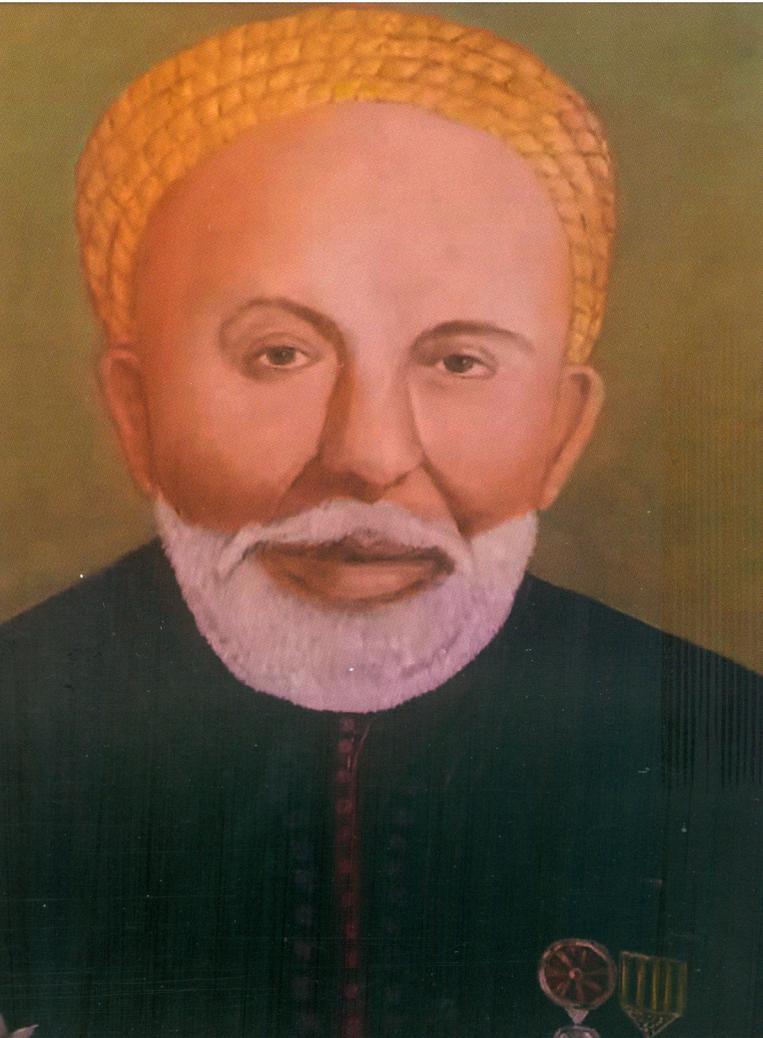
- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333

www.leaders.com.tn



**Mohamed Said
Kamoun**
de Maher Kamoun
2023, 90 pages, 40 DT



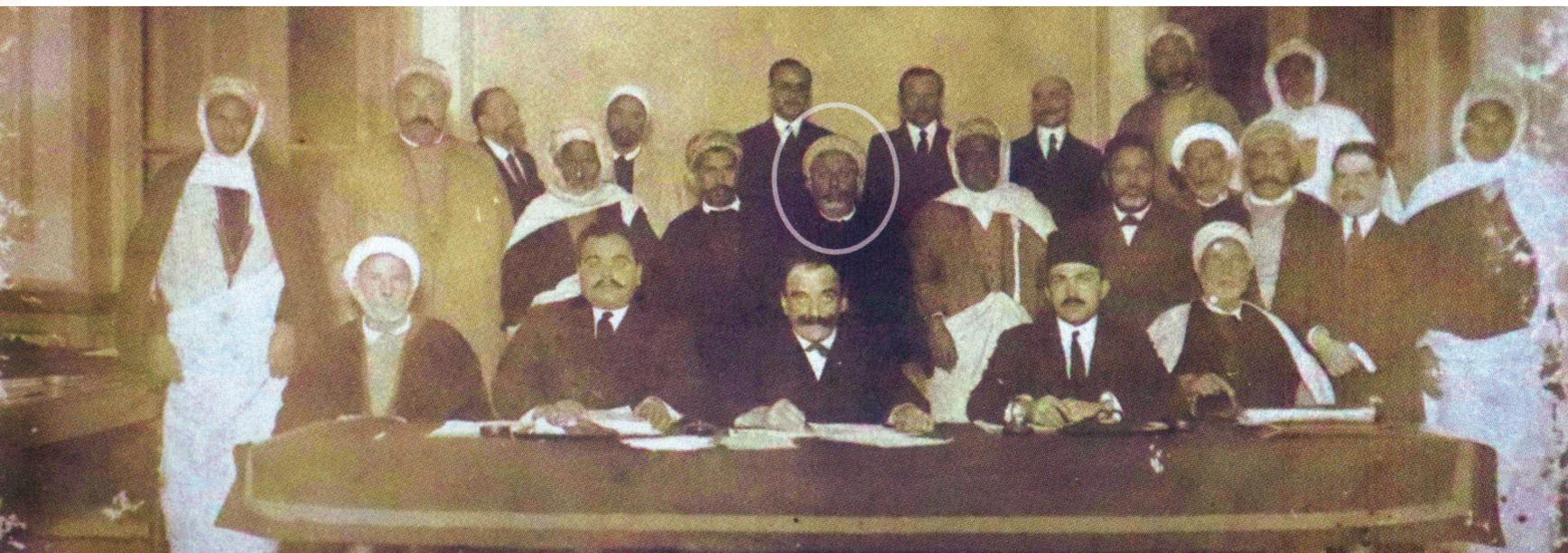
Mohamed Said Kamoun

Comment naît modestement une famille qui deviendra grande et marquera son époque ? Le parcours de Mohamed Said Kamoun (1868 -1945), illustre figure sfaxienne, nous en offre une belle illustration. Autodidacte et avec de maigres ressources, il s'était lancé dès sa prime jeunesse dans le commerce jusqu'à élargir ses horizons aux pays du Levant, investissant ses économies dans l'agriculture puis l'extraction de l'huile d'olive, et autres activités. Sa réputation de sagesse, de droiture et de bonté lui vaudra de faire partie de la Commission consultative (1907), du conseil municipal de Sfax (1912) et du Grand conseil (1922). Une véritable saga et une grande leçon de vie que restitue avec talent l'un de ses descendants, Maher Kamoun, féru d'histoire, dans un ouvrage intitulé *Mohamed Said Kamoun, des racines profondes et des branches en distinction*.

Le mérite de cette biographie abondamment illustrée est de ne pas se limiter à l'histoire d'une famille sfaxienne de grande envergure, mais de souligner au fil des générations successives la transmission de valeurs fondatrices. Ces nobles qualités qui ont toujours marqué les membres de la famille depuis plus d'un siècle et demi érigent le travail, l'abnégation et la bonté en principes de vie.

Mohamed Said Kamoun, qui a épousé successivement quatre femmes (suite à des décès), avait eu 8 garçons et 6 filles qui ont donné naissance, à leur tour, à 83 petits-enfants. Ceux-ci n'auront pas moins de 277 descendants parmi lesquels figurent d'illustres médecins, magistrats, avocats, universitaires, chercheurs, enseignants et chefs d'entreprise dans divers secteurs. En partage, ils cultivent de génération en génération les valeurs reçues en legs de leurs aïeuls.

Les origines de la famille Kamoun, rapporte l'auteur, remontent à la



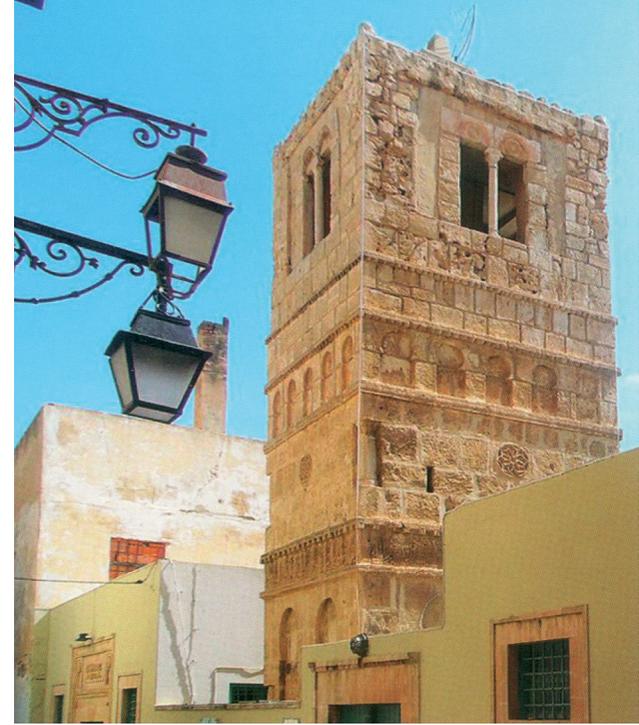
branche des Nouaoula qui, avec les Achech, étaient parmi les premiers habitants de Sfax. Le nom Kamoun s'apparente à celui de la plante herbacée cumin (*Cuminum cyminum*) aux multiples vertus et utilisée pour son goût pour apprêter de nombreux mets. Il sera porté par un saint vénéré dans la région, Sidi Amar Kamoun, fils du Raïes Ahmed Kamoun. Il avait vécu au XVIII^e siècle, du temps des Mouradites, et avait eu le mérite de soigner le Bey Mourad II, tombé malade d'une forte fièvre, lors d'un déplacement à Sfax. Le souvenir de cet ancêtre, Sidi Amar Kamoun, de sa piété et de son accomplissement en faveur des autres restera vivace dans les esprits.

Mohamed Said Kamoun est né en 1868. Il aura ainsi vécu, alors qu'il n'avait que 13 ans, la bataille de Sfax, en juillet 1881, contre le débarquement des forces françaises, et la résistance héroïque des habitants. Ce fort sentiment de patriotisme, profondément ancré en lui, l'animera toute sa vie durant. Très jeune, il décidera d'ouvrir un petit commerce d'épices dans la médina, s'échinant à sélectionner lui-même les

produits, les préparer et les vendre. Rapidement, son commerce, de qualité, connaîtra un franc succès et s'élargira à d'autres villes du pays, d'abord dans les régions du Sud, puis la capitale et le Sahel, où il finira par ouvrir des boutiques à Sousse et Mahdia qu'il confiera à des proches.

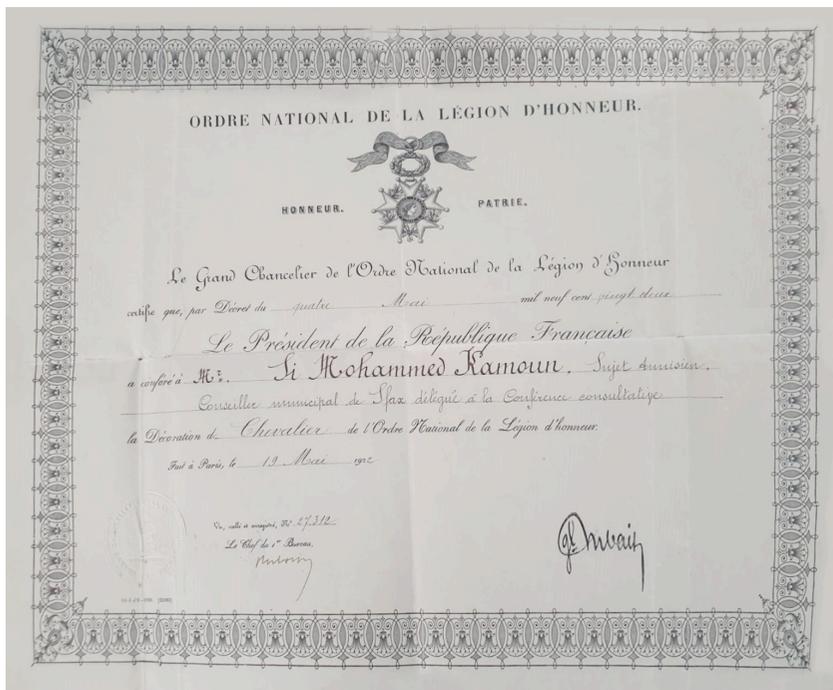
Ce succès incitera Mohamed Said Kamoun à explorer d'autres opportunités commerciales à l'export, comme à l'import, avec l'Europe et surtout l'Alexandrie (en Egypte) et Izmir (en Turquie). Il exportait de l'huile d'olive, des chéchias, des dattes et des épices et importait des tissus, de la soierie, des tapis et autres articles d'ameublement et de décoration.

Réinvestissant sans cesse une grande partie de ses bénéfices, il s'intéressera à l'agriculture, plantant notamment de vastes oliveraies et installera une grande huilerie, restée de référence. Tout en consacrant une bonne partie de ses revenus à des œuvres éducatives (il créera la première école coranique à Sfax, Attahdhib, en 1908), sociales, aux dons et secours.

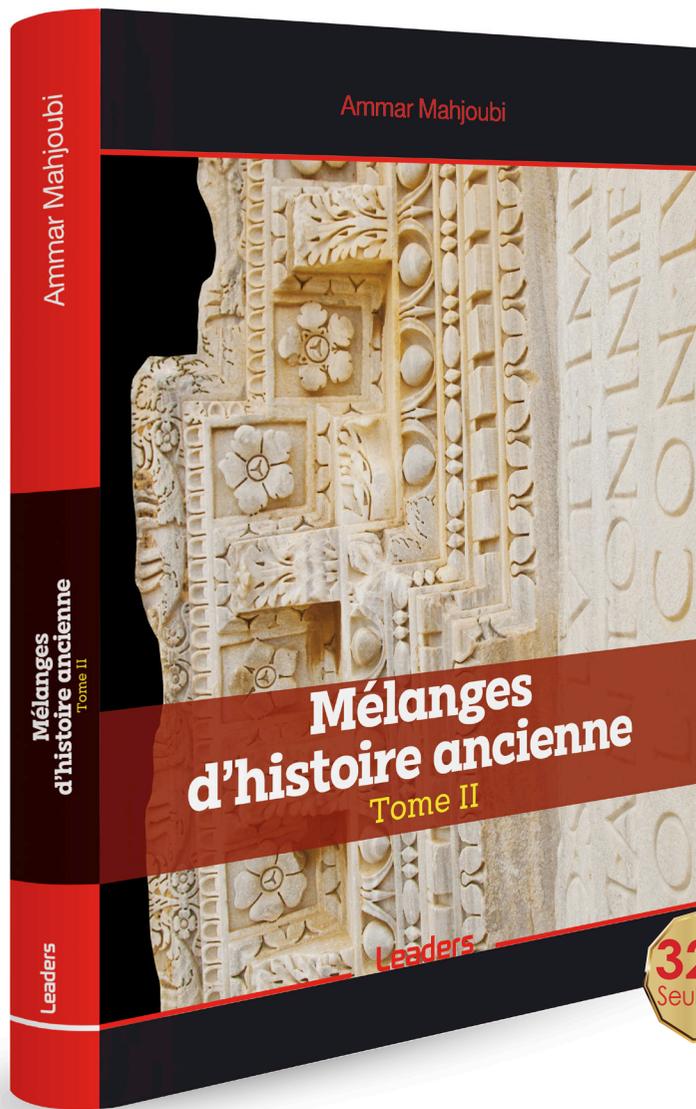


Le secret de la réussite de Mohamed Said Kamoun, non seulement dans ses affaires mais aussi dans sa vie personnelle, repose sur quatre piliers. C'est ainsi qu'il s'est toujours employé à diversifier ses activités et sources de revenu pour amortir toute crise ou mauvaise récolte, suivre de très près l'évolution du marché à travers l'offre, la demande, les quantités et les prix, le respect des engagements et l'aide à autrui. Ces quatre principes serviront de guide à ses descendants qui continuent à les appliquer de génération en génération.

L'ouvrage de Maher Kamoun ne se limite pas au récit de vie de l'illustre aïeul. Il se poursuit en effet avec l'évocation de ses descendants, pour les présenter et faire connaître leurs parcours. Au-delà de la restitution de l'arbre généalogique, on découvre de grandes réussites dans divers métiers et professions, aux quatre coins du monde. De plus, l'abondance de l'illustration en photos et documents vient de son côté ajouter au livre une grande valeur historique. Bien qu'il s'adresse en premier lieu aux membres de la famille Kamoun et celles parentes et alliées, l'ouvrage fait vibrer les cordes identitaires des habitants de Sfax et ravive en eux tant de souvenirs. Plus encore, il cultive des valeurs ancestrales de noblesse, de patriotisme et de bonté. ■



VIENT DE PARAÎTRE



Mélanges d'histoire ancienne

Tome II

Par Ammar Mahjoubi



32 DT
Seulement

Volume : **280 pages** • Format : **15 x 21 cm** • Photos : **40 photos**

Bon de commande

Dix
exemplaires
et plus
25 DT
(le livre)
Offre spéciale

Moins de 10 exemplaires x 32 DT Total

10 exemplaires et plus x 25 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

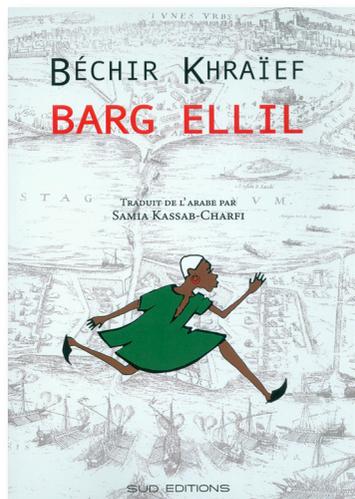
CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

Lu pour vous



Barg Ellil
de Béchir Khraïef
Traduit de l'arabe
par Samia Kassab-Charfi
Sud Editions, 2023,
170 pages, 19 DT



Barg Ellil

S'aventurer à traduire en français un roman major de Béchir Khraïef, *Barg Ellil* ? Il faut tout le courage, la persévérance et le talent de Samia Kassab-Charfi pour y réussir. «Premier roman historique de la littérature tunisienne», comme le souligne Fawzi Zmerli, l'œuvre est aussi immense que son auteur. Béchir Khraïef (1917-1983) y déploie tout son art, sous de multiples facettes, s'appuyant sur une vaste culture, et cultivant le don d'ouvrir des brèches aussi captivantes les unes que les autres. Choissant d'écrire en langue parlée, il construit son roman comme un feuilleton à multiples rebondissements. Tous les ingrédients qui en font la saveur y sont mijotés à feu doux : l'évocation historique, les rapports humains, les coups du destin, l'érotisme ambiant, les clameurs de la ville de Tunis et ses odeurs...

Le personnage de Barg Ellil, conçu par Béchir Khraïef, un esclave noir de dix-sept ans, arrivé à Tunis au début du XVII^e siècle, sera au centre d'un conte où tout se mélange. Ses multiples dons, notamment pour la danse et la musique, sa bravoure et son charme, l'installeront au cœur de la médina. L'auteur ne cessera de peaufiner le portrait de Barg Ellil et de lui faire jouer des rôles qui gardent le lecteur en haleine.

Tout est dans la subtilité, dans l'à-peine dit, le suggéré, très difficile à traduire. Samia Kassab-Charfi n'en sera qu'encore plus déterminée à s'y mettre. Professeure de littérature française et francophone à l'Université

de Tunis et auteure de plusieurs essais, elle connaît bien Khraïef, son œuvre et son univers. Du coup, elle gratifiera le lecteur d'un véritable deux-en-un : la traduction en langue française, d'une très haute facture, précédée d'une présentation analytique instructive. En une dizaine de pages d'une écriture dense et raffinée, elle décrypte l'œuvre sous différents angles et met en valeur toute sa portée.

Le grand mérite de Samia Kassab-Charfi est d'ouvrir à travers cette traduction et cette présentation, à Béchir Khraïef et à son roman, les portes de l'espace francophone. Barg Ellil découvrira ainsi une nouvelle vie... qui le portera loin. ■

Trois questions à Samia Kassab-Charfi



Pourquoi avez-vous choisi ce roman à traduire ?

La première raison en est que l'histoire relatée par Béchir Khraïef dans *Barg Ellil* est en lien avec mon parcours de chercheuse à l'Université de Tunis et notamment avec mon intérêt pour les Amériques noires, ou ce que l'on appelle aussi «Black Atlantic», c'est-à-dire la Traite transatlantique, les sociétés de plantations et l'esclavage dans ces Amériques qui s'étendent depuis le Sud des États-Unis jusqu'à l'Amérique latine en passant par la Caraïbe, les Antilles et l'Amérique centrale.

J'y ai consacré plusieurs essais, dont le dernier paru en 2021 et intitulé *Art et invention de soi aux Antilles*, qui sonde les raisons du bouillonnement de la créativité artistique dans cette région du monde, que j'interprète notamment comme une réponse résiliente à la dépossession vécue dans le passé (esclavagiste). À mes yeux, le personnage si attachant de Barg Ellil est l'un des frères de ces Africains raziés et embarqués vers une destination inconnue, arrachés à leur environnement local, séparés de leur famille et livrés à la violence de l'économie esclavagiste mercantile.

La deuxième raison est l'intérêt même du roman, où s'enchevêtrent plusieurs histoires de protagonistes tous liés au destin de Barg Ellil. L'histoire remonte au passé tunisien, nous fait

plonger dans le XVI^e siècle, lorsque le pays était convoité d'Ouest en Est, tantôt par les puissances ottomanes représentées dans l'œuvre par Khaïr-Eddine Barberousse, tantôt par l'Espagne de Charles Quint, et rappelant ainsi la forte identité méditerranéenne de la Tunisie et les interactions incessantes, souvent faites de violence d'ailleurs, qui l'ont constituée. À ces flux d'Ouest et d'Est vient s'ajouter le flux africain, qui va interagir avec les deux autres... Il faut lire le roman ! Et surtout, tout cela est passé par la plume très talentueuse de Béchir Khraïef, écrivain du Sud tunisien qui maîtrise merveilleusement l'art du récit, l'humour, le plaisir de la transgression. Pour moi, c'est un auteur inégalable sur la scène littéraire tunisienne du XX^e siècle, mais je suis sans doute subjective...

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Sincèrement, je dois avouer que cette traduction n'a pas été de tout repos. Elle a été ardue, d'abord parce que le lexique de Khraïef est d'une grande richesse. Même si le roman peut paraître simplement écrit, il puise dans des registres très variés : celui de l'armurerie, de la psychologie, de l'alchimie, ce qui exige du traducteur qu'il apprenne à maîtriser l'étendue de cette palette, afin de restituer fidèlement la gamme lexicale.

Ensuite, une autre difficulté, et non des moindres, a été de trouver le ton juste : Khraïef alterne, comme vous le savez, entre la langue classique, la fusha, et le dialectal, la derja ; et à chaque fois

qu'il «switche» de l'une à l'autre, le ton change, la note n'est plus la même. Cette hétérogénéité définit la touche stylistique de Khraïef et il fallait réussir à faire passer cette touche de l'arabe au français. Je ne sais pas si j'y suis arrivée comme je le voulais...

Et en définitive, c'est la singularité «tunisienne» du roman qui a été la composante la plus délicate à rendre : c'est la raison pour laquelle, avec l'éditeur, on a choisi de garder tels quels certains noms de rue, de quartiers, de même que certaines appellations typiquement locales...

Quel écho aura cette œuvre dans l'espace francophone ?

Ah, j'espère qu'elle remplira la fonction première pour laquelle elle a été traduite : accroître le nombre des lecteurs de Béchir Khraïef, et ouvrir cette poétique si fascinante à des publics qui ne lisent pas l'arabe ! Et, en l'occurrence, je pense beaucoup à nos amis et frères des pays subsahariens, dont beaucoup sont francophones et ne lisent pas l'arabe. Puisse ce livre leur montrer que la présence «africaine» ne date pas d'hier en Tunisie, et à quel point un écrivain de l'envergure de Khraïef a tenu à donner de ce pays, malgré tous les aléas que traverse le héros, une image de pays somme toute inclusif, où toutes les parts – ethniques, sociales, confessionnelles, identitaires et de genre – ont contribué à la construction de cette nation tunisienne composite. ■



Bonnes feuilles

Une nuit où l'inspiration lui était favorable, la transe l'échauffa tellement qu'il mit en effervescence la pièce avec sa danse, frappant de ses martelets tout ce qui se présentait à lui : les fioles et les crânes, les étagères et les fours, ses propres cuisses ainsi que le chaudron de mercure. Les ombres agrandies tournoyaient en une ronde infernale. Soudain, le chaudron reçut un coup et roula : il se renversa et le liquide se répandit sur tout le sol. Ses pieds en furent brûlés et il ne trouva de refuge qu'en s'agrippant à l'une des étagères, qui céda et s'effondra avec tout ce qui était dessus. C'est là qu'il entendit un rire.

Un rire comme une cascade de perles tombant sur des dalles de marbre.

Levant la tête vers la lucarne, il aperçut le visage d'une femme aussi belle qu'une houri, qui disparut aussi vite qu'elle était apparue, riant dans l'obscurité.

C'étaient les Janissaires, les farouches et nobles janissaires, la fine fleur des soldats ottomans. Ceux-là mêmes dont la réputation de courage et d'endurance s'était répandue dans le monde entier. Ceux-là dont le commandant ne mobilisait que quelques centaines lorsque la situation en aurait exigé pour d'autres des milliers, avec la certitude d'être victorieux.

Toi, l'esclave, tu vaudrais mieux que huit hommes libres. Raconte-moi un peu ton histoire.

Sous le prestige que lui donnaient ses quatre-vingts ans, son dynamisme et sa force lui en faisaient paraître quarante. Son visage rayonnant était paré de la fameuse barbe à laquelle il devait son surnom de Barberousse. Toute la Chrétienté tremblait à la seule évocation de ce nom, et pour sa part, il promettait aux Infidèles l'anéantissement. Dans ses yeux, il y avait tout le bleu de la mer et sa profondeur.

Il était vêtu d'un élégant caftan rouge, broché de fils d'or, qui recouvrait un habit de soie vert et un gilet ouvragé. Sa tête était rehaussée d'un turban de fine mousseline. À la taille, il portait une ceinture de marin où étaient suspendus deux pistolets et

trois dagues génoises en argent ciselé, incrustées de pierres précieuses. Ses pieds étaient chaussés de babouches jaunes brodées.

Il s'élança et n'eut de répit qu'une fois arrivé au pied de la colline de Sidi Belhassen Ecchadli, face au lac. Là, caché entre les massifs de genévriers, il se mit à geindre tel un chiot qu'on aurait séparé de sa mère.

Car il n'avait pas de mère contre laquelle se blottir pour apaiser ses souffrances les plus intimes, une mère qui l'aurait bercé et adouci par sa tendresse ses blessures. Et il n'avait pas non plus de foyer à l'abri duquel dissimuler aux regards moqueurs ses accès nerveux.

Il était Noir. Dans un monde de Blancs. Si seulement il pouvait retourner dans le monde des Noirs ! Dans ces jungles du centre de l'Afrique, et ce village en feuilles de palmier, où sa famille pile les graines de mil en fredonnant des chants plaintifs.

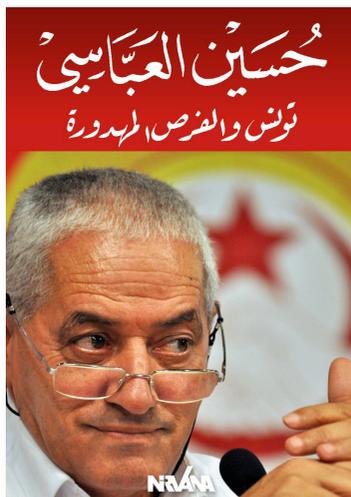
Ces images lui revenaient à l'esprit, du plus loin de la mémoire.

Les cercles conviviaux s'étaient déjà formés, où les langues s'entremêlaient. Les voix des chanteurs commençaient à s'élever, tandis que vibraient les cordes des luths et des guitares et que s'amplifiaient les modulations des flûtes, les percussions battant des mesures différentes.

Il y avait là des Andalous, qui pleuraient l'ancien temps avec des muashshahâts mélancoliques, et des Génois qui reprenaient les sérénades fredonnées sous les balcons des belles, et des marins de Majorque qui entonnaient les chansons des tavernes, et puis les Bédouins de Gammouda jouant de leurs flûtes et poussant leur chant traditionnel.

Aussi, lorsque le Noir apparut, souriant à tous, l'un d'eux s'exclama : – Mais c'est celui qui a affronté le taureau, l'autre jour ! Viens donc, frère, joins-toi à la compagnie.

Lu pour vous



Tunisie, les opportunités dilapidées

de Houcine Abassi
Nirvana, mars 2023,
312 pages, 40 DT

Les mémoires de Houcine Abassi

Révélation des secrets d'un intense combat



Pourquoi Béji Caïd Essebsi, alors Premier ministre, n'a pas tenu à garder le pouvoir en 2011, après l'élection de l'Assemblée nationale constituante, laissant les constituants rédiger la loi suprême, et continuer à exercer ses fonctions ? Houcine Abassi, à peine élu à l'époque secrétaire général de l'Uggt, apporte sa propre réponse. Dans ses mémoires qu'il vient de publier sous le titre de *Tunisie, les opportunités dilapidées* (Editions Nirvana), il révèle son pressentiment. Depuis 2011, Caïd Essebsi, avance-t-il, était en pourparlers avec Ennahdha et notamment son chef, Rached Ghannouchi, répondant souvent à nombre de ses requêtes. *«Il y avait une promesse de Ghannouchi, écrit-il, à ce que Caïd Essebsi devienne président de la République après les élections du 23 octobre 2011, sur proposition de l'Assemblée nationale dès son élection. (...) Ghannouchi voulait garder Caïd Essebsi et le porter à la présidence de la République. Mais, les alliés d'Ennahdha, et essentiellement le CPR, l'avaient catégoriquement refusé, déterminés qu'ils étaient à ce que Moncef Marzouki soit le président, menaçant de rompre toute alliance.»*

Cette révélation, étayée par nombre d'autres faits, fait partie d'une série de témoignages historiques apportés par Houcine Abassi dans ses mémoires. Après un passionnant récit sur ses origines, son enfance et la constitution de sa personnalité, il revient dans quatre grands chapitres sur son engagement «fortuit» au sein de l'Uggt, son mandat de secrétaire général de la centrale syndicale (2011-2017), le Dialogue national (2013) et les grandes questions arabes internationales, avec l'évocation du Prix Nobel de la paix 2015 attribué au Quartet et les opportunités dilapidées, faute d'avoir su exploiter cette prestigieuse distinction.

Tout au long de 300 pages d'un récit enregistré et confié pendant deux années à une équipe de rédacteurs chevronnés, Houcine Abassi se révèle en toute franchise, montrant d'autres facettes de son caractère, rapportant des scènes inédites, revenant sur des moments forts, évoquant des trahisons, regrettant des choix. A le lire, on l'entend parler : cash !

N'était-ce sa grand-mère

Racontant son enfance, puis sa prime jeunesse, Houcine Abassi livre un récit époustouflant. Il est né le 19 août 1949 dans un petit hameau, El Ababsa, à 7 km de Sbikha, dans le Kairouanais, au sein d'une famille très pauvre. A six mois seulement, il perdra sa maman qui le laissera seul, sans autres frères ou sœurs, livré à sa grand-mère paternelle, Aïcha. Cette grand-mère, veuve, sans ressources, sera sa

grande protectrice, son refuge, son soutien, veillant à l'envoyer au koutteb, s'éreintant à le faire inscrire dans une école primaire à Kairouan, l'y accompagnera pendant trois années, pour s'occuper de lui, et demeurant toujours à son secours. Cette relation bien particulière contribuera largement à la formation de son personnage. Les années d'enfance et de jeunesse de Houcine Abassi seront des années de pauvreté, d'endurance, mais aussi de détermination et de persévérance.

Ayant choisi l'école normale des instituteurs, afin de pouvoir accéder à une bourse, puis à un travail garanti, Abassi décrochera son diplôme d'instituteur et sera affecté, en 1969, à l'école primaire de Haffouz. Deux ans après, il sera promu en 1971 surveillant au lycée secondaire de Nasrallah, toujours dans la même zone, et découvrira alors l'écart entre le statut des instituteurs et ceux des surveillants. Le déclenchement de l'engagement syndical finira par s'opérer quelques années plus tard.

Habib Achour en modèle

Depuis sa jeunesse, Houcine Abassi avait cultivé une aversion vive de la politique, des idéologies, des partis... Observant ce qui se passe autour de lui, et multipliant les lectures, il était convaincu de l'opportunisme régnant. Son idéal était plutôt des leaders syndicalistes comme Farhat Hached et Habib Achour qui se dévouent à la défense des travailleurs et des opprimés. Achour aura sa préférence. Il apprendra, plus tard, à le connaître de près et apprécier son caractère. Ce qui le fascinait toujours en lui, c'est son attachement à l'indépendance





de l'Uggt vis-à-vis du pouvoir, sa sincérité et ses valeurs non négociables. Il s'en proclamera.

Houcine Abassi fait entrer les lecteurs de ses mémoires dans le vif du sujet : les coulisses de l'Uggt. Il revient sur son adhésion au syndicat des surveillants et surveillants généraux, la création des syndicats de base, l'accession au syndicat régional (en 1983), son élection à sa tête (en 1997), puis au bureau exécutif de l'Union régionale de l'Uggt à Kairouan en 2002. A partir de 1997, il sera mis à la disposition de l'Uggt à plein temps. Tout va alors s'accélérer : Abassi sera élu en 2006 au bureau exécutif de la centrale syndicale en qualité de secrétaire général adjoint, chargé de la législation et des études. Le congrès de 2011 l'élira secrétaire général, succédant à Abdessalam Jerad.

Revisitant ce parcours, Houcine Abassi raconte en fait, au-delà de sa propre personne, tant de moments forts vécus par la centrale syndicale, de tiraillements internes, de crises, d'affrontements avec le pouvoir, notamment en 1986, sous Mzali, de trahisons, de manipulations et de connivences... Un témoignage de première main, sans fard, percutant, haletant, où les faits détruisent tant de fausses légendes et font tomber tant de masques. De nombreux dirigeants syndicaux, idéalisés, en prennent pour leur grade. Ils ne seront pas les seuls, comme on le découvrira dans les chapitres suivants : des chefs de parti, des élus et des ministres seront confondus par leurs tromperies.

Au cœur de la transition

Le récit de son mandat de secrétaire général de l'Uggt, dès le lendemain de la révolution de 2011, est édifiant. Houcine Abassi l'entame, en effet, en remontant quelques années auparavant, aux événements du bassin minier (2007-2008). Missionné pour se rendre sur les lieux, il avait rapidement réalisé la fausse piste autoritaire et répressive empruntée par les autorités, malgré ses mises en garde, et qui finira par des

affrontements lourds en dégâts et en conséquences. L'histoire se répètera en décembre 2010, avec l'éclatement des premiers mouvements de protestation à Kasserine et Thala. Une fois de plus, il sera un témoin oculaire du même embourbement des autorités dans le refus de tout dialogue et le recours à la force et à la répression. La leçon n'a pas été retenue.

A la tête de l'Uggt, il s'engage en première ligne tout au long de la période 2011-2017, face à tous les soubresauts qui secouèrent la Tunisie. D'emblée, il avait réalisé le grand risque de l'islamisme rampant et de l'hostilité manifestée par Ennahdha à l'égard de la centrale syndicale, cherchant à la diviser, la déstabiliser, voire l'anéantir pour mettre la main sur le pays. Abassi rappelle plusieurs épisodes, allant du dépôt de débris devant les locaux de l'Uggt jusqu'aux tentatives de prise d'assaut, sans omettre de pointer du doigt la constitution des milices sous forme de «comités de protection de la révolution.» Très proche de Chokri Belaïd, il avait vécu dans la chair son assassinat, déplorant non seulement la perte d'un ami fidèle mais aussi l'atteinte à un symbole patriotique. Abassi raconte une scène effroyable, lorsqu'il avait été admis à se recueillir devant sa dépouille ensanglantée et le visage fracassé. Le meurtre de Mohamed Brahmi, un autre ami proche, l'endeuillera profondément et redoublera sa détermination à combattre les auteurs de ces crimes et leurs commanditaires.

Christine Lagarde au siège de l'Uggt

Fait inédit dans l'histoire des syndicats et du FMI, Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international, en visite à Tunis début février 2012, demandera à rencontrer le secrétaire général de l'Uggt. Ravi de cette opportunité, Abassi exigera que l'entretien se déroule au siège de la centrale syndicale et que l'escorte de Mme Lagarde se limite juste à l'entrée. La rencontre sera très utile, permettant à Abassi d'exhorter le FMI à soutenir la Tunisie. Ils se reverront à trois reprises, dont une à Washington DC.

Le rendez-vous secret entre Caïd Essebsi et Ghannouchi arrangé par Abassi

L'année 2013 sera cruciale pour la Tunisie, comme pour l'Uggt et son secrétaire général, surtout après les assassinats politiques, le sit-in du Bardo et la suspension des travaux de l'ANC. Reprenant ses démarches pour instaurer un dialogue national, et cherchant à y rallier Nidaa Tounes et Ennahdha, Abassi révèle avoir pris l'initiative d'organiser une rencontre secrète entre Béji Caïd Essebsi et Rached Ghannouchi. Elle se déroulera dans la résidence d'un ami à lui, dans la banlieue nord de Tunis, et permettra de briser la glace. Mais, d'après lui, «l'arrangement» convenu entre les deux chefs de parti

à Paris scellera une entente restée confidentielle dans ses détails mais palpable dans ses expressions.

Revenant sur la genèse du Dialogue national et ses péripéties, Houcine Abassi livre le témoignage précieux d'un acteur central. Parmi les « pépites » rapportées, l'évocation d'une taupe infiltrée au cœur du dispositif, parmi les négociateurs, au nom d'un grand parti, et qui s'arrangeait à fuiter les informations... Mais, cet aspect anecdotique est dérisoire par rapport aux moments forts vécus, aux tensions subies, aux manœuvres de torpillage évitées. Le récit de l'aboutissement réussi est édifiant.

Mehdi Jomaa, le choix regretté

La séquence du choix de la personnalité indépendante devant former un gouvernement transitoire est largement étayée dans ces mémoires. Houcine Abassi passe en revue divers candidats (Noureddine Hached, Chawki Tabib...), des nominés qui ont décliné la proposition (Mohamed Salah Ben Aissa...) ainsi que des personnalités de premier plan (Ahmed Mestiri, Mohamed Ennaceur et Mustapha Filali). Il raconte avec force détails les contacts établis, la position des partis et le round final jusqu'à quelques minutes avant la proclamation de Mustapha Filali qui s'est finalement excusé...

Comment s'est alors opéré le choix de Mehdi Jomaa?

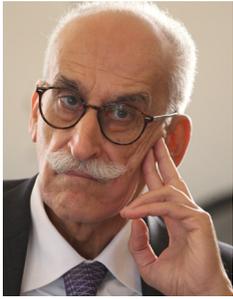
Houcine Abassi le révèle, coupant court à toutes les versions jusque-là propagées. En fait, c'est lui, et lui seul, qui y a pensé. A peine nommé ministre de l'Industrie dans le gouvernement Ali Laarayedh en mars 2013, Mehdi Jomaa a tenu à rendre visite au secrétaire général de l'Uggt - ce qui était une première - pour l'assurer de ses bonnes dispositions à l'égard de la centrale syndicale. *« Au départ, il était coopératif, accélérant certains dossiers bloqués et révoquant des chefs d'entreprises publiques nommés par Ennahdha, »* écrira-t-il. *« C'est à lui que j'ai immédiatement pensé lorsque Filali n'a pas accepté »,* ajoutera-t-il. *Abassi racontera comment il en a parlé d'abord à ses coéquipiers dirigeants de l'Uggt et aux autres membres du Quartet, avant de sonder Ghannouchi. Le leader d'Ennahdha y opposera un refus net. « Ce n'est pas l'un des nôtres. C'est Jebali qui l'a fait venir. Vous ne le connaissez pas. Si vous persistez à le choisir, vous finirez par le regretter »,* lui dira-t-il. Mehdi Jomaa accédera à la Kasbah, non sans avoir évité un torpillage systématique, déminé par Abassi. Il se plaira dans ses nouvelles fonctions et commencera à planifier des réformes à moyen terme, oubliant que son mandat n'est que transitoire. Abassi le lui rappellera et commencera à s'en méfier. Alors qu'il était en mission syndicale au Caire, Me Fadhel Mahfoudh, bâtonnier des avocats et partenaire du Quartet, l'appelle de toute urgence pour lui dire qu'il a été « convoqué » par des

proches de Mehdi Jomaa lui indiquant que le chef du gouvernement tient à le voir. Il lui apprendra que l'entretien se déroulera dans un appartement du frère de Jomaa, sans la présence de ce dernier, et que l'objectif était de le sonder quant à la candidature de Jomaa à la présidence de la République. Sentant l'ampleur de la manœuvre, Abassi appellera immédiatement Jomaa pour l'en dissuader et s'empressera de rentrer le lendemain à Tunis. Il le rappellera de nouveau et le pressera d'annoncer publiquement qu'il ne se portera pas candidat, ce qu'il fera le soir même. Abassi évoquera les difficultés rencontrées par l'Uggt avec le gouvernement au sujet de nombreuses revendications déjà acceptées. Il finira par déclarer qu'il a regretté son choix.

Le Nobel, en grande consécration

Houcine Abassi consacre le dernier chapitre de ses mémoires aux questions arabes et internationales et au Prix Nobel de la paix 2015, l'opportunité dilapidée par la Tunisie. Dès sa constitution sous la férule de Farhat Hached, l'Uggt a acquis une large dimension internationale qui a contribué à l'indépendance. Depuis lors, et au fil des décennies, elle s'est imposée par sa combativité et ses positions avant-gardistes. Le rôle qu'elle a joué ces dernières années et sa contribution à la sortie de crise en 2013 lui ont valu une grande appréciation de par le monde. Sa consécration - ainsi que ses partenaires du Quartet - par le Prix Nobel en a été une immense illustration. Houcine Abassi revient sur le récit de ce couronnement, livrant quelques détails croustillants. C'est ainsi que l'Uggt devait compter sur ses propres ressources et le soutien de syndicats amis pour payer les frais de voyage et de séjour de sa délégation, n'ayant bénéficié d'aucune contribution financière officielle. La tenue officielle pour la cérémonie de remise des prix qui est la Queue de Pie, avec cravate blanche ou papillon noir, est coûteuse. Heureusement que Moncef Barcouc l'a confectionnée bénévolement. Pour l'anecdote, Abassi dira qu'il s'en est voulu en omettant d'inviter le célèbre tailleur tunisien à accompagner la délégation à Oslo, puis Stockholm.

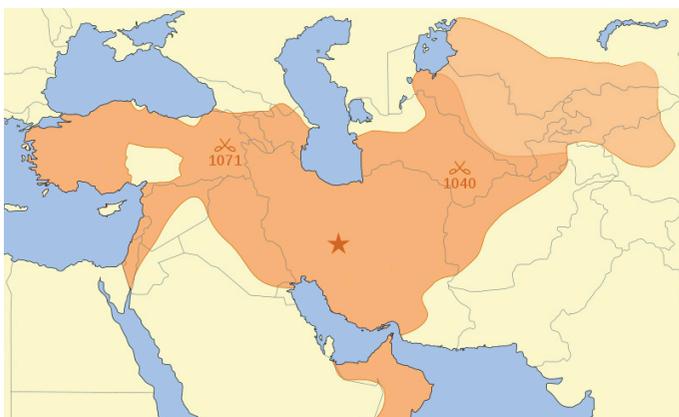
Le mot de la fin sera sous forme d'une réflexion pertinente, pour l'histoire. Houcine Abassi regrettera que la Tunisie n'ait pas su tirer profit de toute l'aura que lui a conférée le Prix Nobel de la paix. D'immenses opportunités se présentaient à divers niveaux et dans diverses régions du monde. Sur le plan intérieur, il estime que les solutions deviennent difficiles à trouver et mettre en œuvre. Toute sa crainte est de voir le peuple en proie à la division. La Tunisie a besoin d'un salut économique urgent et d'une stabilisation sociale impérative, qui ne sauraient provenir que du dialogue. ■



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Les Turcs dans l'histoire du Moyen-Orient

■ Combat entre Mahmoud al-Ghaznâwi et Abou Ali al-Simjouri (in Rachid al Dîn Hamadani 1247-1318) in Wikipedia English, art. «Simjuriids»



Si de nos jours le terme Turc renvoie au peuple qui vit dans un pays – la Turquie– situé à cheval entre l'Asie et l'Europe et bordé par la Méditerranée et la mer Noire, longtemps gouverné par la dynastie des sultans ottomans puis transformé en république par Mustafa Kemal Atatürk en 1923, sait-on que les populations turques constituaient au haut Moyen Âge un ensemble de tribus dont les Oghouzes, Ouïghours, Kanklis, Kiptchaks, Karlouks, Kaladjs et Aghatcheris. Elles occupaient depuis des siècles les steppes d'Asie centrale aux confins nord-ouest de la Chine. La plupart de ces tribus étaient nomades.

■ L'empire seljoukide à son apogée en 1092, à la mort de Malik Ier (in Wikipédia)

Excellents cavaliers, les Turcs étaient des guerriers redoutés capables de se déplacer sans relâche sur de grandes distances. Leur conversion à l'islam eut lieu au courant du Xe siècle lorsqu'ils migrèrent vers l'ouest, entre l'Oural et la mer Caspienne. Les raisons des migrations de populations turques et turkmènes (ou turcomanes) d'est en ouest étaient multiples, probablement l'impossibilité de pénétrer en Chine, et le choix de ne pas aller vers la Sibérie. Une autre raison en était, peut-être, la tentation d'intégrer les empires prospères byzantin et abbasside. Ce qui est certain, c'est que dès le IXe siècle, il existait, à part les mercenaires, des régiments d'esclaves turcs dans les armées du calife de Bagdad et d'autres princes orientaux. Ce tropisme vers le Moyen-Orient ne se limitait pas à se mettre de gré ou de force au service des émirs. On imagine aisément que ces guerriers intrépides ne se contentaient pas toujours de servir leurs maîtres. Certains de leurs officiers, talentueux et ambitieux, mettant à profit la puissance des armes, ou bien encore leur affectation à la tête d'une province, s'élevaient en chefs



politiques. Ainsi apparurent dans ce Moyen-Orient propice à l'émergence de multiples pouvoirs - malgré l'existence des grands empires - des dynasties issues de ces tribus turques et turkmènes. Parmi les plus anciens exemples, citons celui des Karlouk (ou Qarluq). Au Xe siècle, ces Turcs se constituent en dynastie à laquelle les Européens ont donné le nom de Qarakhanide. En 992, ils chassent les Samanides, émirs perses de Transoxiane (région orientale de l'Iran connue en arabe sous le nom de Mâ warâ al Nahr), et occupent leur capitale Boukhara. Signe d'une culture cosmopolite, les Qarakhanides utilisaient le chinois comme langue administrative, le persan pour la poésie et le qarakanide, une des langues turques (ou « turciques ») comme langue littéraire. Freinés dans leur expansion par les Ghaznavides, ils furent contraints plus tard à faire allégeance aux Seljoukides, alors en pleine vigueur. Quant aux dynasties allogènes fondées par des esclaves militaires turcs (mamelouk-s ou ghoulam-s), une des plus anciennes est celle des Simjûrides qui reçurent le Khouzistan de leurs maîtres iraniens samanides, et fondèrent au Xe siècle un émirat héréditaire.

Plus célèbre est l'expérience des Ghaznavides. Cette famille issue des régiments d'esclaves turcs, contemporaine de celle des Simjûrides, donna une dynastie (962-1186) contrôlant le Khorassan, l'Afghanistan et le nord de l'Inde. Le plus connu des princes de cette dynastie est Mahmoud Al Ghaznâwî (998-1030) qui *«s'assura, écrit l'historien Clifford .E. Bosworth, une indépendance pleine et entière, et s'acquît une réputation dans le monde islamique tout entier comme pourfendeur d'infidèles»*.

■ Prince seljoukide, peut-être Seljouk lui-même, sculpture du 12e-13e siècle (New York Metropolitan Museum of Arts)

Par ailleurs, les difficultés auxquelles le vaste Empire abbasside était confronté ne manquèrent pas d'affaiblir le pouvoir théoriquement omnipotent des califes de Bagdad au point que ceux-ci subirent l'humiliante tutelle des Bouwayhides (ou Bouyides). De 932 à 1062, les émirs (militaires eux aussi) de cette famille persane originaire du Daylam et de confession chiite exercèrent leur contrôle sur l'Iran puis l'Irak (Bagdad est prise en 945). Ils régentèrent la cour abbasside et l'administration impériale jusqu'à leur chute en 1055 face aux Seljoukides de Tughrul Beg, nouveau maître de Bagdad. Certains historiens modernes définissent, d'ailleurs, le siècle bouyide comme *«l'intermède iranien»* ou encore *«l'intervalle daylamite»* entre le pouvoir effectif du Califat abbasside et le Sultanat seljoukide.

Les Seljoukides

Cette dynastie est issue de la confédération turkmène des Oghouz qui vivait sur un territoire correspondant au Kazakhstan actuel. Les Oghouz immigrent en Transoxiane, se convertissent à l'islam sunnite vers 985 et constituent une forte puissance militaire. A la fin du Xe siècle, Seljouk, chef d'un des clans Oghouz, contraint de quitter sa tribu, émigre avec les siens au Khorassan, à la charnière entre l'Asie centrale et l'Asie occidentale. En 1037, son petits-fils Tughrul s'empare de cette province au détriment de Ghaznavides, se proclame sultan de Nichapour, prend le contrôle de l'Afghanistan puis de l'Iran. En 1050, il s'empare de Bagdad, chasse les Bouyides et obtient du calife abbasside la confirmation de son titre de sultan. Le califat passa d'une tutelle persane

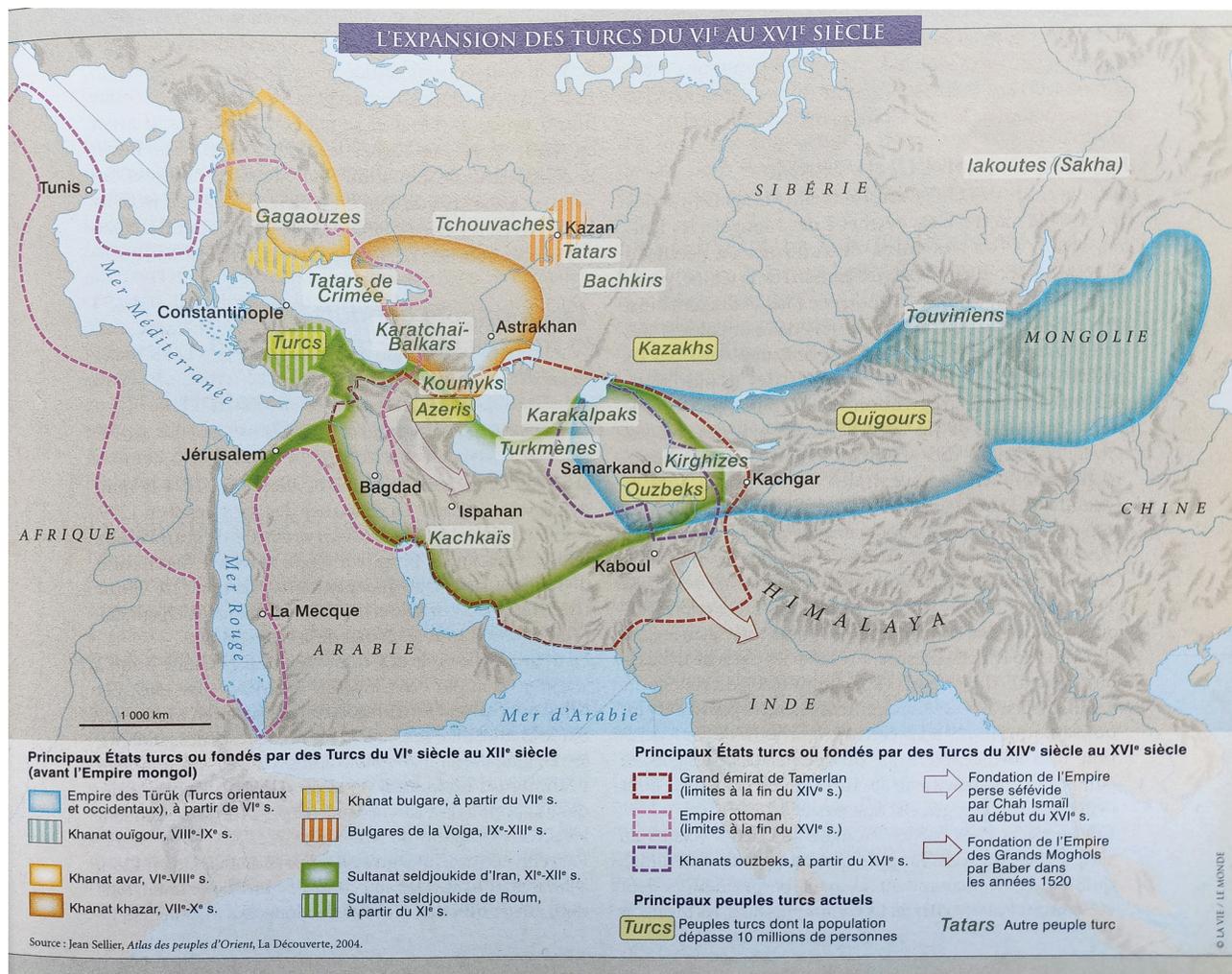
à une tutelle turque. Alp Arslan (1063-1072), successeur de Tughrul et vainqueur des califes fatimides du Caire auxquels il prend Jérusalem en 1071 et la même année, des Byzantins à Manzikert, ouvrant ainsi la route de l'Anatolie aux incursions de ses armées. Il est le fondateur du Grand Empire seljoukide qu'il dirige depuis sa capitale, Ray (Téhéran). C'est sous son règne et celui de son fils Malik Shah 1er (1072-1092) que l'Empire, appuyé sur le grand vizir persan Nidhâm al mulk, atteint son apogée. La cour du Sultan, où l'on utilisait la langue persane, le turc et l'arabe et accueillait les meilleurs esprits

du temps, était brillante. La dynastie seljoukide, influencée par l'Iran, dont elle adopta d'ailleurs la langue, inaugura une tradition turco-persane qui permit l'éclosion d'une vie artistique et architecturale importante. En Anatolie, elle réussit une heureuse synthèse de différentes influences régionales.

A la mort de Malik Shah 1er, une guerre intestine consécutive à une querelle de succession affaiblit dangereusement le pouvoir. Les Seljoukides d'Irak et de Perse se déchirèrent. Diverses régions échappèrent dès lors à l'autorité du pouvoir impérial et les

gouverneurs locaux (atabeg-s) dirigeaient à leur guise l'Iran, l'Irak, la Syrie et la péninsule Arabique.

D'ailleurs, selon un scénario classique en Orient, l'Empire avait donné naissance à différentes branches : les grands Seljoukides (1037-1118) avec Ispahan comme capitale au Khorassan et en Transoxiane et en Irak. Les Seljoukides du Karman (sud de l'Iran) constituèrent la deuxième branche de 1041 à 1187, cependant que les émirs de Damas et ceux d'Alep en représentaient la troisième (1078-1117). La quatrième branche, celle des Seljoukides de Roum et



■ (in Atlas des civilisations, éd.2012, Le Monde hors-série)

Anatolie, fondée en 1074, allait durer le plus longtemps puisque leur émirat ne disparaîtra qu'en 1308, vaincu par les Ottomans, alors en pleine expansion. Ce sultanat ne laissa aux Byzantins que l'extrémité occidentale de l'Anatolie, donnant à cette vaste région un caractère turc prépondérant et définitif, malgré l'invasion mongole du XIIIe siècle et la domination, dès 1256, du conquérant Houlagou, petit-fils de Gengis Khan, et de ses descendants Ilkhanides.

On sait qu'à toutes les époques, les exigences de la politique et l'ambition conquérante font taire les scrupules religieux. C'est ainsi que les Seljoukides eurent une branche christianisée qui, de la sorte, put régner sur le royaume géorgien d'Iméréthie en la personne de David VI «Narin» (L'Intelligent). Son père, le prince seljoukide Mohammed Moughith al Dîn, se convertit au christianisme sur ordre de son père pour pouvoir épouser la reine Rousoudan de Géorgie. De cette union naquit David qui régna de 1245 à 1293.

Le résultat de la désagrégation du sultanat seljoukide fut la montée en puissance des tribus turcomanes que les sultans avaient « un siècle auparavant, nous dit l'historien Robert Mantran, installées au fur et à mesure de leur arrivée sur les limes byzantino-turc ». Ces tribus guerrières, promptes à s'engager dans la lutte contre les chrétiens, se constituèrent en émirats autonomes qui devinrent totalement indépendants à la fin du XIIIe siècle. Leurs entreprises militaires finirent, quelques décennies plus tard, à chasser les Byzantins de l'Anatolie occidentale. Un de ces émirats - dont la tribu appartenant à la branche Oghouz

des Turcs arriva d'Asie centrale à peu près en même temps que les Seljoukides - était commandé par un certain Osman (Othman, 1258-1326), fils d'Ertughrul, qui allait donner naissance à la glorieuse et durable dynastie « osmanlie » ou ottomane.

Avant de présenter l'expansion des Ottomans et la fondation de leur Empire, arrêtons-nous un instant pour faire mention du **sultanat Mamelouk** qui régna sur l'Égypte et la Syrie du XIIIe au XVIe siècle. Ce brillant et puissant Etat avait la particularité d'être dirigé par une caste militaire de statut servile. En effet, le dernier sultan ayyoubide du Caire (dynastie fondée par Saladin) avait fait l'acquisition de jeunes soldats kiptchaks, arrachés à leur territoire compris entre la mer d'Aral et le nord de la mer Noire. Cette population de semi-nomades s'installa plus tard entre l'Oural et la Volga avant de se

répandre dans les territoires qui formeront la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie. Ces cavaliers émérites, islamisés et élevés dans le rite sunnite étaient censés protéger le sultan mais ils furent, en mai 1250, la cause de sa mort. Ils prirent le pouvoir et fondèrent une oligarchie puissante contrôlant l'Égypte et la Syrie. De 1250 à 1380, ces mamelouks turcophones, connus dans l'histoire sous le nom de « Bahrites » car leurs casernements se trouvaient sur l'île de Raoudha au milieu du Nil (que les Arabes appelaient aussi Al Bahr), jouèrent un rôle capital dans la sauvegarde de l'islam et de son territoire puisqu'ils stoppèrent l'avancée des hordes mongoles de Houlagou, battus à Aïn Jalout le 3 septembre 1260, un peu plus de deux années après la prise sanglante de Bagdad et la chute du califat abbasside (10 février 1258). Les Mamelouks mirent fin à la présence des croisés en Syrie-Palestine. Jérusalem fut



■ L'empire ottoman à son apogée (16e-17e s.)

reconquête et Saint-Jean d'Acre tomba en 1291, entraînant la disparition du Royaume franc de Jérusalem (fondé cent quatre-vingt-douze ans plus tôt, en 1099). L'époque des Mamelouks Bahrites constitua un âge d'or de la civilisation musulmane dont témoignait alors la splendeur architecturale du Caire. Leurs successeurs, les Mamelouks Borjites (de Borj, la citadelle, en l'occurrence) étaient, par contre, des Circassiens ou Tcherkesses. La prise du Caire par les troupes ottomanes en février 1517 sonna le glas du sultanat mamelouk.

Les Ottomans

Revenons, à présent, à l'évocation de cette illustre dynastie. Depuis les premiers temps de l'État musulman, la victoire sur l'Empire byzantin était l'objectif de tous les pouvoirs. Néanmoins, malgré la conquête au VII^e siècle par les armées arabes des fleurons que constituaient l'Égypte et la Syrie, Byzance résistait et remportait même des batailles décisives. Il n'en demeurait pas moins que, depuis l'avènement au Proche-Orient des pouvoirs turcs, son territoire était de plus en plus menacé par des offensives musulmanes. Avec l'émergence des Ottomans, une expansion de grande ampleur allait aboutir à la chute de Byzance, l'antique Empire romain d'Orient, vieux de mille ans. De 1290 à 1362, les conquêtes d'Osman et de son fils Orkhan avec le concours d'autres Turcs et Turcomans engagés au nom de l'islam et dans la perspective du butin, aboutissent en Anatolie et en Roumélie entre 1326 et 1337 à la prise des villes de Bursa (devenue la première capitale ottomane), Nicée, Nicomédie et

la mainmise sur le rivage sud de la mer de Marmara et des Dardanelles.

Les querelles de succession et l'ambition démesurée des prétendants qui minaient la Cour de Constantinople facilitèrent la pénétration des Ottomans en Europe. L'historien Robert Mantran nous explique comment : «*Le ministre Jean Cantacuzène, pour s'emparer du trône au détriment de l'héritier Jean V Paléologue, fait appel à [un émir] dont les troupes sont passées en Thrace [région balkanique partagée aujourd'hui entre la Bulgarie, la Grèce et la Turquie] en 1343, puis à la mort de ce dernier à Orkhan*». A la mort d'Orkhan survenue en 1359, les Ottomans tiennent les deux rives des Dardanelles et sont solidement implantés en Thrace.

Entre 1362 et 1451, l'émirat ottoman devient un empire s'étendant à l'Europe orientale avec la prise d'Andrinople et l'occupation de la Bulgarie et la Thrace ; et en Anatolie par la victoire sur leurs rivaux, les émirs de Karaman. Murad 1^{er} (1362-1389), le premier à porter le titre de sultan, fut, par ses conquêtes et son œuvre d'organisation de l'État, son administration et son armée, le créateur de la puissance ottomane. Son fils et successeur Bayazid «*Yildirim*» annexe tous les émirats turcs d'Anatolie (sauf celui des Karaman qui ne tombera qu'en 1474) et poursuit la conquête de l'Europe balkanique et orientale, notamment par sa victoire sur les Hongrois et leurs alliés venus d'Occident en septembre 1396. A l'est, la menace était réelle et, en 1402, les Ottomans subirent une défaite face aux armées du redoutable Tamerlan, le fondateur

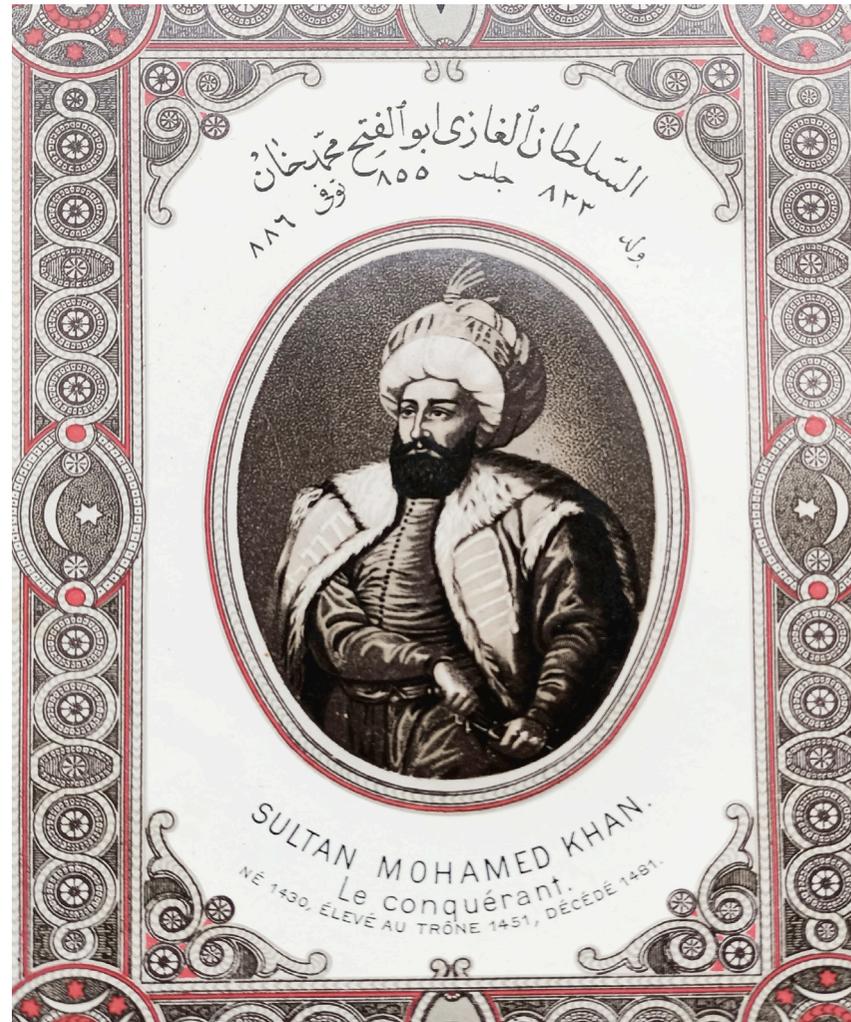
de la dynastie turco-mongole des Timourides. La situation est cependant rétablie et, lorsque le sultan Murad II meurt en 1451 à Andrinople (Edirne, deuxième capitale ottomane), il laisse à son fils Mehmet II un empire consolidé, une administration efficace et une armée puissante par sa cavalerie intrépide, son artillerie et le corps d'élite des janissaires. Le nouveau sultan, âgé de 19 ans, réalisa le rêve de tous les califes et princes musulmans en réussissant à prendre Constantinople le 29 mai 1453, dont il fit la capitale de l'Empire. Sous son règne et celui de ses successeurs dont Soliman le Magnifique (1520-1566), l'Empire ottoman est à son apogée. En un siècle, la domination turque s'est étendue sur une vaste partie de l'Europe, le Levant, l'Arabie et le Maghreb (moins le Maroc). Le père de Soliman, le sultan Sélim 1^{er} (1512-1520), reçut l'allégeance du Chérif de La Mecque qui le reconnut ainsi que ses descendants comme le Protecteur et le Serviteur des deux Villes saintes (Khadîm al Haramain al Sharîfayn). Notons ici que le titre de calife, acquis par Sélim au moment de la chute du Caire, ne fut guère mentionné par les sultans. Il faut attendre le règne de Abdelhamid II (1876-1909), dans un contexte marqué par des menaces contre l'intégrité territoriale de l'empire, pour que ce titre glorieux soit employé officiellement («*Amîr al Mu'minîn wa Khalifat al Muslimîn*»).

Toutes ces conquêtes territoriales et le contrôle de routes vitales pour le commerce international procurèrent durablement à l'État des ressources considérables qui assurèrent aux Ottomans une place prépondérante en Orient et en Méditerranée aux XVI^e et XVII^e

■ Le sultan Muhammad al-Fatih (1451-1481), le vainqueur des Byzantins tel qu'il figure dans *Abda' mâ kân*, Album des souverains ottomans édité par Selim Faris Effendy à Constantinople sous le règne de Abdulhamid II

siècles. A l'est, la grande affaire du Gouvernement impérial d'Istanbul fut toujours la présence imposante de l'Iran. En 1514, le shah Ismaïl 1er est vaincu, mais son Empire, sauvé, demeurera le grand rival des Turcs malgré d'importantes cessions territoriales aux XVIe et XVIIe siècles. Face à la Chrétienté, les Ottomans constituèrent rapidement une puissance politique, militaire et maritime redoutable et redoutée. «*Pour longtemps maître de l'initiative historique en terre d'Islam, notait le spécialiste du monde musulman André Miquel, le Turc va si bien s'identifier à [l'Islam] que c'est longtemps sous ses traits que l'Europe verra la religion du Prophète*».

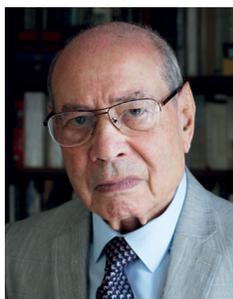
Cet empire de sept cents ans, qui allait durer jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, exerça une domination dont le bilan est aujourd'hui apprécié avec des nuances, voire jugé – depuis le XXe siècle – avec sévérité dans certains milieux politiques et intellectuels arabes, notamment de la part des Nationalistes et des Baathistes. Il n'en reste pas moins que la puissance longtemps redoutable des armées ottomanes a prolongé avec brio la gloire de l'Islam et protégé l'aire arabe. Les victoires remportées sur la Perse (dont le chiisme devint la religion officielle à l'initiative du shah Ismaïl, comme pour mieux marquer la rivalité avec le grand voisin sunnite) ; et les Mamelouks d'Egypte-Syrie «*dessinèrent, note l'historien Michel Balivet, deux lignes majeures de l'histoire du monde proche-oriental à l'époque moderne ; la lutte entre les Safavides et les Ottomans qui va durer jusqu'au XVIIIe siècle et l'hégémonie ottomane sur le monde arabo-islamique qui ne s'effondrera définitivement qu'en 1918*».



En tant que civilisation, outre le fait que les Sultans furent de grands conquérants et de grands bâtisseurs, leur plus grand mérite fut de gouverner des peuples multiethniques et multiconfessionnels avec une politique fondée sur la tolérance et la cohabitation pacifique des religions et des communautés. Le reproche pour cette dynastie - fondée au Moyen Âge, rappelons-le - fut de n'avoir pas su prendre conscience au moment opportun de la nécessaire modernisation de l'enseignement et de l'économie. Il y eut certes une politique de réformes connue

dans l'histoire sous le nom de Tanzimat, mais elle vint trop tard et surtout à une époque où l'Occident, ayant réussi sa mutation scientifique, économique et militaire, exerçait désormais un redoutable pouvoir d'ingérence et de nuisance. Le sujet est vaste, ne cesse de susciter des débats houleux et requiert une longue réflexion. Mais peut-on affirmer qu'après une léthargie multiséculaire et une domination impérialiste, les peuples arabes, enfin émancipés, ont réussi, eux, une entrée résolue et globale dans la modernité ? ■

Md.A.B.A.



• Par Ammar Mahjoubi

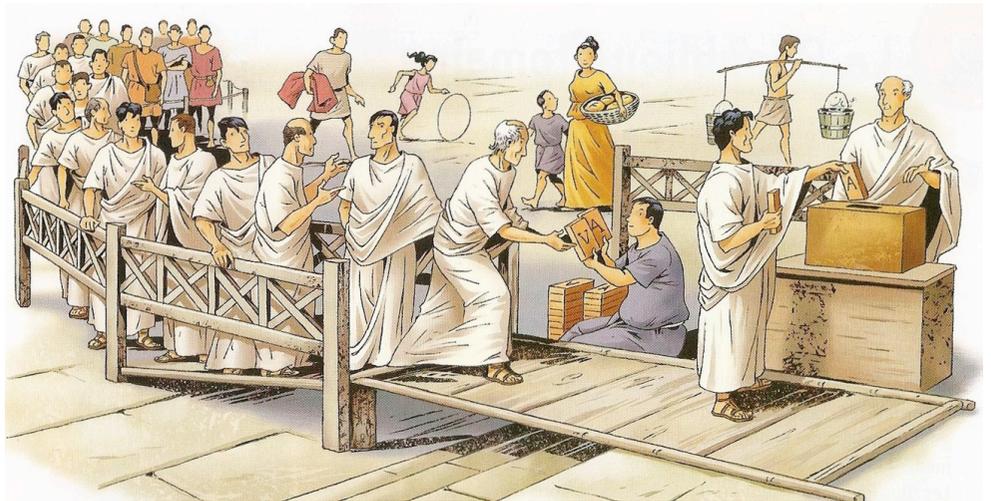
Le pouvoir personnel à Rome sous la République



Faute de constitution, les magistratures romaines étaient apparues et s'étaient développées à l'époque républicaine de façon hétérogène, à des moments différents et pour des tâches diverses. Leurs rapports n'ont fini empiriquement par s'organiser, de façon plus ou moins instable, que par l'effet d'une pratique et d'une jurisprudence efficaces. Des magistratures extraordinaires non régulières, comme la dictature, tombèrent dès lors en désuétude. De 216 à 82 avant le Christ, pendant 134 ans, elles disparurent effectivement, pour ne renaître que sous une forme entièrement différente. Mais malgré leur hétérogénéité, on peut considérer, à quelques exceptions près, que les magistratures romaines étaient hiérarchisées, collégiales, annuelles et électives. Leur système, fondé principalement sur la collégialité, était soumis à un jeu complexe de pouvoirs et de contre-pouvoirs ; et même si Polybe (VI, 12, 9) présentait le pouvoir des consuls comme « monarchique », il aurait dû admettre sa limitation dans le temps et reconnaître, surtout, sa collégialité.

Atort ou à raison, l'annalistique de la république tardive fit de la haine de la royauté (l'*odium regni*), depuis 509 av. J.-C., le fondement même de l'Etat et projeta sur les époques archaïques, de façon anachronique, des moments où le Sénat, certains magistrats, certaines individualités très vertueuses civiquement, enfin le «peuple» lui-même, s'étaient dressés contre les «tentatives monarchiques» de forme et de style divers, accomplies par exemple par Manlius Capitolinus ou par Sp. Manlius. Tous, malgré les services rendus, payèrent de leur vie ce crime impardonnable car rien ne permet de le réparer, de réparer la faute d'avoir voulu régner (affectatio regni). Peut-être faudrait-il cependant préciser que ce climat idéologique était propre à l'oligarchie sénatoriale, car le peuple, en fin de compte, était pour le moins suspecté de complaisance.

Eventuellement, pour des cas d'urgence, il était prévu, depuis longtemps, une magistrature non collégiale, la dictature, à laquelle on pouvait avoir recours pour instaurer un commandement unique. Mais il fallait l'accord du Sénat, qui ordonnait aux consuls de «proclamer» un dictateur. Sa charge était limitée à un délai de six mois et on lui adjoignait un « maître de cavalerie », qui lui était subordonné. Parmi les cas d'urgence, les plus importants étaient précisément le danger militaire et la sédition intérieure. Le caractère tout à fait régulier de la dictature était souligné par le fait qu'on pouvait aussi la proclamer pour réaliser une tâche particulière, qui pouvait même paraître parfaitement formaliste, comme la présidence de comices électoraux, ou seulement pour «planter le clou»



dans la porte du temple de Jupiter, pour éloigner une épidémie.

A très haute époque, l'histoire de la dictature reste obscure. L'accord du Sénat n'était peut-être pas obligatoire et on discute aussi le rôle des tribuns, car on ne sait s'ils intervenaient ou non, s'ils approuvaient ou non les actes du dictateur. Plus tard, au IIIe siècle avant le Christ, le recours à la dictature à des fins militaires était très rare et le dernier dictateur proclamé pour calmer une sédition était, en 287, Q. Hortensius. Mais vers la fin du siècle, la dictature réapparut provisoirement pendant la deuxième guerre punique, de 217 à 208. A Cannes, lorsqu'elle engagea la bataille contre Hannibal le 2 août 216 av. J.-C., l'armée romaine était commandée par les deux consuls, que secondaient les sénateurs les plus aguerris, parmi ceux qui avaient conduit des armées romaines. Ils alignaient plus du double des troupes d'Hannibal, mais le génie militaire du stratège carthaginois, qui donna alors sa pleine mesure, compensa l'infériorité de ses effectifs en déployant une manœuvre exceptionnelle, qui lui permit d'infliger aux Romains un désastre sans précédent. Rome compta près de 70 000 morts, et parmi eux

les deux consuls de l'année précédente ainsi que le consul Paul Emile, le grand-père de Scipion Emilien, que le Sénat chargera plus tard, en 146 av. J.-C., de détruire Carthage. Rome n'avait plus d'armée et l'Etat romain était décapité. La dictature réapparut donc nécessairement, mais elle était singulièrement modifiée. Q. Fabius Maximus fut élu par le peuple, avec son maître de la cavalerie ; mais comme un conflit surgit entre eux, le plébiscite égala le pouvoir de ce dernier à celui du dictateur, supprimant ainsi le principe même du commandement unique. Fabius fut aussi choisi par les sénateurs avec l'obligation d'appliquer une stratégie voulue par eux et mal appréciée par le peuple. Puis après 208, il n'y eut que des dictatures à objet particulier, avec d'ailleurs des conflits de procédures ; ce qui explique l'effacement complet de la dictature après 202.

C'est le Sénat qui, après la deuxième guerre punique, retrouva son prestige. L'institution avait assuré la continuité du pouvoir et de ses décisions, consolidant solidement l'emprise oligarchique ; ce qui ne signifiait pas la disparition des poussées, hésitantes encore, du pouvoir personnel. Scipion l'Africain, de prime abord aurait, selon

une tradition, été le plus qualifié après ses victoires, en Afrique comme en Orient, et il aurait tenté de se mettre au-dessus de tous les autres gouvernants, bien qu'une autre tradition ait loué son civisme et son refus du titre de roi, qu'on avait voulu lui conférer en Espagne. De 187 à 184 av. J.-C., multiples furent les accusations, au Sénat et devant le peuple, contre lui ou contre son frère, la dernière aboutissant à son exil volontaire et au triomphe de la domination oligarchique.

De nouveau, à partir de 133 av. J.-C., réapparurent les accusations de «règne», formulées d'abord contre le tribun Tiberius Gracchus. Tout en évitant d'ouvrir la voie au pouvoir personnel, le Sénat essaya de fortifier le pouvoir consulaire contre celui des tribuns et la décision fut prise d'inventer un «*Senatus Consultum Ultimum*», qui donnait aux consuls un pouvoir dictatorial; mesure que ni les tribuns, ni tous les partisans des Gracques n'ont jamais acceptée, d'autant que le débat sur sa légalité perdura jusqu'en 49 av. J.-C., pour reprendre sous César. Puis, avec l'avènement de Sylla, la dictature connut un autre profil; sa volonté était de se faire nommer «*dictateur constituant*», pour une durée indéterminée avec une mission réformatrice, confirmée par son abondante législation dans tous les domaines. Ce titre autorisa Sylla à proposer et à faire voter des lois, à prononcer légalement les proscriptions; ce qui ne tarda pas à devenir un instrument de la terreur. Une tradition s'affirma, réitérant que le pouvoir de Sylla fut une véritable monarchie et peut-être même une tyrannie. Pourtant, le régime qu'il avait instauré, et qui devait se prolonger jusqu'en 49 av. J.-C., laissait une grande influence au Sénat. De 70 à 49 av. J.-C., la constitution de Sylla connut d'importantes modifications et fut

aussi souvent violée par l'ascendant des personnalités dominantes, à commencer par la prépondérance de Pompée. Mais les formes étaient respectées et jusqu'en 49 les pouvoirs exceptionnels furent provinciaux, et les commandements militaires ne couvrirent ni Rome ni l'Italie.

Mais après ses victoires en Orient, Pompée devint une personnalité prédominante; ce qui provoqua, entre 61 et 52 av. J.-C., l'apparition d'une combinaison empirique, considérée comme un «premier triumvirat» de façon erronée, car ce n'était qu'une entente entre Crassus, Pompée et César, avec des alliances matrimoniales. Ils avaient mis en commun leurs réseaux de clients et leurs ressources pour se partager honneurs et pouvoirs, tout en respectant formellement la constitution républicaine avec, cependant, certaines dispositions électorales, des pressions sur le Sénat et des mesures judiciaires contre les adversaires, comme les lois d'exil dont fut victime, entre autres, Cicéron. Tout en usant de ces moyens de gouvernement, qui n'excluaient ni l'intimidation ni la corruption, les trois dynastes se surveillaient jalousement; César obtint le grand commandement sur les Gaules et l'Illyrie et Pompée celui de l'Espagne ainsi qu'un «*imperium maius*», plus grand que celui des gouverneurs provinciaux. Quant à Crassus, le partage lui accorda la Syrie et le chargea de la guerre parthique. Rome et l'Italie restaient ainsi en quelque sorte des territoires neutres.

Après la mort de Crassus dans son expédition contre les Parthes, une véritable anarchie urbaine se prolongea de 53 à 52 av. J.-C.; s'imposa alors le recours à des pouvoirs personnels avec, à Rome, écrit Cicéron, comme

«une odeur de dictature». Pompée cumula les attributions extraordinaires, conférées toujours avec les apparences de la légalité. Mais tout en s'alliant à des factions diverses, il restait «prisonnier de sa vanité, de ses faiblesses et de ses préjugés de caste», affirme C. Nicolet dans sa synthèse sur «*Rome et la conquête du monde méditerranéen, Collection de la Nouvelle Clio, p. 412-428.*» Mais malgré ses efforts démagogiques, il ne put, contrairement à César, atteindre la véritable «*popularitas*», ne plaisant guère aux foules urbaines et ne cessant de décevoir ses amis de la «*bourgeoisie*» italienne.

Dans son «*De Republica*», Cicéron écrivit un plaidoyer élogieux, proposant une constitution mixte, mais à nette dominante sénatoriale, avec l'installation de «principes» (les personnalités les plus importantes) chargés de la sauvegarde de l'Etat, et la nomination de sénateurs consulaires respectueux des lois, qui bénéficieraient du soutien de l'opinion italienne et non pas de celle de la plèbe urbaine, et qui appliqueraient un programme de conservatisme modéré. Mais ce n'était que la tentative d'un homme isolé, au milieu des dynasties corrompues de la noblesse romaine et en dehors des filières traditionnelles des clientèles militaires ou électorales. C'étaient ces filières qui faisaient intervenir des critères de regroupements sociologiques. Elles ralliaient les classes moyennes et prônaient les préceptes idéologiques qui conservaient une certaine idée de Rome et de la légalité républicaine, tout en écartant les tentatives de pouvoir personnel ou d'autorité exceptionnelle. Ce ne fut qu'une dernière chance, peut-être impossible, une ultime occasion ratée pour la paix civile et la liberté républicaine. ■

A.M.

حافظ الزواري

بالتعاون مع محمد بوغلاب

ستون 60

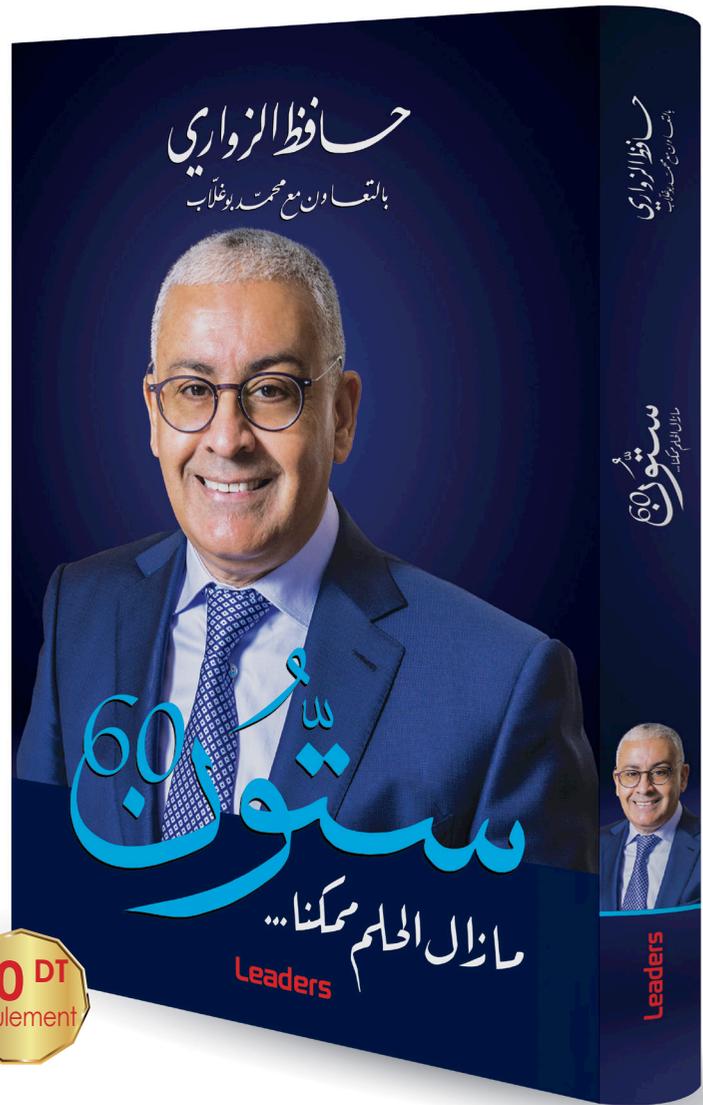
ما زال الحلم ممكنًا...

Soixante

Et le rêve demeure
encore possible
de Hafedh Zouari

En collaboration avec
Mohamed Boughaleb

40 DT
Seulement



Volume : 368 pages • 132 photos • Format : 15 x 23 cm

Bon de commande

Moins de 10 exemplaires x 40 DT Total

10 exemplaires et plus x 30 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Dix

exemplaires

et plus

30 DT

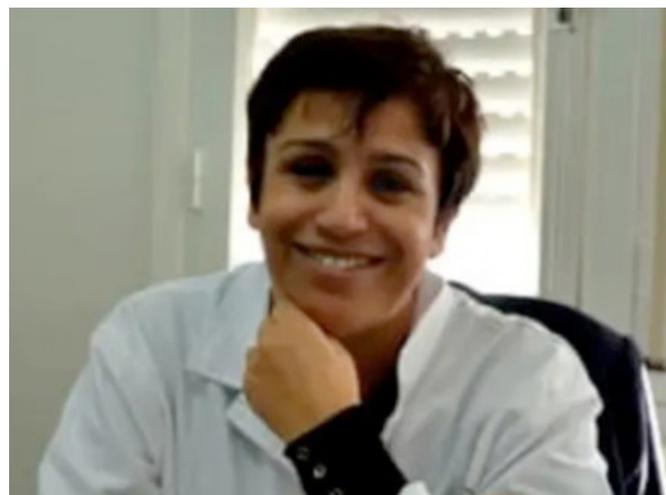
(le livre)

Offre
spéciale

Hommage à

Ahlem Belhadj

La passion, l'amour et le courage



• Par Pr Rym Ghachem Attia

Parler de ou avec Ahlem au passé est insupportable. Tu as été la meilleure là où tu es passée. Professeur en psychiatrie, présidente de plusieurs associations, syndicaliste, et tenace dans ses positions. On sait tout cela de toi.

Ahlem, je te définirai par les cinq lettres de ton prénom: Rêves.

A, tu incarnais l'altruisme.

Même au plus mal tu t'inquiétais, tu me demandais des nouvelles de chaque membre de ma famille.

A Paris où c'était difficile pour moi, froideur, déshumanisation des soins, tu me disais c'est mûrissant, sans ta présence, je n'aurais pas tenu.

Tu me consolais, tu tentais de me rassurer. Pas un jour en 34 ans, nous n'avons manqué d'échanger sur les choses de la vie. Nous avons passé quatre années de résidanat ensemble à tout partager: les joies, des cas difficiles, des staffs compliqués d'un certain patron, aimant.

H, comme humaine, humaniste, tu n'as pas choisi la psychiatrie par hasard mais par passion.

Tu voulais aider les démunis, les handicapés, les discriminés et surtout combattre l'injustice là partout. Tu étais dans tous les combats humanitaires et j'ai appris tant de choses à tes côtés.

L, comme lueur, tu étais un soleil pour nous psychiatres, pour tes ami(e)s, tes compagnons de route et pour

ta famille. Tu t'es battue comme une lionne suivant avec rigueur et sérénité les différents protocoles.

Tu voulais avant tout être rassurée quant à l'avenir de Mariem. En même temps et avec autant de ténacité, tu as réalisé le service de pédopsychiatrie de Mongi-Slim. Toujours et encore ton souci c'est les autres, les êtres qui te sont très chers. Tu savais que tu allais partir mais c'est pour Mariem, encore jeune, et tata Soukeina que tu t'inquiétais. La maman qui t'a accompagnée et soutenue dans tous tes combats.

Youssef, tu peux compter sur lui.

Jalel, l'homme de ta vie, un bon père comme tu le disais souvent. Deuxième d'une fratrie de cinq enfants ; tes frères et ta sœur dont tu disais : «J'ai une chance énorme, ce sont mes piliers » et avec chacun d'entre eux tu as tissé « une relation particulière».

E, comme empathie, tu en étais l'incarnation, facilitatrice, médiatrice dans chaque conflit : au syndicat, à l'Atfd et aussi entre les psychiatres.

Je finirais par **M**, notre magnifique Ahlem unique et intelligente qui a accompli à tous les niveaux des exploits (en pédopsychiatrie pour la femme libre et indépendante et pour les enfants). Ta famille, tes enfants, tes amis et amies sont fiers de toi pour tout ce que tu as accompli et pour ton abnégation. Le 17 janvier 2011, tu as décliné le poste de ministre de la Santé.

Comme plus tard le poste de P.D.G. de l'Office national de la famille et de la population. Tout comme en 2018 un poste de pédopsychiatrie au sud de la France, alors que tu

aurais pu bénéficier des soins d'appoint.

Il n'était pas question pour toi de quitter ta Tunisie.

Tu nous manques, mais tu es en nous, nos escapades, nos fous rires, nos sorties nocturnes, nos soirées cinéma ... Désormais avec qui vais-je partager tout cela ?

Ahlem, tu as été une grande sportive, un grand médecin, une humaniste hors pair, une passionnée par toutes les causes humanitaires et une amie irremplaçable.

« Il restera de toi ce que tu as donné. Au lieu de le garder dans des coffres rouillés. Il restera de toi de ton jardin secret.

Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée. Ce que tu as donné, en d'autres fleurira. Celui qui perd sa vie, un jour la trouvera.

Il restera de toi ce que tu as offert

Entre les bras ouverts un matin au soleil. Il restera de toi ce que tu as perdu. Que tu as attendu plus loin que les réveils. Ce que tu as souffert, en d'autres revivra. Celui qui perd sa vie, un jour la trouvera.

Il restera de toi une larme tombée. Un sourire germé sur les yeux de ton cœur. Il restera de toi ce que tu as semé. Que tu as partagé aux mendiants du bonheur.

Ce que tu as semé, en d'autres germera. ■

R.G.A.



Celui qui perd sa vie, un jour la trouvera.

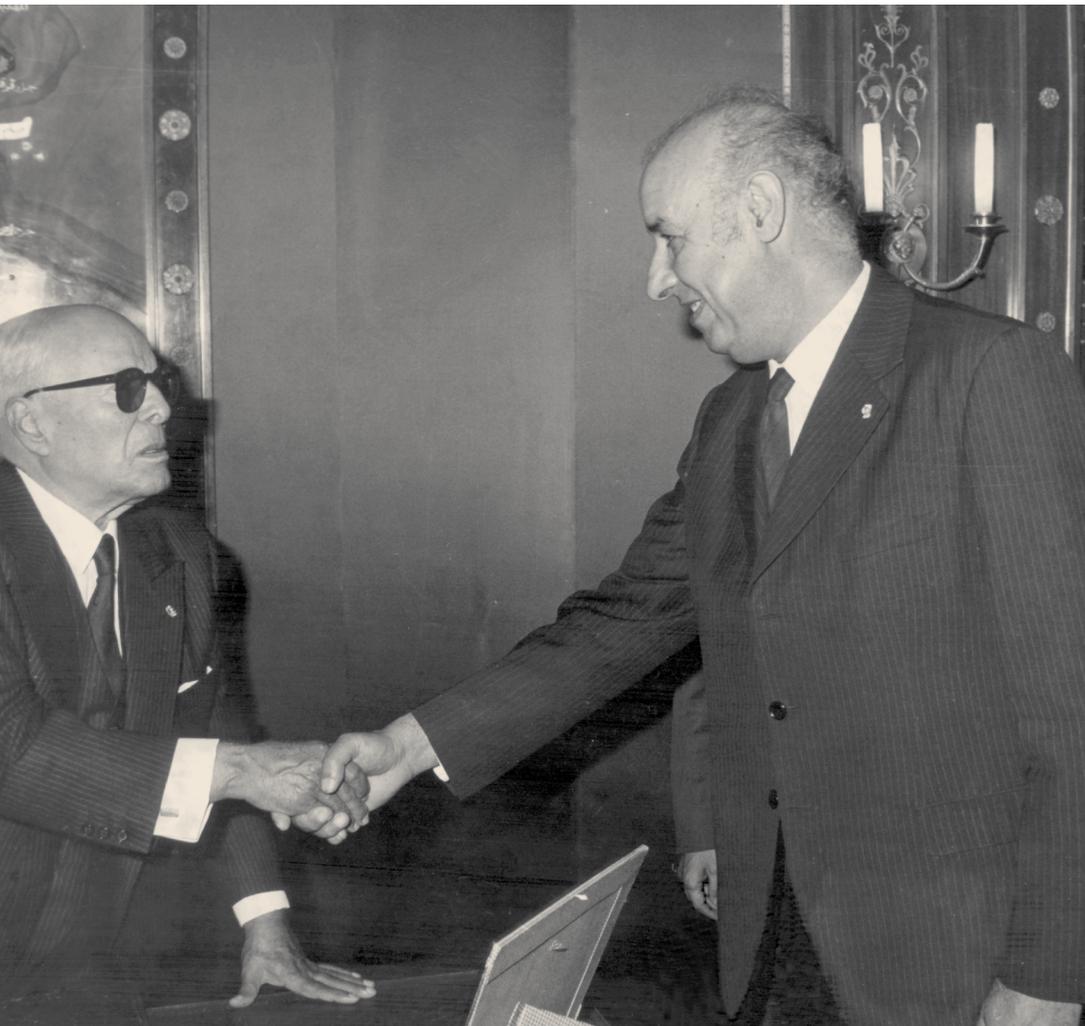
(Simone Weil)



Hommage à

Mohamed Hédi Khelil

Un réformateur de l'enseignement



Ancien ministre de l'Education (1988-1989), député et vice-président de l'Assemblée nationale (1989- 1999), Mohamed Hédi Khelil vient de nous quitter à l'âge de 87 ans. Il repose en paix dans son village natal, Korba, dont il a été le maire. Matheux, lauréat de l'Ecole normale supérieure, il enseignera dans de prestigieux lycées (Khaznadar, Sfax et Sousse) avant d'occuper de hautes fonctions au sein du ministère de l'Education. Successivement, il sera directeur régional à Nabeul (1968 -1970), inspecteur administratif et pédagogique et directeur de l'enseignement secondaire (1973 1981), directeur des examens (1981-1984).

Mohamed Hédi Khelil sera nommé en 1983 président directeur général de l'Agence de la formation professionnelle et s'emploiera quatre ans durant à lui imprimer un nouvel élan. Il rejoindra le gouvernement en 1987, en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur, chargé de l'enseignement primaire et secondaire, avant d'être promu en 1988, ministre de l'Education. En 1989, il sera élu dans la circonscription de Nabeul député à l'Assemblée nationale et reconduit pour un second mandat en 1994. Président de la Commission de l'éducation, de la

culture, de l'information et de la jeunesse, au cours du premier mandat, il sera élu par la suite vice-président.

La contribution de Mohamed Hédi Khelil à la réforme de l'enseignement tunisien a été aussi dense que multiple. Dans un hommage posthume qu'il vient de lui rendre, Mongi Akrouf, inspecteur général de l'éducation retraité qui l'a connu de près, mentionne une série d'initiatives. Il cite particulièrement la participation des représentants des élèves au conseil de discipline, l'abolition de la sanction de la retenue, la création de la direction des examens et l'implantation des directions régionales de

l'enseignement dans tous les gouvernorats. Mais aussi l'élaboration de la nouvelle loi sur l'éducation (1989) et le lancement de l'école de base.

Mohamed Hédi Khelil avait consigné son parcours dans un livre intitulé «Contributions et prises de position dans les domaines éducatif, politique et parlementaire» (1961-2003), paru aux éditions Kalima en 2017. Le lecteur y puise une mine d'informations sur une grande figure tunisienne qui laisse son empreinte dans la modernisation de l'enseignement en Tunisie, mais aussi dans sa ville, sa région et au Parlement. 



Hommage à

Béchir Ben Slama Pose son calame

• Par Abdelaziz Kacem



C'est au début des années soixante du siècle dernier que j'ai fait la connaissance de Si Béchir. C'était au 13 rue Dar El Jeld, siège de la revue *El Fikr*. Je venais de rejoindre le comité de rédaction de cette prestigieuse publication littéraire. Fondée en 1955 par son directeur Mohamed Mzali, Béchir Ben Slama en était le rédacteur en chef.

Le comité de rédaction se réunissait tous les vendredis à 18 heures, il y avait les assidus. J'en étais aux côtés de Mongi Chemli, Mohsen Ben Hamida, Nouredine Sammoud, Béchir Majdoub, Abdelmajid Ben Jeddou et, jusqu'à son exil volontaire, à Paris, suite à un article politiquement incorrect publié dans Jeune Afrique, Hichem Djaït. Les irréguliers sont Chedli Bouyahya, Taieb Acheche, Ahmed Abdessalem et bien d'autres universitaires qui venaient déposer leurs articles et à l'occasion participer à nos discussions.

Mohamed Mzali, retenu par ses lourdes charges, venait souvent en retard. Mais Béchir Ben Slama, discret et efficace, était toujours présent. À l'heure dite, nous commençons ce pour quoi nous étions là. Nous lisons les articles proposés à la publication. Il nous arrivait de refuser certains écrits pour indigence du style ou du contenu. Il nous arrivait d'émettre de sérieuses réserves sur d'autres textes pour un excès de hardiesse ou d'innovation. À contre-courant, Si Béchir, pourtant très classique dans son écriture, défendait les jeunes expériences.

Un jour, nous débattîmes sur un texte particulièrement iconoclaste, «*Al-insân al-Sifr*» (L'Homme zéro) de Ezzeddine Madani. Nous aimions bien cet auteur déjà accompli, mais notre avis était que la publication d'un brûlot aussi anticlérical ne manquerait pas de soulever un tollé. Au nom de la liberté intellectuelle, Béchir Ben Slama défendit âprement la diatribe, Mohamed Mzali se rangea à son avis. La réaction des réactionnaires ne se fit pas attendre : sur la chaire de certaines mosquées, la revue El Fikr fit l'objet de violents anathèmes ; ailleurs, elle subit un autodafé ostentatoire et le parquet engagea des poursuites pour atteinte au sacré

contre l'auteur et la publication. Il fallut l'intervention directe de Bourguiba pour stopper la procédure. Mohamed Mzali et Béchir Ben Slama n'ont jamais regretté leur audace.

Nommé directeur général de la RTT, Mohamed Mzali appela Si Béchir pour le charger de la coordination des programmes. Là aussi, j'ai été très proche de lui et les émissions culturelles ont connu une impulsion nouvelle.

Le ministère des Affaires culturelles est, dit-on, un petit département, il gère de grands problèmes. Ne pouvant satisfaire tous ceux qui prétendent à la création artistique, il est constamment conpue dans les grands cafés de la capitale. Cependant, une fois en charge du département des Affaires culturelles, Béchir Ben Slama, à la satisfaction de beaucoup, donna toute la mesure de son engagement. Pour avoir dirigé la Bibliothèque nationale, sous son autorité, je l'ai vu à l'œuvre. Infatigable et inventif, l'action culturelle connut grâce à lui un essor insoupçonné. Pour me résumer, je dirai que ce département, le ministre fondateur, Chedli Klibi, dont j'ai été aussi un proche collaborateur, en a solidement posé la base et en quelque sorte en a édifié le sous-sol et le rez-de-chaussée. Béchir Ben Slama en construisit l'étage.

C'est à lui que nous devons la fondation d'institutions essentielles pour le développement culturel : l'Académie Beit al-Hikma, la Troupe nationale de musique, le Théâtre national, les JTC (Journées théâtrales de Carthage) l'Institut supérieur de théâtre, l'Institut supérieur d'animation culturelle, le Centre d'études et de documentation culturelle, la Foire internationale du livre et, last but not least, le Fonds pour l'encouragement à la création culturelle. Certains ont appelé ces ressources «*l'argent de la bière*». Si

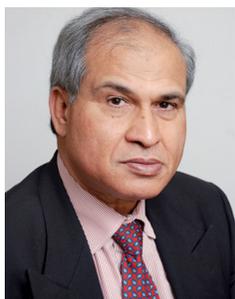


Béchir avait en effet institué une taxe sur les boissons alcoolisées qui rapporta de considérables ressources dont profitèrent l'édition, les productions cinématographiques, théâtrales et autres créations artistiques. Ce fut une période faste pour la culture nationale.

Ajoutons que sous la houlette de Béchir Ben Slama, la coopération et les échanges culturels avec les pays frères et amis ont gagné en extension et en qualité au bénéfice du rayonnement de la Tunisie. Si Béchir a été très mal récompensé des énormes services qu'il avait rendus. Le Président Bourguiba, affaibli et manipulé par un entourage de la pire espèce, le destitua, lors d'un épisode de ce que l'on avait appelé, à l'époque, «*le feuilleton du lundi*».

Béchir Ben Slama s'est armé de son stylo et continua son œuvre littéraire et sa réflexion sur les enjeux de la culture. Le 26 février dernier, un accident domestique absurde et tragique l'a ravi à sa famille, à ses amis, à la Tunisie. Nous souhaitons que le ministère des Affaires culturelles qu'il avait tant servi procède à la publication de ses œuvres complètes ainsi que son dernier manuscrit. ■

A.K



• Par Habib Touhami

Souvenirs marquants de justice ordinaire

En 1979, la police française arrêta un étudiant tunisien (F.C.) à Paris en vertu de la loi «anti-casseurs» promulguée au début du septennat de Georges Pompidou (loi abrogée par François Mitterrand à son accession au pouvoir en 1981). Se trouvant par hasard dans le quartier de l'Opéra pour acheter un billet d'avion au moment où une violente manifestation s'y déroulait, F.C. fut arrêté «en costume trois-pièces» pour «rébellion, saccage et vol». Je ne commenterai pas ici le manque de «discernement» de la police française, ni les multiples péripéties judiciaires de l'affaire, juste ce qui s'est passé au Tribunal de Paris le jour où F.C. a été jugé une première fois.

Mon ami feu Hédi Belkhodja, consul général adjoint à Paris à l'époque, m'accompagna à cette occasion ainsi que le vice-président de l'Université parisienne dans laquelle F.C. était inscrit, venu témoigner en sa faveur. En attendant que le dossier de F.C. vienne devant le Tribunal, nous prîmes place pour assister aux interrogatoires d'un chef de famille d'origine asiatique arrêté par la police pour avoir hébergé un parent à lui soupçonné d'être un trafiquant de drogue. Ce monsieur parlait mal le français et le comprenait encore plus mal. Dans de telles circonstances, le Tribunal aurait dû requérir les services d'un traducteur assermenté, mais le juge passa outre. Première entorse au droit dans un pays qui se dit démocratique, et ce ne fut pas la seule.

Hagard et manifestement impressionné par la majesté des lieux qui en imposent à tous, ce chef de famille répondit timidement aux questions du juge tant bien que mal. Il reconnut avoir hébergé son parent de passage en France, mais déclara qu'il ignorait ses activités criminelles. Le juge lui répondit du tac au tac qu'aux yeux de la loi, il était complice, ce qui était vrai au regard des textes mais totalement erratique au regard des usages sociaux, et ce dans n'importe quelle société. On voit mal en effet un quidam de bonne foi, vous ou moi, exiger le B3 de son invité avant de le recevoir chez lui ou procéder à sa fouille corporelle et celle de ses bagages avant de le laisser franchir le seuil de sa porte.

Cet épisode a constitué pour moi un choc révélateur des limites de toute justice humaine, même en démocratie. Un juge qui applique strictement les textes est un juge qui reste dans sa zone de confort mais ce n'est nécessairement pas un juge qui rend justice. Que dire alors d'un juge qui interprète les textes sous le poids de certaines contraintes carriéristes ou politiques ! Cela rend d'autant plus risible la phrase entendue de la bouche d'hommes politiques accusés d'avoir commis des méfaits : «*J'ai pleinement confiance dans la Justice de mon pays*». Phrase convenue et un tantinet hypocrite que personne ne croit sincère, pas plus les juges que les citoyens au nom de qui la Justice rend la justice. ■

H.T.

P.S : Pour défendre F.C., j'ai ameuté la presse française, les milieux politiques de gauche et les organisations de défense des droits de l'homme et demandé à un ami marocain, grand avocat au barreau de Paris, d'assurer bénévolement sa défense. Les autorités françaises n'ont pas demandé mon expulsion pour autant bien que j'aie «dépassé» à cette occasion certaines limites. Il est vrai que Si Hédi Mabrouk soutenait en finesse et avec diplomatie «l'emmerdeur» que j'étais.

أربعة بلاش للعام الرابع أحسن للـ *RÉSEAU MOBILE* في تونس





MILLE MIGLIA CLASSIC CHRONOGRAPH

Depuis 1988, Chopard est partenaire historique et chronométrier officiel de la Mille Miglia, la plus belle course automobile du monde. Fièrement créé et assemblé au sein de notre Manufacture, ce chronographe unique d'un diamètre de 42mm témoigne du meilleur de l'expertise, de l'inventivité et de la qualité cultivées par la Maison Chopard.

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224